

DOCUMENT DE REFERENCE

«ATTIJARI LEASING 2014»



التجاريوب ليزنج
Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 dinars

divisé en 2 125 000 actions de nominal
10 Dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
RC : B125651997 ; Tel : 00 216 71 862 122 ; Fax : 00 216 71 861 545

Attijari Leasing a été notée «BB+» (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et «B+» (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13 février 2013 et confirmée le 14 mars 2014

Ce Document de Référence a été enregistré par le CMF le.....~~14 SEP 2014~~..... sous le ~~14/006/~~..... donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Monsieur Kaïs CHAIBI

Directeur Financier et Ressources Humaines d'Attijari Leasing
Tel : 00 216 71 862 122 - Fax : 00 216 71 861 545

Organisme Conseil responsable du Document de Référence

Attijari Finances Tunisie



Attijari Finances
Tunisie

Rue du Lac d'Annecy-les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel : 00 216 71 964 039

Fax : 00 216 71 965 615

Le présent Document de Référence est mis à la disposition du public sans frais auprès d'Attijari Leasing, Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, sis Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

Septembre 2014



ABREVIATIONS

AFT	Attijari Finances Tunisie
BCT	Banque Centrale de Tunisie
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BP	Business Plan
BPA	Bénéfice Par Action
BTP	Bâtiments & Travaux Publics
BVMT	Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis
CMF	Conseil du Marché Financier
CSC	Code des Sociétés Commerciales
CT	Court Terme
DT	Dinar Tunisien
GL	Général Leasing
FCP	Fonds Commun de Placement
HT	Hors Taxes
KDT	Milliers de Dinars Tunisiens
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MLT	Moyen et Long Terme
NC	Norme comptable
ns	Non significatif
PDM	Part de marché
PER	<i>Price Earning Ratio</i>
PNB	Produit Net Bancaire
ROA	<i>Return On Assets</i>
ROE	<i>Return On Equity</i>
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VCN	Valeur Comptable Nette
%	Pourcentage

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES14

I.	Responsables du Document de Référence	15
	Responsables du Contrôle des Comptes	16
I.1	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2010, au 31/12/2011	16
I.2	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12//2012, au 31/12/2013 ET AU 30/06/2014	16
I.3	Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2011	16
I.4	Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2012	17
I.5	EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2013	17
I.6	EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30/06/2014	17
I.7	Attestation des Commissaires Aux Comptes	18
II.	Organisme Conseil responsable de l'élaboration du Document de Référence	19
III.	Le Responsable de l'information	20

CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING ET SON CAPITAL21

I.	Renseignements à caractère général concernant Attijari Leasing	22
I.1	Cadre général	22
I.2	Cadre législatif et réglementaire	23
I.2.1	Législation de droit commun applicable	23
I.2.2	Législation boursière applicable	23
I.3	Clauses statutaires particulières	23
I.3.1	Répartition des bénéfices - Dividendes	23
I.3.2	Dispositions communes aux assemblées Ordinaires et Extraordinaires	24
I.3.3	Constitution	26
I.3.4	Pouvoirs	27
I.3.5	Quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire	27
I.3.6	Condition de validité des titres	27
I.3.7	Transmission des droits et obligations attachées aux titres	28
II.	Renseignements à caractère général concernant le capital d'Attijari Leasing	28
II.1	Renseignements a caractère général	28
II.2	Historique du capital et de l'actionnariat	28
II.2.1	Evolution du capital social	28
II.2.2	Structure de l'actionnariat au 06/06/2014	29
II.2.3	Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 06/06/2014	29
II.2.4	Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de Direction au 06/06/2014	30
II.2.5	Nombre d'actionnaires	30
III.	Appartenance d'Attijari Leasing au Groupe Attijari bank	30
III.1	Présentation générale du Groupe Attijari bank	31
III.1.1	Organigramme juridique au 31/12/2013	31
III.1.2	Etat des participations réciproques entre les sociétés du Groupe arrêté au 31/12/2013	32
III.1.3	Présentation des filiales d'Attijari bank	33
III.1.4	Chiffres clés des sociétés du Groupe Attijari bank au 31/12/2013	40
III.1.5	Les engagements financiers du Groupe Attijari bank au 31/12/2013	41
III.1.6	Principaux agrégats financiers d'Attijari bank	42
III.2	Politique actuelle et future de financement inter sociétés du Groupe Attijari bank	42
III.3	Stratégie de développement du Groupe	42
III.4	Relations entre Attijari Leasing et les sociétés du Groupe Attijari bank au 31/12/2013	43
III.4.1	Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Attijari bank	43
III.4.2	Créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe Attijari bank	43
III.4.3	Apports en capitaux en 2013 avec les sociétés du groupe Attijari bank	43

III.4.4	Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et distribués par les sociétés du groupe Attijari bank (2011-2013).....	44
III.4.5	Dividendes et autres rémunérations distribués par la société Attijari Leasing et encaissés par les sociétés du groupe Attijari bank.....	44
III.4.6	Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe Attijari bank	44
III.4.7	Chiffre d'affaires réalisés avec les sociétés du groupe Attijari bank	45
III.4.8	Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou toutes autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe Attijari bank.....	45
III.4.9	Prestations de services reçues ou données	45
III.4.10	Contrat de gestion	46
III.4.11	Contrat de location.....	46
III.4.12	Fonds gérés	47
III.4.13	Transfert des ressources.....	47
III.5	Relations de la société Attijari Leasing avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe Attijari bank au 31/12/2013	47
III.5.1	Prêts octroyés et crédits reçus auprès des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe	47
III.5.2	Créances et dettes commerciales avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe	47
III.5.3	Apports en capitaux en 2012 avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe.....	48
III.5.4	Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et décaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe.....	48
III.5.5	Dividendes et autres rémunérations décaissés par la société Attijari Leasing et encaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe.....	49
III.5.6	Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe	50
III.5.7	Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe	50
III.5.8	Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou tout autre élément d'actif avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe	50
III.5.9	Prestations de services reçues ou données	50
III.5.10	Contrats de gestion.....	50
III.5.11	Contrats de location	50
III.5.12	Fonds gérés	50
III.5.13	Transfert de ressources	50
III.6	Politique de distribution de dividendes	51
III.7	Marché des titres d'Attijari Leasing.....	51
III.8	Notation.....	52
CHAPITRE 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION		62
I.	Aperçu du secteur du leasing tunisien	63
I.1	Cadre réglementaire	63
I.1.1	Lois régissant le secteur	63
I.1.2	Organisation du secteur du leasing tunisien	63
I.2	Historique.....	63
I.3	Présentation du secteur du crédit bail tunisien	64
II.	Historique de Attijari Leasing	64
III.	Description de l'activité d'Attijari Leasing au 31/12/2013.....	65
III.1	Situation d'Attijari Leasing par rapport au secteur du leasing au 31/12/2013	65
III.2	Evolution des approbations des sociétés de crédit-bail	65
III.2.1	Répartition des approbations par type de bien	65
III.2.2	Répartition des approbations par secteur.....	66
III.2.3	Répartition des approbations par type de matériel	66
III.3	Evolution des mises en force des sociétés de crédit-bail.....	66
III.3.1	Répartition des mises en force par type de bien.....	66
III.3.2	Répartition des mises en force par secteur	67

III.3.3	Répartition des mises en force par type de matériel.....	67
III.4	Evolution des encours financiers des sociétés de crédit-bail.....	67
III.4.1	Répartition des encours financiers par type de bien.....	67
III.4.2	Répartition des encours financiers par secteur.....	68
III.4.3	Répartition des encours financiers par type de matériel.....	68
III.5	Analyse des engagements sur la clientèle sur les trois derniers exercices.....	68
III.6	Evolution de l'activité factoring.....	69
III.7	Composition de l'encours comptables en 2011, 2012 et 2013.....	69
IV.	Description de l'activité de Attijari Leasing au 30 juin 2014.....	69
IV.1	Situation de Attijari Leasing par rapport au secteur du leasing au 30/06/2014.....	69
IV.2	Evolution des approbations des sociétés de crédit-bail.....	70
IV.2.1	Répartition des approbations par type de bien.....	70
IV.2.2	Répartition des approbations par secteur.....	70
IV.2.3	Répartition des approbations par type de matériel.....	70
IV.3	Evolution des mises en force des sociétés de crédit-bail.....	71
IV.3.1	Répartition des mises en force par type de bien.....	71
IV.3.2	Répartition des mises en force par secteur.....	71
IV.3.3	Répartition des mises en force par type de matériel.....	71
IV.4	Evolution des encours financiers des sociétés de crédit-bail.....	72
IV.4.1	Répartition des encours financiers par type de bien.....	72
IV.4.2	Répartition des encours financiers par secteur.....	72
IV.4.3	Répartition des encours financiers par type de matériel.....	72
IV.5	Evolution des créances douteuses et litigieuses par classe.....	73
IV.6	Evolution de l'activité factoring.....	73
IV.7	Indicateurs d'activité au 30 juin 2014.....	74
IV.8	Composition de l'encours comptable au 30/06/2013, au 30/06/2014 et au 31/12/2013.....	76
V.	Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de Attijari Leasing.....	76
V.1.1	Le risque de taux.....	76
V.1.2	Le risque de liquidité.....	76
V.1.3	Le risque de contrepartie (ou de crédit).....	77
V.1.4	Le risque de marché.....	77
V.1.5	Le risque opérationnel.....	77
VI.	Analyse SWOT.....	78
VII.	Dépendance d'Attijari Leasing.....	78
VII.1.1	Application de l'article 1.....	78
VII.1.2	Application de l'article 2.....	78
VII.1.3	Application de l'article 3.....	78
VII.1.4	Application de l'article 4.....	78
VIII.	Litiges et arbitrages.....	79
IX.	Politique d'investissement.....	79
X.	Organisation de Attijari Leasing.....	79
X.1.1	Procédures générales.....	79
X.2	Organigramme fonctionnel de Attijari Leasing.....	80
X.2.1	Gouvernance.....	81
XI.	Contrôle interne.....	84
XII.	Système d'information.....	85
XII.1.1	Le parc informatique.....	85
XII.1.2	Le réseau informatique.....	85
XII.1.3	Les logiciels.....	85
XII.1.4	La sécurité de l'environnement informatique.....	85
XII.1.5	L'évolution du système d'information d'Attijari Leasing.....	86
XIII.	Orientations stratégiques et politique de développement.....	86
	CHAPITRE 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS.....	87
I.	Patrimoine d'Attijari Leasing au 31/12/2013.....	88
I.1	Créances sur la clientèle de leasing au 31/12/2013.....	88

I.2	Acheteurs factorés	89
I.3	Portefeuille d'investissement au 31/12/2013.....	90
I.4	Valeurs immobilisées	91
II.	Etats financiers comparés au 31 Décembre 2013	92
II.1	Bilans comparés au 31/12/2013	93
II.2	Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31/12/2013	93
II.3	Etats de résultat comparés au 31/12/2013	94
II.4	Etats de flux de trésorerie comparés.....	95
II.5	Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2013	96
II.6	Notes complémentaires, notes explicatives et notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2013	133
II.6.1	Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2013	133
II.6.2	Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2013	138
II.6.3	Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2013.....	140
II.7	Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2013.....	145
II.8	Rapport spécial des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2013	148
III.	Analyse de la situation financière d'Attijari Leasing au 31/12/2013	153
III.1	Les engagements financiers au 31/12/2013.....	153
III.2	Encours des crédits contractés par Attijari Leasing au 31/12/2013.....	154
III.2.1	Encours des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing	154
III.2.2	Encours des emprunts bancaires contractés par Attijari Leasing	154
III.2.3	Encours des billets de trésorerie contractés par Attijari Leasing	155
III.3	Structure des souscripteurs au dernier emprunt obligataire	155
III.4	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31/12/2013	156
III.5	Tableau de mouvements des capitaux propres	157
III.6	Affectation des résultats des trois derniers exercices	158
III.7	Evolution des revenus et du résultat d'exploitation.....	158
III.8	Evolution du résultat net	158
III.9	Evolution des dividendes	159
III.10	Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	159
III.11	Indicateurs de gestion et ratios	159
III.11.1	Indicateurs de gestion	159
III.11.2	Ratios financiers	159
IV.	Patrimoine d'Attijari Leasing au 30/06/2014	161
IV.1	Créances sur la clientèle du leasing au 30/06/2014.....	161
IV.2	Acheteurs factorés	162
IV.3	Portefeuille d'investissement au 30/06/2014.....	162
IV.4	Valeurs immobilisées au 30/06/2014	163
V.	Etats financiers comparés au 30/06/2014	164
V.1	Bilans comparés au 30/06/2014	165
V.2	Etats des engagements hors bilan comparés au 30/06/2014	166
V.3	Etats de résultats comparés au 30/06/2014.....	166
V.4	Etats de flux de trésorerie comparés au 30/06/2014.....	167
V.5	Notes aux Etats financiers arrêtés au 30/06/2014.....	168
V.6	notes explicatives et notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2014.....	202
V.6.1	Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2014	202
V.6.2	Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2014.....	206
V.7	Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 30 juin 2014.....	207
VI.	Analyse de la situation financière d'Attijari Leasing au 30/06/2014	209
VI.1	Engagements financiers au 30/06/2014.....	209
VI.2	Encours des crédits contractés par Attijari Leasing au 30/06/2014.....	210
VI.2.1	Encours des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing.....	210
VI.2.2	Encours des crédits bancaires contractés par Attijari Leasing	210
VI.2.3	Encours des billets de trésorerie contractés par Attijari Leasing	211
VI.3	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30/06/2014	212
VI.4	Tableau des mouvements des capitaux propres.....	213
VI.5	Evolution des revenus et du résultat d'exploitation.....	214
VI.6	Evolution du résultat net	214

VI.7	Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	214
VI.8	INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS.....	215
VI.8.1	Indicateurs de gestion	215
VI.8.2	Ratios financiers	215
VII.	Comportement boursier de la valeur Attijari Leasing.....	216
CHAPITRE 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.....		218
I.	Conseil d'Administration	219
I.1	Membres des organes d'administration.....	219
I.2	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Société.....	219
I.3	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction	219
I.4	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés.....	220
I.5	Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent	220
II.	Intérêts des dirigeants dans la Société pour l'exercice 2013.....	220
II.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2013.....	220
II.2	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de direction au 31/12/2013	221
III.	Organes de contrôle.....	221
III.1	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2011.....	221
III.2	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2012, au 31/12/2013 et au 30/06/2014	221
IV.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration ou de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	222
CHAPITRE 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....		223
I.	Evolution récente et stratégie future	224
I.1	Evolution récente	224
I.2	Stratégie future	224
I.3	Note sur les principaux changements des prévisions par rapport au dernier Document de référence.....	224
II.	Perspectives d'avenir.....	225
II.1	analyse des écarts enregistrés et des modifications opérées au niveau des prévisions 2014-2017.....	225
II.1.1	Mise en force.....	225
II.1.2	Intérêts de leasing (marges brutes de leasing).....	225
II.1.3	Charges d'intérêts.....	225
II.1.4	Frais du personnel	225
II.1.5	Les charges d'exploitation	226
II.1.6	Les ressources à mobiliser.....	226
II.1.7	Les dotations nettes de reprises sur provisions	226
II.2	analyse des performances réalisées au 30 juin 2014 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2014.....	227
II.3	Hypothèses retenues.....	227
II.3.1	Les mises en force.....	227
II.3.2	Intérêts bruts de Leasing.....	227
II.3.3	Les revenus du factoring	228
II.3.4	Les charges générales d'exploitation	228
II.3.5	Les dotations et reprises aux provisions.....	229
II.3.6	Ressources à mobiliser	229
II.3.7	Les charges financières	231
II.3.8	L'investissement propre	231
II.3.9	Evolution du poste « clients » et des actifs classés	232
II.3.10	Le résultat et le report à nouveau	232
II.3.11	Les dividendes	232
II.4	Etats Financiers prévisionnels	233
II.4.1	Bilans Prévisionnels	233
II.4.2	Etats de résultats prévisionnels	234
II.4.3	Etats de Flux de trésorerie prévisionnels.....	235

II.5	Ratios previsionnels	236
II.5.1	Indicateurs de gestion.....	236
II.5.2	Ratios financiers.....	236
II.5.3	Etat des cash-flows previsionnels.....	237
III.	Avis des Commissaires Aux Comptes sur les informations financières previsionnelles de la période 2014-2018..	238

PREAMBULE

En application des dispositions du Règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne¹, le présent Document de Référence porte notamment sur la présentation de l'Emetteur, son patrimoine, son organisation, son activité, sa situation financière, ses performances et ses perspectives.

Ledit Document de Référence a été préparé par Attijari Finances Tunisie conformément à l'annexe 1 du Règlement Général du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne.

Le contenu de ce Document de Référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la Direction Générale d'Attijari Leasing ;
- Etats financiers individuels d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Etats financiers individuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 des filiales d'Attijari bank qui se présentent comme suit :
 - ✓ Attijari Intermédiation ;
 - ✓ Attijari Recouvrement ;
 - ✓ Attijari SICAR ;
 - ✓ Attijari Leasing ;
 - ✓ Attijari Immobilière ;
 - ✓ Attijari Finances Tunisie ;
 - ✓ Attijari Gestion ;
 - ✓ Attijari Obligataire SICAV ;
 - ✓ Attijari Placement SICAV ;
 - ✓ Attijari Valeur SICAV ;
 - ✓ Générale Tunisienne d'Informatique ;
 - ✓ Générale Immobilière du Sud ;
 - ✓ Attijari Assurances.
- Procès-verbaux des Conseils d'Administration d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012, 2013 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- Procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et des Assemblées Générales Extraordinaires pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012, 2013 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- Rapports de Gestion d'Attijari Leasing pour les exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux états financiers individuels d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2012 et 2013 ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux états financiers intermédiaires d'Attijari Leasing arrêtés 30 juin 2014 ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux états financiers individuels des filiales d'Attijari bank pour l'exercice clos aux 31 décembre 2013 ;
- Etats financiers prévisionnels relatifs à la période 2014-2018 accompagnés de l'avis des Commissaires Aux Comptes .

Ce Document de Référence doit être :

- Tenu à la disposition du public au siège d'Attijari Leasing et auprès de Attijari Intermédiation selon les modalités suivantes :
 - disponible à tout moment au siège social d'Attijari Leasing et Attijari Intermédiation ;
 - disponible sur le site du CMF (www.cmf.org.tn).

¹ Tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17/11/2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07/04/2001, du 24/09/2005, du 12/07/2006, du 17/09/2008 et du 16/10/2009.

PRESENTATION RESUMEE D'ATTIJARI LEASING

Attijari Leasing a été créée en décembre 1994 sous la dénomination de Général Leasing avec un capital initial de 5 000 000 DT, porté à 7 500 000 DT en mars 1999.

La société a été introduite à la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis en juillet 1999 par une offre publique de vente portant sur 225 000 titres soit 30,0% du capital ce qui lui a permis de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20,0% pour une période de 5 ans à partir de l'année d'ouverture du capital et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec la clôture de l'exercice 2003.

Attijari Leasing a pour activité principale la réalisation des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles ainsi que le factoring qui a démarré en juillet 2002 et qui assure le suivi de l'encours commercial, la gestion du poste client et le financement à court terme des entreprises.

En avril 2000, le capital social de la société a été porté à 10,0 MDT.

En 2005, Attijari Leasing a commencé à connaître des difficultés. En effet, suite à la requalification de certaines opérations réalisées par la société, l'administration fiscale a effectué un contrôle portant sur les exercices 2001 à 2004. Ce contrôle a généré une dette fiscale définitive d'un montant de 4,9 MDT, payable sur 7 ans. De ce fait, Attijari Leasing, a vu ses comptes lourdement plombés par la constitution d'une provision pour risque fiscal suite au redressement intervenu en juillet 2005 au titre de la TVA relative au financement du matériel spécifique effectué durant les exercices 2003 et 2004.

L'irrecevabilité de la qualification de « leasing » par l'administration fiscale au titre des transactions précitées du fait de l'inexistence d'une partie importante de matériels, a mis à la charge d'Attijari Leasing, la TVA déduite à tort par elle. Ces événements ont perturbé sensiblement l'activité d'Attijari Leasing au cours des exercices 2004, 2005 et 2006.

En décembre 2005 et dans le cadre du développement des activités de la société, de consolidation de ses capitaux permanents et en vue de se conformer aux obligations des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing, le capital d'Attijari Leasing a été porté à 12,5 MDT.

En janvier 2008, et afin de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit, et en vue de résorber une partie des pertes antérieures qui plombent le bilan de la société, le capital social d'Attijari Leasing a été réduit à concurrence de 3,750 MDT en le portant de 12,5 MDT à 8,750 MDT, et ce par l'annulation de 375 000 actions de nominal 10 dinars chacune. Cette réduction du capital a été suivie d'une augmentation le portant de 8,750 MDT à 21,250 MDT. Cette opération s'est inscrite dans le cadre de la recapitalisation de la société et de la consolidation de ses fonds propres en vue de se conformer aux obligations légales et à celles des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing.

L'activité d'Attijari Leasing continue, en 2013, à enregistrer une évolution importante et ce au niveau :

- Des approbations qui s'établissent à 252 MDT en 2013 contre 286 MDT en 2012 enregistrant ainsi une baisse de 11,9% par rapport à 2012 et un taux de croissance annuel moyen de 2,9% sur la période 2011-2013 ;
- Des mises en force qui s'établissent à 211 MDT en 2013 contre 220 MDT au titre de l'exercice 2012 enregistrant ainsi une baisse de 4,1% par rapport à 2012 et une croissance annuelle moyenne de 9,8% sur la période considérée ;
- Des encours financiers qui réalisent une progression de 9,0% au titre de l'exercice 2013, s'établissant à 375 MDT contre 333 MDT en 2012. Sur la période 2011-2013, les encours financiers enregistrent une croissance annuelle moyenne de 17,2%.

En MDT	2011	2012	2013	Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
Approbations	238	286	252	20,2%	(11,9%)
Mises en force	175	220	211	25,7%	(4,1%)
Encours	273	333	375	26,0%	9,0%

Concernant l'activité de factoring, 2^{ème} ligne de métier développée par Attijari Leasing, la Société a dégagé au titre de l'exercice 2013 un montant total relatif aux Acheteurs Factorés de 5 818 KDT contre 6 243 KDT en 2012 soit une baisse de 6,8%.

Au titre de l'exercice 2013, le département de factoring a dégagé un total produit de 690 KDT en hausse de 14,0% par rapport à 2012.

Le total revenu de l'activité factoring en 2013 se répartit comme suit :

En KDT	2011	2012	2013	Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
Acheteurs Factorés	5 616	6 243	5 818	11,2%	(6,8%)
Commissions de factoring	163	197	215	20,9%	9,1%
Commissions de financement	281	408	475	45,2%	16,4%
Total des produits de factoring	444	605	690	36,3%	14,0%

Au 30/06/2014, l'activité d'Attijari Leasing se résume ainsi :

- Des approbations qui s'établissent à 136 MDT au 1er semestre 2014 contre 148 MDT au 1^{er} semestre 2013 enregistrant ainsi un repli de 8,1% sur la période considérée ;
- Des mises en force qui enregistrent un léger repli de 0,4% pour s'établir à 112 MDT au 30/06/2014 ;
- Des encours financiers qui réalisent une progression de 4,7% au titre du 1er semestre 2014, s'établissant à 380 MDT contre 363 MDT au 1er semestre 2013.

En KDT	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	Var.30/06/2014 30/06/2013
Approbations	148	136	252	(8,1%)
Mises en force	112	112	211	(0,4%)
Encours	363	380	375	4,7%

Au titre du premier semestre 2014, le montant total relatif aux Acheteurs Factorés s'établit à 7 357 KDT contre 6 503 KDT au 30/06/2013 enregistrant ainsi une augmentation de 13,1% sur la période étudiée.

En KDT	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	Var.30/06/2014 30/06/2013
Acheteurs Factorés	6 503	7 357	5 818	13,1%
Commissions de factoring	121	127	215	5,0%
Commissions de financement	231	235	475	1,7%
Total des produits de factoring	352	362	690	2,8%

En date du 13 février 2013, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son intégration dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+' / Stable / 'B') à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT).

Les notes attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son appartenance au groupe Attijariwafa bank. Tout changement notable de l'actionnariat d'Attijari Leasing, de son importance stratégique pour

Attijariwafa bank ou de la solidité financière de cette dernière pourrait conduire à une révision des notes d'Attijari Leasing.

En date du 14 mars 2014, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Date de modification	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note LT
12/03/1999	F2	BBB+	
20/07/2000	F2	BBB+	
27/03/2003	F2	BBB+	
16/06/2003	F3	BBB	Négative
16/04/2004	F3	BBB	Négative
08/04/2005	F3	BBB-	Stable
03/06/2005	F3	BBB-	
06/10/2005	B	BB-	
26/04/2006	B	B+	Stable
08/02/2008	B	B+	
11/08/2008	B	BB+	Stable
26/06/2009	B	BB+	Stable
11/05/2010	B	BB+	Stable
09/02/2011	B	BB+	Stable
01/07/2011	B	BB+	Stable
07/09/2011	B	BB+	Stable
04/07/2012	B	BB+	Stable
13/02/2013	B	BB+	Stable
07/02/2014	B	BB+	Stable
14/03/2014	B	BB+	Stable

Créances classées

Les tableaux suivants donnent l'évolution comparée des créances classées au cours des trois dernières années ainsi qu'au cours du 1^{er} semestre 2014.

Sur la période 2011-2013

En KDT	2011	2012	2013	Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
Total des engagements sur la clientèle (a)	309 104	376 309	407 593	21,7%	8,0%
Montant des engagements courants sur la clientèle	269 513	332 489	362 356	23,4%	11,4%
Montant des créances classées leasing (b)	39 591	44 220	45 237	11,7%	2,3%
Dont actifs classe 4	29 861	32 148	34 316	7,7%	6,7%
Dont actifs classe 3	5 116	4 604	4 367	(10,0%)	(5,1%)
Dont actifs classe 2	4 614	7 468	6 554	61,9%	(12,2%)
Provisions + agios réservés (c)	25 911	26 114	28 455	0,8%	9,0%
Provisions ²	22 610	22 845	25 219	1,0%	10,4%
Agios réservés	3 301	3 269	3 236	(1,0%)	(1,0%)
Ratio des créances classées (b/a)	12,81%	11,74%	11,10%		
Taux de couverture des créances classées (c/b)	65,45%	59,05%	62,90%		

30 Juin 2013- 30 Juin 2014

² Comprennent les provisions pour dépréciations des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

En KDT	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	Var.30/06/2014 30/06/2013
Total des engagements sur la clientèle (a)	394 543	419 106	407 593	6,2%
Montant des engagements courants sur la clientèle	349 519	373 094	362 356	6,7%
Montant des créances classées (b)	45 024	46 012	45 237	2,2%
Dont actifs classe 4	32 885	34 300	34 316	4,3%
Dont actifs classe 3	3 656	5 420	4 367	48,3%
Dont actifs classe 2	8 483	6 292	6 554	(25,8%)
Provisions + agios réservés (c)	26 677	29 336	28 455	10,0%
Provisions	23 439	26 037	25 219	11,1%
Agios réservés	3 238	3 299	3 236	1,9%
Ratio des créances classées (b/a)	11,41%	10,98%	11,10%	(3,8%)
Taux de couverture des créances classées (c/b)	59,25%	63,76%	62,90%	7,6%

Chapitre 1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

I. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Identité	M. Kamel HABBACHI	M. Khaled BEN JEMAA
Fonction	Directeur Général d'Attijari Leasing	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-Eddine pacha - 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122	00 216 71 901 340
Numéro de fax	00 216 71 861 545	00 216 71 905 561
Adresse électronique	Kamel.habbachi@attijarileasing.com.tn	Khaled.benjema@planet.tn

ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent Document de Référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.»

M. Kamel HABBACHI
Directeur Général Attijari Leasing



M. Khaled BEN JEMAA
Président du Conseil d'Administration



RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

I.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2010, AU 31/12/2011

Dénomination ou raison sociale	Cabinet NEJI FETHI	Société Expertise, Finance et Conseil
Représentant légal	M. Fethi NEJI	M. Salah DHIBI
Adresse	5 rue Sufetula – Notre Dame Mutuelle ville 1002 Tunis -Tunisie	92 Rue 8600 – Charguia I – 2035 Tunis Carthage – Tunisie
Numéro de téléphone	00 216 71 841 160 / 71 841 109	00 216 71 206 341 / 71 206 350
Numéro de fax	00 216 71 841 160	00 216 71 206 342
Adresse électronique	neji.fethi@nf.tn.com	salah.dhibi@planet.tn
Mandat	2009-2011	2009-2011

I.2 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12//2012, AU 31/12/2013 ET AU 30/06/2014

Dénomination ou raison sociale	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
Représentant légal	M. Mustapha MEDHIOUB	M. Walid BEN AYED
Adresse	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417_2080 Ariana
Numéro de téléphone	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
Adresse électronique	administration@finor.com.tn mustapha.medhioub@finor.com.tn	benayed_walid@yahoo.fr
Mandat	2012-2014	2012-2014

I.3 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2011

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Neji Fethi représenté par M. Fethi NEJI et la société Expertise Finances et Conseil représentée par M. Salah DHIBI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les Commissaires Aux Comptes ont émis les observations suivantes :

« - Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point 2.2.11 exposé dans la note 2 de la note aux états financiers concernant le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice et qui résulte de la mise en œuvre de la circulaire n°2012-0212-08 du 2 mars , applicable au provisionnement du risque de crédit sur les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

En effet jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n°91-24 étaient applicables.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 1 497 KDT a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice.

- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre

opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées au niveau de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration d'Attijari Leasing. ».

I.4 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2012

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2012 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve.

I.5 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2013

« A notre avis, les états financiers de la société Attijari Leasing, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société Attijari Leasing eu égard à la réglementation en vigueur. »

I.6 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30/06/2014

« Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2012, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2014. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 420 977 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 2 566 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2014, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société « Attijari Leasing » arrêtés au 30 juin 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

I.7 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent Document de Référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. ».

Les Commissaires Aux Comptes



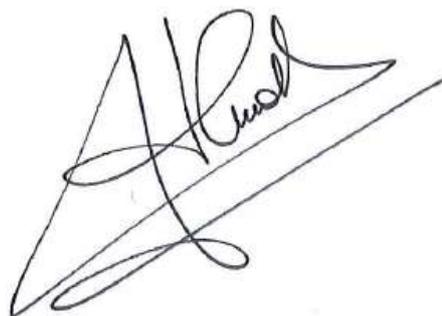
II. ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	M. Fatmi SQUALLI
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1 053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 964 039
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	f.squalli@attijari.tn

ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL AUPRES D'ATTIJARI LEASING

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent Document de Référence ».

Attijari Finances Tunisie
M. Fatmi SQUALLI
Directeur Général



III. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Identité	M. Kaïs CHAIBI
Fonction	Directeur Financier et Ressources Humaines d'Attijari Leasing
Adresse	Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122
Numéro de fax	00 216 71 861 545
Adresse électronique	kais.chaibi@attijarileasing.com.tn



Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING ET SON CAPITAL

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING

I.1 CADRE GENERAL

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac
Téléphone	00 216 71 862 122
Fax	00 216 71 861 545
Adresse électronique	attijari.leasing@planet.tn
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	13 Décembre 1994
Durée de vie	99 ans
Objet social	<p>La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche ou de service.</p> <p>Elle peut effectuer aussi des opérations d'affacturage (factoring).</p> <p>Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales et mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.</p> <p>La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.</p>
Registre du Commerce	B 125651997
Exercice social	Une année, allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Capital social	21 250 000 dinars divisé en 2 125 000 actions de nominal 10 dinar entièrement libérées.
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis
Régime fiscal applicable	<p>Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing.</p> <p>La loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001, notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés du leasing.</p> <p>La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.</p>
Matricule fiscal	496311P/A/M/000
Lieu de consultation des documents relatifs à la société	Siège social de la société, sise à la Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac.
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	<p>M. Kais CHAIBI Directeur Financier et Ressources Humaines d'Attijari Leasing Tél. : 00 216 71 862 122 Fax : 00 216 71 861 545 E mail : kais.chaibi@attijarileasing.com.tn</p>

I.2 CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

I.2.1 Législation de droit commun applicable

Attijari Leasing, est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006-19 du 02 mai 2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.

I.2.2 Législation boursière applicable

De par sa cotation sur la place de Tunis, la société Attijari Leasing est soumise aux dispositions légales et réglementaires régissant le marché financier, notamment :

- La loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifiée par la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier tel que modifiée par la loi de finance n° 200-123 du 28 décembre 2002 et n° 2004-90 du 31 décembre 2004, la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et la loi n° 2009-64 du 12 août 2009 portant promulgation du code des prestations des services financiers aux non résidents ;
- La loi n° 2000-35 du 21 mars 2000 relative à la dématérialisation des titres ;
- La loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières ;
- Le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 13 février 1997 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 09 septembre 1999, 24 septembre 2005, 24 septembre 2007 et du 15 avril 2008 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Épargne tel que visé l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel que visé par arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

I.3 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

I.3.1 Répartition des bénéfices - Dividendes

L'article 44 des statuts stipule que :

« Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction :

- De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième ;
- D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves statutaires.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :

- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
- Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un

ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercices suivant.

- Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'assemblée générale.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui ayant approuvée sa distribution, seront prescrits.»

I.3.2 Dispositions communes aux assemblées Ordinaires et Extraordinaires

L'article 29 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents, dissidents ou incapables.»

a) Convocation des Assemblées

L'article 30 des statuts stipule que :

« Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le conseil d'Administration dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués par l'avis de convocation et ce pour :

- Contrôler les actes de gestion de la société ;
- Approuver, selon les cas, les comptes de l'exercice écoulé ;
- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes et du conseil d'administration.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le conseil d'Administration, soit pas les commissaires aux comptes, soit par un mandataire nommé par le tribunal, en cas d'urgence. D'autre part, le conseil est tenu de convoquer l'Assemblée Générale lorsque la demande lui en est adressée par un ou plusieurs actionnaires représentant 03 % au moins du capital social, soit par le liquidateur, soit par le ou les actionnaires détenant la majorité du capital après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

L'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire est convoquée par un avis publié au journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour et l'adresse à laquelle tout document afférent à l'Assemblée sera déposé pour consultation au siège social de la société. »

b) Droit des actions

L'article 14 des statuts stipule que :

« Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises. »

c) Droit de siéger à une Assemblée Générale

L'article 31 des statuts stipule que :

« Les titulaires de dix actions, libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister aux Assemblées Générales ordinaires sur justification de leur identité ou s'y faire représenter (article 279 CSC). Les titulaires de moins de dix actions peuvent se regrouper et se faire représenter par l'un d'eux muni des pouvoirs nécessaires. »

d) Règlement des Assemblées Générales

L'article 33 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en cas d'empêchement par un autre administrateur désigné spécialement à cet effet par le Conseil d'administration.

En cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaires aux comptes, Liquidateur, actionnaire ou groupe d'actionnaires détenant 3% du capital et tout intéressé en cas d'urgence), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Le président de l'assemblée générale est assisté de deux scrutateurs, et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'assemblée (article 281 CSC).

Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires, présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et certifiée par le bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant. »

e) Ordre du jour de l'Assemblée

L'article 34 des statuts stipule que :

« L'ordre du jour est arrêté par le conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent (05 %) du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour. Toutefois l'Assemblée Générale peut, en toutes circonstances révoquer un ou plusieurs membres du conseil d'administration et procéder à leur remplacement.

Une décision d'intenter une action en responsabilité contre les membres du conseil d'Administration peut être prise par l'Assemblée Générale même si son objet ne figure pas à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.»

f) Droit de vote à l'Assemblée Générale

L'article 35 des statuts stipule que :

« Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social présent ou représenté.

Aux Assemblées Générales Ordinaires, tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet.

Le vote n'est valable que s'il est reçu avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée Générale et que si la signature est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucun actionnaire ne peut voter à titre personnel ou par procuration lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différent entre lui et la société. »

g) Procès Verbal de l'Assemblée Générale

L'article 36 des statuts stipule que :

« Les délibérations de l'Assemblée générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau ou tout au moins par la majorité d'entre eux. Le refus de l'un d'entre eux doit être mentionné.

Le procès verbal des délibérations de l'Assemblée générale doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et lieu de sa tenue
- Le mode de convocation.
- L'ordre du jour.
- La composition du bureau.
- Le nombre d'actions participants au vote et le quorum atteint.
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée générale.
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés, soit par le président du conseil, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par tout autre Administrateur.

Après dissolution de la Société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signées par un liquidateur ou, le cas échéant, le liquidateur unique. »

I.3.3 Constitution

a) Assemblée Générale Ordinaire

L'article 37 des statuts stipule que :

« Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement), se composent de tous les actionnaires possédant au moins Dix actions libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau selon les formes prescrites par l'article 30 ci-dessus. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. »

b) Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 39 des statuts stipule que :

« Outre l'application des dispositions prévues par l'article 325 et 326 du CSC, L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la moitié des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société, quinze jours au moins avant la date de la première réunion. »

I.3.4 Pouvoirs

a) Assemblée Générale Ordinaire

L'article 38 des statuts stipule que :

« Est nulle de plein droit :

- l'Assemblée Générale Ordinaire portant approbation des états financiers et des comptes si elle n'est pas précédée par la présentation du rapport des commissaires aux comptes ;
- l'Assemblée dont la convocation n'a pas respecté des dispositions du Code des Sociétés Commerciales à moins que tous les actionnaires soient présents ou représentés ;
- l'Assemblée qui n'a pas prélevé cinq pour cent à titre de réserve légale s'il n'a pas encore atteint le dixième du capital social.

Les actionnaires détenant 10 % du capital social peuvent demander l'annulation des décisions contraires au statuts ou portant atteinte aux intérêts de la société, et prise dans l'intérêt d'un ou quelconques actionnaires ou au profit d'un tiers.

L'action en nullité se prescrit dans un délai d'un an à partir de la décision ou la disparition de la cause de la nullité avant de l'introduction de l'action ou avant jugement quant au fond en premier ressort. »

b) Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 40 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du Conseil d'Administration ou sur celle d'un ou plusieurs actionnaires représentant aux moins cinq pour cent du capital social (article 283 CSC).

L'Assemblée Générale Extraordinaire, délibérant aux conditions de majorité et de quorum prévues respectivement aux deux articles 39 et 41 peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions, à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la Société.

Elle peut décider notamment sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- L'augmentation ou la réduction du capital social.
- La prorogation ou la réduction de durée de la société.
- Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer. »

I.3.5 Quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 41 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau et doit réunir un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers du capital social.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'Assemblée Générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote.

La convocation de la première Assemblée et éventuellement de la deuxième et à la troisième se fait dans les formes et délais prévus par l'article 276 du code des sociétés commerciales.»

I.3.6 Condition de validité des titres

L'article 11 des statuts stipule que :

« Les actions doivent être consignées dans des comptes tenus par la société ou par un Intermédiaire Agréé. La société devra ainsi ouvrir en son siège ou auprès d'un Intermédiaire Agréé un compte au nom de chaque propriétaire d'actions indiquant son nom et son domicile, s'il y a lieu le nom et le domicile de l'usufruitier avec indication du nombre de titres détenus.

La société ou l'Intermédiaire Agréé délivre une attestation comportant le nombre des actions détenues par l'intéressé. Tout propriétaire peut consulter son compte. »

I.3.7 Transmission des droits et obligations attachées aux titres

L'article 15 des statuts stipule que :

« Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelques mains qu'il passe.

La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux résolutions régulièrement prises par l'Assemblée Générale.

La société ne sera pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la déconfiture d'un ou plusieurs actionnaires.

Les héritiers, créanciers, ayant droit ou autres représentants d'actionnaires ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir la position de scellés sur les biens et papiers de la société, en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ; ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'Assemblée Générale. »

II. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL D'ATTIJARI LEASING

II.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Le capital social actuel d'Attijari Leasing se présente comme suit :

Capital social	21 250 000 DT
Nombre d'actions	2 125 000
Nominal	10 DT
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Date de jouissance	01/01/2014

II.2 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

II.2.1 Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du capital d'Attijari Leasing depuis sa création :

Date de la décision et Organe ayant décidé l'Opération	Nature de l'Opération	Nombre d'actions créées ou annulées	Nominal (DT)	Montant de l'Opération (DT)	Nombre total d'actions	Capital social post-Opération (DT)
Assemblée Générale Constitutive du 13/12/1994	Constitution (capital initial)	500 000	10	5 000 000	500 000	5 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 16/03/1999	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	750 000	7 500 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 25/04/2000	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	1 000 000	10 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2005	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	1 250 000	12 500 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2008	Réduction de capital	375 000	10	3 750 000	875 000	8 750 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2008	Augmentation de capital en numéraire	1 250 000	10	12 500 000	2 125 000	21 250 000

II.2.2 Structure de l'actionariat au 06/06/2014

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Participations Tunisiennes	573	2 120 794	21 207 940	99,8%
<i>Personnes Morales (y compris les FCP)</i>	82	1 768 630	17 686 300	83,2%
<i>Ayant 3% et plus</i>	2	1 385 172	13 851 720	65,2%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</i>	11	245 698	2 456 980	11,6%
<i>Ayant au maximum 0,5%</i>	69	137 760	1 377 600	6,5%
<i>Personnes Physiques</i>	491	352 164	3 521 640	16,6%
<i>Ayant 3% et plus</i>	2	178 373	1 783 730	8,4%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</i>	1	25 363	253 630	1,2%
<i>Ayant au maximum 0,5%</i>	488	148 428	1 484 280	7,0%
Reste à convertir		14	140	0,001%
Participations Etrangères	6	4 192	41 920	0,2%
<i>Personnes morales</i>	1	1 659	16 590	0,1%
<i>Ayant 3% et plus</i>	0	0	0	0,0%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</i>	1	1 659	16 590	0,1%
<i>Ayant au maximum 0,5%</i>	0	0	0	0,0%
<i>Personnes Physiques</i>	5	2 533	25 330	0,1%
<i>Ayant 3% et plus</i>	1	2 259	22 590	0,1%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</i>	0	0	0	0,0%
<i>Ayant au maximum 0,5%</i>	4	274	2 740	0,0%
Total Général	579	2 125 000	21 250 000	100,0%

Source : Attijari Intermédiation

II.2.3 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 06/06/2014

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Valeur nominale (DT)	% du capital et des droits de vote
Attijari bank	1 317 856	10	62,0%
M. Rached HORCHANI	106 251	10	5,0%
M. Habib KAMOUN	72 122	10	3,4%
Société d'Automobile et de Matériel	67 316	10	3,2%
TOTAL	1 563 545		73,6%

Source : Attijari Intermédiation

II.2.4 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de Direction au 06/06/2014

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits	Valeur nominale (DT)	Total (DT)	% du capital et des droits de vote
Président du Conseil d'Administration				
M. Khaled BEN JEMAA	25 363	10	253 630	1,2%
Administrateurs				
Attijari bank	1 317 856	10	13 178 560	62,0%
Directeur Général				
M. Kamel HABBACHI				
TOTAL	1 343 219		13 432 190	63,2%

II.2.5 Nombre d'actionnaires

Au 30/06/2014, le capital social de la société Attijari Leasing est réparti entre 579 actionnaires, dont :

- 83 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 496 personnes physiques.

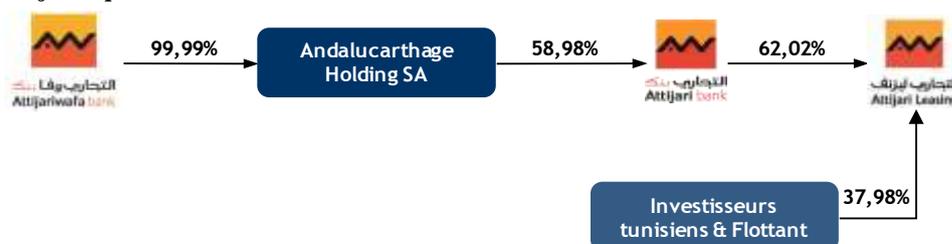
III. APPARTENANCE D'ATTIJARI LEASING AU GROUPE ATTIJARI BANK

Attijari bank est une société anonyme intervenant dans le secteur bancaire au capital actuel de 198 741 000 DT divisé en 39 748 200 actions de nominal 5 dinars dont 54,57% sont détenues par le consortium hispano-marocain de droit marocain, dénommé Andalucarthage Holding S.A.

Le 15 août 2011, Attijariwafa bank a racheté la totalité des participations du Grupo Santander dans le capital d'Andalucarthage Holding S.A et détient par conséquent 99,99% du capital d'Andalucarthage Holding S.A.

L'objet social d'Attijari bank est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction d'Attijari bank à la cote de la bourse a eu lieu en octobre 1990.

Organigramme juridique au 30/06/2014



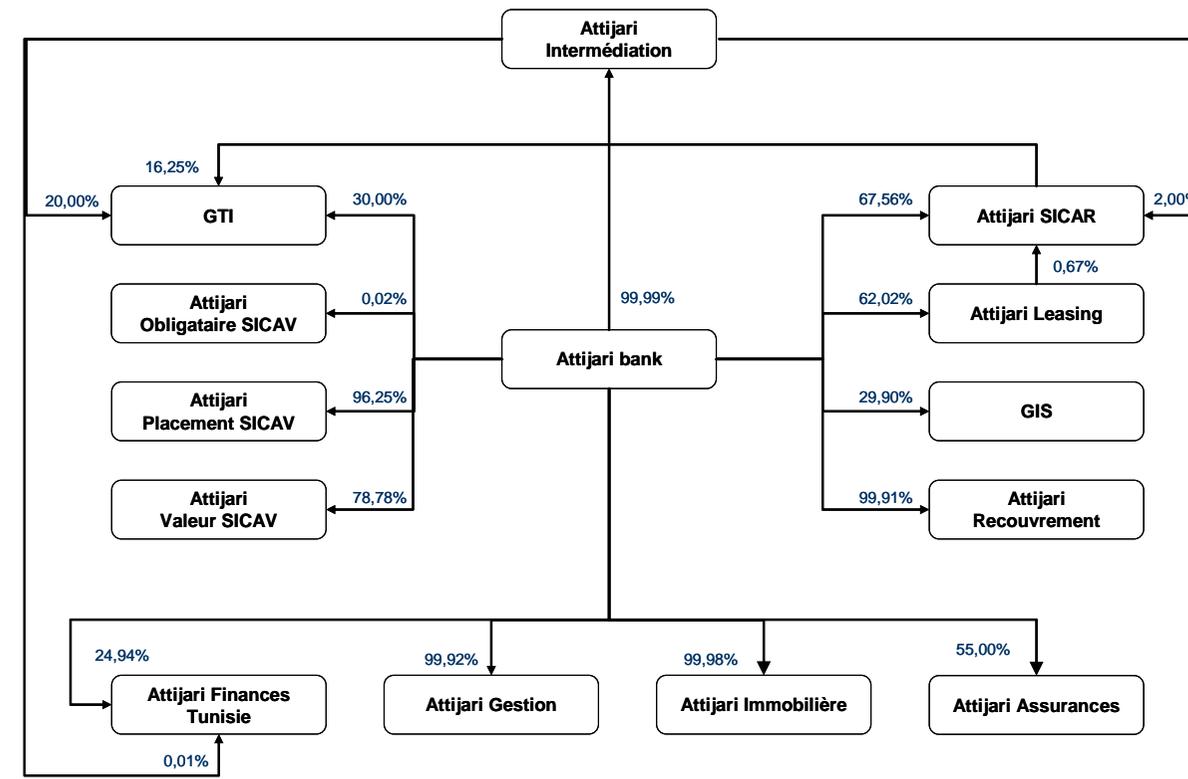
Source : Attijari bank

III.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ATTIJARI BANK

III.1.1 Organigramme juridique au 31/12/2013

Attijari bank regroupe 17 filiales. Les sociétés STIM, AMEL SICAF, STAR Immobilière et BATAM Immobilière, dans lesquelles la Banque détient respectivement 49,00%, 35,85%, 20,00% et 21,80%, en cours de liquidation, n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'absence d'informations financières et par conséquent ne seront pas présentées en tant que filiales d'Attijari bank. L'organigramme juridique du Groupe, au 31/12/2012, se présente de la manière suivante :

Organigramme juridique du Groupe Attijari bank au 31/12/2013



Source : Attijari bank

III.1.2 Etat des participations réciproques entre les sociétés du Groupe arrêté au 31/12/2013

	Attijari bank	Attijari Intermédiation	Attijari Recouvrement	Attijari SICAR	Attijari Leasing	Attijari Immobilière*	Attijari Finances Tunisie	Attijari Gestion	Attijari Obligataire SICAV	Attijari Placement SICAV	Attijari Valeurs SICAV	Général Tunisienne d'Informatique	Générale Immobilière du Sud	Attijari Assurances
Attijari bank		99,99%	99,91%	67,56%	62,02%	99,98%	24,94%	99,92%	0,02%	96,25%	78,78%	30,00%	29,90%	55,00%
Attijari Intermédiation	-		-	2,00%	-	-	0,01%	-	-	-	-	20,00%	-	-
Attijari Recouvrement	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari SICAR	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	16,25%	-	-
Attijari Leasing	-	-	-	0,67%		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Immobilière	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Finances Tunisie	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-	-
Attijari Gestion	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-
Attijari Obligataire SICAV	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
Attijari Placement SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-
Attijari Valeur SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-
Général Tunisienne d'Informatique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
Général Immobilière du Sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Attijari Assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		

Source : Attijari bank

* La société Attijari Immobilière a été créée dans le cadre du recouvrement d'une créance.

La participation directe et indirecte d'Attijari bank dans le capital de la société Attijari Immobilière qui s'élève à 99,98% n'est pas en conformité avec l'article 21 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit dans son paragraphe 2, qui stipule que : « l'établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise exerçant dans un domaine autre que les services financiers ».

III.1.3 Présentation des filiales d'Attijari bank

a) Attijari bank

Dénomination sociale	Attijari bank
Date de création	Juillet 1968
Siège social	Avenue Hédi Karray 1082 Centre Urbain Nord
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits.
Capital social au 31/12/2013	198 741 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ANDALUCARTHAGE Holding SA : 54,57% ; ▪ Groupe M'ZABI : 9,84% ; ▪ Groupe DRISS : 9,90% ; ▪ Autres : 25,69%.
Capitaux propres au 31/12/2013	387 465 KDT
Total produit d'exploitation bancaire au 31/12/2013	362 496 KDT
Résultat net au 31/12/2013	82 674 KDT
Capitaux propres consolidés au 31/12/2013	399 154 KDT
Total produit d'exploitation bancaire consolidé au 31/12/2013	385 920 KDT
Résultat net consolidé au 31/12/2013	77 700 KDT

b) Attijari Intermédiation

Dénomination sociale	Attijari Intermédiation
Date de création	Novembre 1995
Siège social	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'intermédiation en bourse et l'intervention pour le compte de ses clients ainsi que pour son propre compte dans toute opération d'achat, de souscription, de vente ou d'échange de titres de toutes natures, toutes les opérations de marché et la gestion de portefeuilles individuels.
Capital social au 31/12/2013	5 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	Attijari bank : 99,99%
Capitaux propres au 31/12/2013	5 547 KDT
Revenus au 31/12/2013	1 100 KDT
Résultat net au 31/12/2013	(368) KDT

c) Attijari Recouvrement

Dénomination sociale	Attijari Recouvrement
Date de création	Mars 2001
Siège social	Rue Abou Hamed Ghazali résidence Omar bloc A 2 ^{ème} étage Montplaisir 1073 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Recouvrement des créances bancaires pour son propre compte ou celui de tiers.
Capital social au 31/12/2013	1 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	Attijari bank : 99,91%
Capitaux propres au 31/12/2013	2 264 KDT
Revenus au 31/12/2013	1 329 KDT
Résultat net au 31/12/2013	286 KDT

d) Attijari SICAR

Dénomination sociale	Attijari SICAR
Date de création	Juin 1997
Siège social	Rue des lacs de Mazurie les berges du lac résidence Fékih 1 ^{er} étage 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers avec clause de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, celles implantées dans les zones de développement régional ou s'engageant pour la promotion de nouvelles technologies ainsi que celles adhérentes au programme de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques.
Capital social au 31/12/2013	26 456 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 67,56% ; ▪ Société El Bouniane : 13,03% ; ▪ Société de l'Automobile et du Matériels "SAM" : 5,07% ; ▪ STIVEL : 2,07% ; ▪ Société Tunisienne des Engrais Chimiques" STEC" : 3,33% ; ▪ Autres : 8,94%.
Capitaux propres au 31/12/2013	27 810 KDT
Revenus au 31/12/2013	2 249 KDT
Résultat net au 31/12/2013	848 KDT

e) Attijari Leasing

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Date de création	Décembre 1994
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers. à usage professionnel, ainsi que les opérations d'affacturage.
Capital social au 31/12/2013	21 250 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 62,02% ; ▪ Evolia Capital Holding : 3,13% ; ▪ Société d'Automobile et de Matériel SAM : 3,17% ; ▪ M. Rached HORCHANI : 5,00% ; ▪ M. Habib KAMOUN : 3,36% ; ▪ TQB : 2,36% ; ▪ Autres : 20,96%.
Capitaux propres au 31/12/2013	33 805 KDT
Revenus au 31/12/2013	33 358 KDT
Résultat net au 31/12/2013	5 808 KDT

f) Attijari Immobilière

Dénomination sociale	Attijari Immobilière
Date de création	2009
Siège social	Avenue Hédi Karray 1082 Centre Urbain Nord
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La promotion immobilière telle que régie par la loi 90-17 du 26 Février 1990 et modifiée par la loi 91-76. Toutefois, en matière d'acquisitions d'immeubles, son activité se limite à l'acquisition de biens immeubles objets d'hypothèque au profit d'Attijari bank et qui sont cédés dans le cadre des opérations tendant à permettre à ce dernier de recouvrer ses créances.
Capital social au 31/12/2013	150 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	Attijari bank : 99,98%
Capitaux propres au 31/12/2013	(2 330) KDT
Revenus au 31/12/2013	235 KDT
Résultat net au 31/12/2013	(789) KDT

g) Attijari Finances Tunisie

Dénomination sociale	Attijari Finances Tunisie
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble El Baraka, 1 ^{er} étage Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	<p>Le Conseil aux entreprises, l'étude, le diagnostic, l'accompagnement et l'assistance et cela dans le cadre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La restructuration financière ainsi que toutes opérations d'ingénierie financière et de haut de bilan ; ✓ La prise d'intérêts directe ou indirecte tant pour elle même que pour le compte de tiers dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association ; ✓ Toute opération financière : introduction en bourse, emprunt obligataire, augmentations de capital, offre publique d'acquisition, etc.
Capital social au 31/12/2013	1 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Finances Corp. : 75,00% ; ▪ Attijari bank : 24,93%.
Capitaux propres au 31/12/2013	500 KDT
Revenus au 31/12/2013	296 KDT
Résultat net au 31/12/2013	(469) KDT

h) Attijari Gestion

Dénomination sociale	Attijari Gestion
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble FEKIH – Rue des Lacs MAZURIE – Les Berges du Lac - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion des portefeuilles des valeurs mobilières pour le compte des organismes de placement collectif en valeurs mobilières
Capital social au 31/12/2013	500 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	Attijari bank : 99,92%
Capitaux propres au 31/12/2013	844 KDT
Revenus au 31/12/2013	672 KDT
Résultat net au 31/12/2013	134 KDT

i) Attijari Obligataire SICAV

Dénomination sociale	Attijari Obligataire SICAV
Date de création	Mai 2000
Siège social	116, Avenue de la Liberté - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type obligataire.
Capital social au 31/12/2013	115 989 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	Attijari bank : 0,02 %
Capitaux propres au 31/12/2013	115 989 KDT
Revenus au 31/12/2013	6 784 KDT
Résultat net au 31/12/2013	5 818 KDT

j) Attijari Placement SICAV

Dénomination sociale	Attijari Placements SICAV
Date de création	Octobre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennassim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2013	5 148 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	Attijari bank : 96,25%
Capitaux propres au 31/12/2013	5 148 KDT
Revenus au 31/12/2013	477 KDT
Résultat net au 31/12/2013	(452) KDT

k) Attijari Valeurs SICAV

Dénomination sociale	Attijari Valeurs SICAV
Date de création	Octobre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennassim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2013	2 857 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	Attijari bank : 78,78 %
Capitaux propres au 31/12/2013	2857 KDT
Revenus au 31/12/2013	329 KDT
Résultat net au 31/12/2013	(284) KDT

l) Générale Tunisienne d'Informatique

Dénomination sociale	Générale Tunisienne d'Informatique
Date de création	Décembre 1982
Siège social	Résidence Omar Ennasim – 1073 Montplaisir – Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Conseil, études et développement de logiciels informatiques et de solutions adaptées aux besoins des clients en terme de schéma directeur, d'élaboration d'applications intégrées et de réalisation de plans et d'organisations.
Capital social au 31/12/2013	400 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 30,00% ; ▪ Attijari Intermédiation : 20,00% ; ▪ Attijari SICAR : 16,25% ; ▪ BFI : 16,25%.
Capitaux propres au 31/12/2013	680 KDT
Revenus au 31/12/2013	1 370 KDT
Résultat net au 31/12/2013	10 KDT

m) Générale Immobilière du Sud

Dénomination sociale	Générale Immobilière du Sud
Date de création	Décembre 1999
Siège social	Immeuble Tamayouz Bureau E2 1082 Centre Urbain Nord Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La promotion immobilière notamment l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tous les immeubles bâtis.
Capital social au 31/12/2013	3 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Bank : 29,90% ; ▪ La Société d'Engrais Chimique STEC : 30,45% ; ▪ La société SAM : 24,10% ; ▪ M. Laroussi BAYOUDHI: 8,76% ; ▪ M. Abdelaziz DAHMENI : 5,00% ; ▪ M. Néjib DOGHRI : 1,67% ; ▪ M. Samir MARRAKCHI : 0,10% ; ▪ M. Khaled BEN JEMAA: 0,02%.
Capitaux propres au 31/12/2013	6 045 KDT
Revenus au 31/12/2013	0 KDT
Résultat net au 31/12/2013	(54) KDT

n) Attijari Assurances

Dénomination sociale	Compagnie Nouvelle d'Assurance
Date de création	Aout 2012
Siège social	95, Avenue de la liberté 1002 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Assurance vie
Capital social au 31/12/2013	10 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2013	<ul style="list-style-type: none">▪ Attijari Bank : 55,00% ;▪ Wafa assurance : 45,00%
Capitaux propres au 31/12/2013	8 564 KDT
Revenus au 31/12/2013	16 420 KDT
Résultat net au 31/12/2013	(1 436) KDT

III.1.4 Chiffres clés des sociétés du Groupe Attijari bank au 31/12/2013

En KDT	Capitaux propres avant affectation	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net**	Dettes globales*	Charges financières	Dividendes distribués en 2013 au titre de l'exercice 2012	Dividendes distribués en 2014 au titre de l'exercice 2013
Attijari bank	387 465	362 496	111 450	82 674	4 566 602	107 819	1,34 DT / action	1,34 DT / action
Attijari Intermédiation	5 547	1 100	(839)	(368)	2 186	567	10 DT / action	0
Attijari Recouvrement	1 420	1 329	412	286	844	0	14,5 DT / action	3,19 DT/action
Attijari SICAR	27 810	2 249	847	848	17 000	0	3,1 DT / action	3,5 DT / action
Attijari Leasing	33 805	33 358	7 414	5 808	362 859	19 290	1,2 DT / action	1,2 DT / action
Attijari Immobilière	(2 330)	235	46	(789)	16 122	864	0	0
Attijari Finances Tunisie	30	296	(446)	(470)	317	4	0	0
Attijari Gestion	844	672	177	134	244	1	0	0
Attijari Obligataire Sicav	120 789	6 784	5 803	5 818	501	0	3,9 DT / action	4,1 DT/action
Attijari Placement Sicav	5 239	477	226	(452)	158	0	18,4 DT / action	0
Attijari Valeur Sicav	2 907	329	153	(284)	302	0	2,2 DT / action	0
Général Tunisienne d'Informatique	680	1 370	34	10	564	22	0,4 DT/action	0
Général Immobilière du Sud	6 045	0	134	54	9 672	(291)	0	0
Attijari Assurances	8 564	16 420	(1 403)	(1 436)	17 110	0	0	0

Source : Attijari bank

* Total des passifs.

** Avant effet des modifications comptables.

III.1.5 Les engagements financiers du Groupe Attijari bank au 31/12/2013

En KDT	Crédits bancaires	Crédits extérieurs	Emprunts obligataires	Fonds gérés	Emprunts et ressources spéciales**	Découverts bancaires	Billet de trésorerie	TOTAL
Attijari bank	56 134	0	37 931	5 314	65 804	0	0	165 183
Attijari Intermédiation	0	0	0	0	0	0	0	0
Attijari Recouvrement	0	0	0	0	0	0	0	0
Attijari SICAR	0	0	3 988	13 632	2 235	0	0	19 855
Attijari Leasing	181 520	6 998	113 937	0	0	2 785	26 200	331 440
Attijari Immobilière	15 600	0	0	0	0	0	0	15 600
Attijari Finances Tunisie	0	0	0	0	0	179	0	179
Attijari Gestion	0	0	0	0	0	0	0	0
Attijari Obligataire SICAV	0	0	0	0	0	0	0	0
Attijari Placement SICAV	0	0	0	0	0	0	0	0
Attijari Valeur SICAV	0	0	0	0	0	0	0	0
Général Tunisienne d'Informatique	0	0	0	0	0	350	0	350
Général Immobilière du Sud	3	0	0	0	0	0	0	3
Attijari Assurances	0	0	0	0	0	0	0	0

* Y compris les dettes rattachées.

** Y compris les emprunts obligataires

III.1.6 Principaux agrégats financiers d'Attijari bank

Les principaux agrégats consolidés d'Attijari bank se présentent comme suit :

Indicateurs en KDT	2011	2012	2013
Activité			
Dépôts et avoirs de la clientèle	3 321 317*	3 588 826*	4 044 552
Créances sur la clientèle	3 265 506*	3 547 720*	3 765 866
Assise financière			
Total bilan	4 403 061*	4 687 786*	5 276 108
Capital social	168 750	198 741	198 741
Fonds propres part Groupe avant répartition	360 748*	373 495*	399 154
Résultats			
Produit net bancaire	192 508*	229 905	260 597
Charges générales d'exploitation	29 328*	30 536	34 579
Résultat net consolidé avant modif. compt.	32 803*	44 322*	77 700
Ratios			
Rendement des capitaux propres (ROE) ³	10,6%	13,46%	24,17%
Rendement des actifs (ROA) ⁴	0,79%	0,945%	1,476
Indicateurs boursiers			
Cours de l'action au 31 décembre	18,7	14,8	16,248
BPA de base (résultat net consolidé avant modif. compt. / nombre d'actions)	0,972	1,313	2,302
BPA dilué (résultat net consolidé avant modif. compt. / (nombre d'actions de base + nombre d'actions résultant de la convocation des OCA))	0,825	1,115	1,955

Source : Attijari bank

(*) Données retraitées pour besoin de comparabilité

III.2 POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK

Afin de répondre à leurs besoins courants de financement, les filiales du Groupe Attijari bank recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Attijari bank et souscrits par les sociétés du Groupe dans les conditions du marché.

III.3 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE

Le plan de développement 2014-2018 s'articule notamment autour des axes stratégiques suivants :

- Poursuivre l'effort de développement du réseau avec la consolidation de l'effort d'ouverture des nouveaux points de vente ;
- Diversifier l'offre de produits et services répondant aux besoins et aux attentes de la clientèle ;
- Positionner la banque en tant qu'acteur de référence sur le marché tout en situant ses performances aux meilleurs standards.

³ ROE = résultat net consolidé avant modif.compt./ moyenne (n, n-1) des fonds propres part Groupe avant affectation des résultats

⁴ ROA= résultat net consolidé avant modif.compt./ moyenne (n, n-1) du total bilan

III.4 RELATIONS ENTRE ATTIJARI LEASING ET LES SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2013

III.4.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Attijari bank

a) Crédit reçus

Au 31/12/2013, l'encours des crédits d'Attijari Leasing contractés auprès des sociétés du groupe Attijari bank se présentent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE DEBUT	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	SOLDE FIN	INTERET 2013
Attijari bank	68 015 652	96 300 000	81 119 513	83 196 139	4 261 906
Attijari OBLIG SICAV	13 800 000	77 400 000	88 200 000	3 000 000	521 543
SMVDA EI KHADRA	-	1 800 000	1 800 000	-	25 421
Attijari SICAR	-	500 000	500 000	-	7 389
Attijari Intermédiation	-	200 000	-	200 000	11 852
TOTAL	81 815 652	176 200 000	171 619 513	86 396 139	4 828 111

b) Prêts octroyés

Comptes à vue ouvert auprès de	Montant en DT
Attijari bank Agence Lac	1 419 693
Attijari bank Agence Sousse	(459 265)
Attijari bank Agence Sfax	(152 979)
Attijari bank Agence TAMAYOUZ	(178 718)
Attijari bank BAD	(6 299)
Attijari Factoring	(766 917)
Total compte à vue	(144 484)

III.4.2 Créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Créances sur les sociétés du groupe Attijari bank

Néant

b) Dettes envers les sociétés du groupe Attijari bank

Salaires détachés (à Attijari Leasing) : 186 667 DT

Commissions encourues (auprès d'Attijari bank) : 53 121 DT

III.4.3 Apports en capitaux en 2013 avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Reçus

Néant

b) Donnés

Néant

III.4.4 Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et distribués par les sociétés du groupe Attijari bank (2011-2013)

En DT	2011	2012	2013	Forme de rémunération
Attijari SICAR	5 292	6 173	6 174*	dividendes
Total	5 292	6 173	6 174*	

*Montants non encore encaissés

III.4.5 Dividendes et autres rémunérations distribués par la société Attijari Leasing et encaissés par les sociétés du groupe Attijari bank

Au titre de l'exercice 2012, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Société	Montant en DT
ATTIJARI BANK	1 581 427
ATTIJARI VALEURS SICAV	25 248
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	35 921
ATTIJARI FCP CEA	600
ATTIJARI INTERMEDIATION	17 102
Total	1 660 298

Au titre de l'exercice 2013, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Société	Montant en DT
ATTIJARI BANK	1 581 427
ATTIJARI VALEURS SICAV	23 256
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	33 722
ATTIJARI FCP CEA	21 253
ATTIJARI INTERMEDIATION	24 000
ATTIJARI SICAR	18 000
ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	60
Total	1 701 719

III.4.6 Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe Attijari bank

✓ Les garanties et sûretés réelles :

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

✓ Les cautions :

c) Reçues

Néant

d) Données

Néant

III.4.7 Chiffre d'affaires réalisés avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Encaissé

Néant

b) Décaissé

Néant

III.4.8 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou toutes autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Achats

Néant

b) Ventes

Néant

III.4.9 Prestations de services reçues ou données

a) Reçues

La société Attijari Leasing a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société Attijari Finances afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

La charge supportée dans ce cadre, en 2013, s'élève à 30 000 DT.

En date du 10 juin 2013, les sociétés Attijari Leasing et Attijari Finances ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, Attijari Leasing paiera pour chaque emprunt, une commission forfaitaire de 50 000 DT et une commission de succès de 0,3% pour les 20 premiers millions de dinars levés et de 0,5% pour tout montant levé supérieur à 20 000 KDT dans le cadre de l'emprunt obligataire 2013.

La charge supportée à ce titre en 2013 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 130 410 DT.

En date du 23 juillet 2012, les sociétés Attijari Leasing, Attijari Intermédiation et Attijari Finances ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, Attijari Leasing paiera pour chaque emprunt, une commission forfaitaire de 40 000 DT et une commission de succès de 0,3% sur le montant des fonds levés s'il est inférieur à 30 000 KDT et de 0,5% s'il atteint le seuil de 30 000 KDT.

Toutefois, et suivant un avenant signé le 24 décembre 2012, il a été convenue d'appliquer la commission de succès de 0,5% sur le montant des fonds levés dans le cadre de l'emprunt obligataire 2012-2.

La charge supportée à ce titre en 2013 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 100 000 DT.

La société Attijari Leasing a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « Attijari Sicar », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « Attijari Sicar » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « Attijari Sicar » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus value et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2013 pour respectivement 7 500 DT et 1 953 DT.

Au cours de l'exercice 2008, la société Attijari Leasing a conclu une convention cadre avec Attijari bank portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients d'Attijari Leasing ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à Attijari Leasing ;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées par Attijari bank courant l'année 2013, la société Attijari Leasing a supporté une commission de 53 121 DT.

b) Données

Attijari Leasing a encaissé 43 560 DT de la part d'Attijari Finances au titre du loyer des bureaux.

Au cours de l'exercice 2013, Attijari Leasing a mis en force 3 contrats au profit de la société « Attijari Bank », société mère, pour une valeur de 540 735 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 540 735 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 486 553 DT.

III.4.10 Contrat de gestion

La société Attijari Leasing et la société Attijari Intermédiation ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

La société Attijari Leasing a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société Attijari Immobilière en vertu de laquelle, la société Attijari Leasing confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, Attijari Immobilière perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

La charge constatée à ce titre, en 2013, s'élèvent à 9 585 DT.

III.4.11 Contrat de location

L'Attijari Finances en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m² situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

Les produits constatés à ce titre en 2013, s'élèvent à 43 560 DT.

La société Attijari Leasing et la société Attijari bank ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2011, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1^{er} octobre 2012, et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT payable trimestriellement.

La société Attijari Leasing et la société Attijari bank ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2012, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1^{er} octobre 2013, et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT payable trimestriellement.

Les produits constatés à ce titre en 2013, s'élèvent à 10 169 DT.

III.4.12 Fonds gérés

La société Attijari Leasing a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société «Attijari Sicar», en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société «Attijari Sicar» perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société «Attijari Sicar » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus value et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2013 pour respectivement 7 500 DT et 1 883 DT.

III.4.13 Transfert des ressources

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

III.5 RELATIONS DE LA SOCIÉTÉ ATTIJARI LEASING AVEC LES AUTRES PARTIES LIÉES AUTRES QUE LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2013

III.5.1 Prêts octroyés et crédits reçus auprès des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Crédits Reçus

Néant.

b) Prêts octroyés

Néant.

III.5.2 Créances et dettes commerciales avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Créances commerciales

Au cours de l'exercice 2013, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la «Ste les pierres du nord», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur totale de 560 000 DT. A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 752 000 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 580 684 DT.

Au cours de l'exercice 2013, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société «L'immobilière Horchani», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 82 634 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 82 634 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 57 255 DT.

A la clôture de l'exercice 2013, le cumul des contrats mis en force par ATTIJARI LEASING au profit de la «Société Fritex», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés s'élève à 308 000 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 187 669 DT.

Au cours de l'exercice 2013, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société «Odysee Hotels », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 33 017 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 495 018 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 377 726 DT.

b) Dettes commerciales

Néant.

III.5.3 Apports en capitaux en 2012 avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

III.5.4 Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et décaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

III.5.5 Dividendes et autres rémunérations décaissés par la société Attijari Leasing et encaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

Au titre de l'exercice 2011, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1 DT par action soit un total de 2 125 000 DT.

Au titre de l'exercice 2012, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Au titre de l'exercice 2013, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

DT	2012	% du capital et droit de vote	2013	% du capital et droit de vote
Attijari bank	1 581 427	62,02%	1 581 427	62,02%
Attijari Valeurs SICAV	25 248	0,99%	23 256	0,91%
Attijari Placement SICAV	35 921	1,41%	33 722	1,32%
Attijari FCP CEA	600	0,02%	21 253	0,83%
Attijari Intermédiation	17 102	0,67%	24 000	0,94%
Attijari SICAR	0	0,00%	18 000	0,71%
Attijari FCP DYNAMIQUE	0	0,00%	60	0,00%
Total Groupe Attijari	1 660 298	65,11%	1 701 719	66,73%
KAMOUN Habib	86 546	3,39%	86 546	3,39%
COMPAGNIE ARABE DE PROMOTION IMMOBILIERE	21 892	0,86%	21 892	0,86%
STE MEHARI BEACH	3 212	0,13%	3 212	0,13%
Total Groupe KAMOUN	111 650	4,38%	111 650	4,38%
BEN JEMAA Khaled	30 436	1,19%	30 436	1,19%
BEN JEMAA Motors sa	2 357	0,09%	2 375	0,09%
ITTC	10 236	0,40%	10 236	0,40%
SAM	80 779	3,17%	80 779	3,17%
Total Groupe BEN JEMAA	123 808	4,86%	121 451	4,76%
EVOLIA HOLDING	76 105	2,98%	1 338	0,05%
SLIM MOALLA	11	0,00%	10,8	0,00%
Total Groupe Slim MOALLA	76 116	2,98%	1 349	0,05%
Rached HORCHANI	127 501	5,00%	127 501	5,00%
Total Rached HORCHANI	127 501	5,00%	127 501	5,00%
TQB	60 236	2,36%	60 236	2,36%
SPDIT SICAF	36 935	1,45%	36 935	1,45%
Tunisie PLACEMENT SICAF	7 787	0,31%	7 787	0,31%
STRATEGIE ACTION SICAV	12 846	0,50%	5 340	0,21%
Autres	332 822	13,05%	376 032	14,75%
Total Autres	450 626	17,67%	486 330	19,07%
Total Général	2 550 000	100,00%	2 550 000	100,00%

III.5.6 Garanties, suretés réelles et cautions données ou reçues des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

✓ Les garanties et sûretés réelles :

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

✓ Les cautions :

c) Reçues

Néant

d) Données

Néant

III.5.7 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Encaissé

Néant

b) Décaissé

Néant

III.5.8 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou tout autre élément d'actif avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Achats

Néant

b) Ventes

Néant

III.5.9 Prestations de services reçues ou données

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

III.5.10 Contrats de gestion

Néant

III.5.11 Contrats de location

Néant

III.5.12 Fonds gérés

Néant

III.5.13 Transfert de ressources

a) Reçues

Néant

b) Données

La Direction de la société se compose de deux (2) personnes, à savoir :

- Le Directeur Général ;
- Le Directeur Général Adjoint.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 15 mars 2011, M. Kamel HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Kamel HABBACHI au titre de l'exercice 2013, s'élève à 92 146 DT. La charge supportée à ce titre en 2013 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 186 667 DT. Le conseil d'administration réuni le 27 mars 2014 a ratifié cette rémunération.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing se compose de huit (8) personnes, à savoir :

- Un (1) Président du Conseil d'Administration ;
- Sept (7) administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2013 à 50 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Le comité permanent d'audit est composé de quatre (4) administrateurs et trois (3) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2013, a été fixée à 12 000 DT.

III.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2012, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Au titre de l'exercice 2013, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

III.7 MARCHE DES TITRES D'ATTIJARI LEASING

Les titres de capital d'Attijari Leasing sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 30/06/2014, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire, il s'agit de :

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2011	Encours au 31/12/2012	Encours au 31/12/2013
E.O. GL 01/09	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
E.O. GL 01/2010 F	8 750 000	7 000 000	5 250 000	3 500 000
E.O. GL 01/2010 V	21 250 000	17 000 000	12 750 000	8 500 000
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	5 970 000	28 500 000	22 800 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	-	11 640 000	9 312 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	-	8 360 000	8 360 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	-	2 970 000	2 376 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	-	13 830 000	11 064 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	-	3 200 000	2 742 880
E.O. GL 01/2013 CATEG A	2 500 000	-	-	2 500 000
E.O. GL 01/2013 CATEG B	18 292 000	-	-	18 292 000
E.O. GL 01/2013 CATEG C	3 290 000	-	-	3 290 000
E.O. GL 01/2014 CATEG B	15 204 600	-	-	-
E.O. GL 01/2014 CATEG C	9 950 000	-	-	-
Total	127 736 600	49 970 000	108 000 000	113 936 880

III.8 NOTATION

En date du 14 mars 2014, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Historique de l'évolution de la notation d'Attijari Leasing

Attijari Leasing (Ex GENERAL LEASING) était notée BBB+ à long terme (LT) et F2 à court terme (CT) par l'agence de notation Fitch North Africa depuis 1999 et jusqu'à juin 2003. A cette date l'agence de notation a abaissé les notes attribuées à Attijari Leasing, comme suit : BBB pour le long terme avec perspective d'évolution négative et F3 à court terme, et ce eu égard à la détérioration de l'environnement opérationnel général en Tunisie et son impact sur les sociétés de leasing. La perspective d'évolution négative qui assortit la note long terme attribué à Attijari Leasing traduisait l'opinion de l'agence quant aux faiblesses structurelles du secteur du leasing pénalisant son potentiel de développement futur. Parmi les facteurs qui affectent négativement la solvabilité d'Attijari Leasing, on peut citer la faible qualité de ses actifs, la baisse de sa rentabilité ainsi que sa liquidité tendue.

En avril 2004, l'agence de notation a décidé de confirmer les notes attribuées à Attijari Leasing ainsi que la perspective d'évolution négative de sa note long terme : « les notes nationales attribuées par Fitch North Africa à GL reflètent l'impact du ralentissement de la croissance économique tunisienne et d'un environnement opérationnel difficile pour les sociétés de leasing. L'impact sur GL de cet environnement défavorable a été plus fort que pour ses pairs, de sorte qu'elle affiche une plus faible qualité d'actifs ainsi qu'une rentabilité précaire ».

En avril 2005, l'agence de notation a abaissé de nouveaux les notes attribuées à Attijari Leasing à long terme à BBB- (tun) avec perspective d'évolution stable et F3 à court terme, « les notes nationales attribuées par Fitch North Africa à GENERAL LEASING reflètent une qualité d'actifs et une rentabilité qui, bien qu'en amélioration, restent inférieures à celles de ses pairs. Elles tiennent aussi compte de la liquidité tendue et de la détérioration de la capitalisation de Général Leasing ».

En juin 2005, Fitch Ratings a mis sous surveillance négative les notes nationales à long terme et à court terme attribuées à Attijari Leasing suite à la publication par la société d'un communiqué de presse faisant état de réserves émises par le Commissaire Aux Comptes d'Attijari Leasing sur la nature de certaines opérations de leasing de montants importants et portées au bilan d'Attijari Leasing à fin 2004.

En octobre 2005, Fitch ratings a abaissé les notes attribuées sur l'échelle de notation nationale à Attijari Leasing de BBB- (tun) à BB- (tun) pour la note long terme et de F3 (tun) à B(tun) pour la note court terme. Simultanément, l'agence a placé ces notes sous surveillance négative.

L'abaissement des notes résulte de l'incidence sur les fondamentaux financiers de la société de l'amende fiscale qu'elle pourrait payer. La mise sous surveillance négative reflète des incertitudes majeures sur l'amplitude de la détérioration de la situation financière d'Attijari Leasing en l'absence d'états financiers définitifs à fin 2004 ainsi que d'états financiers provisoires à fin juin 2005

En avril 2006, Fitch Ratings a révisé les notes attribuées à Attijari Leasing et la notation de la société a été abaissée de nouveau comme suit : Note à long terme : B+, avec perspective stable et note à court terme B. Par ailleurs, la mise sous surveillance avec implication négative des notes a été levée.

Selon l'agence, l'inspection de l'administration fiscale sur la nature des opérations de leasing figurant pour 35,5 MD au bilan de la société à fin 2004 et contestée par le Commissaire Aux Comptes , a abouti en 2005 à l'imposition d'un redressement fiscal de 5,6 MD payables sur 7 ans. Les états financiers audités de l'exercice 2004, publiés en décembre 2005, ont été établis déduction faite des opérations de leasing litigieuses et après provisionnement de la pénalité fiscale, induisant ainsi une grave dégradation du résultat et des fonds propres de la société.

Le 8 février 2008 la notation d'Attijari Leasing a été maintenue à « B+(tun) » à long terme avec surveillance positive et « B(tun) » à long terme avec surveillance positive et « B(tun) » à court terme.

La mise sous surveillance positive des notes nationales d'Attijari Leasing reflète le démarrage effectif en 2008 du processus d'intégration de la société dans le groupe Attijariwafa Bank ('AWB', 'BB+'/'B'/'Stable'), comme en attestent le changement de dénomination de la société ainsi que les discussions menées entre l'agence et AWB, qui est indirectement le principal actionnaire d'Attijari Leasing. Fitch ratings considère favorablement ce processus d'intégration car il permettra d'adosser

Attijari Leasing à un groupe bancaire susceptible de lui apporter un soutien financier en cas de nécessité. Il pourra également lui fournir des appuis techniques et commerciaux contribuant au redressement de son activité et de ses fondamentaux financiers.

Le 11 août 2008, Fitch Ratings a procédé de nouveau à la révision des notes attribuées à Attijari Leasing en levant la surveillance positive et en relevant la note nationale à long terme de 'B+(tun)' à 'BB+(tun)'. La note nationale à court terme a été confirmée à 'B(tun)'. La perspective sur la note nationale à long terme est stable.

Le relèvement de la note nationale attribuée à Attijari Leasing reflète l'intégration de la société dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+'/Perspective Stable) à travers sa filiale tunisienne, Attijari bank Tunisie (ABT).

L'agence de notation est convaincue de la volonté forte d'ABT et, en dernier ressort, d'AWB d'apporter leur soutien à Attijari Leasing en cas de nécessité. L'augmentation de capital a également permis à Attijari Leasing de retrouver un ratio de solvabilité conforme aux exigences réglementaires (14,2% à fin mai 2008). Fitch, considère toutefois, que ce ratio demeure faible au regard de la piètre qualité d'actifs d'Attijari Leasing. La liquidité de la société reste très tendue mais bénéficie désormais du soutien de ses actionnaires banquiers en cas de besoin.

L'appartenance au groupe AWB permet également à Attijari Leasing de bénéficier d'appuis techniques et commerciaux qui contribueront au redressement de son activité et de ses fondamentaux financiers.

Le 26 juin 2009, Fitch ratings a confirmé la note à Attijari Leasing à LT à 'BB+ (tun) et à CT à B(tun) avec perspective à long terme stable.

Le 11 mai 2010, Fitch ratings a encore une fois confirmé la note à Attijari Leasing à LT à 'BB+ (tun) et à CT à B (tun) avec perspective à long terme stable.

Le 09 février 2011, le 1^{er} juillet 2011, le 07 septembre 2011, le 04 juillet 2012, le 13 février 2013, le 07 février 2014 et le 14 mars 2014, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Date de modification	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note LT
12/03/1999	F2	BBB+	
20/07/2000	F2	BBB+	
27/03/2003	F2	BBB+	
16/06/2003	F3	BBB	Négative
16/04/2004	F3	BBB	Négative
08/04/2005	F3	BBB-	Stable
03/06/2005	F3	BBB-	
06/10/2005	B	BB-	
26/04/2006	B	B+	Stable
08/02/2008	B	B+	
11/08/2008	B	BB+	Stable
26/06/2009	B	BB+	Stable
11/05/2010	B	BB+	Stable
09/02/2011	B	BB+	Stable
01/07/2011	B	BB+	Stable
07/09/2011	B	BB+	Stable
04/07/2012	B	BB+	Stable
13/02/2013	B	BB+	Stable
07/02/2014	B	BB+	Stable
14/03/2014	B	BB+	Stable

Attijari Leasing

Fiche de notation

Notes

Notes Nationales	
Long Terme	BB+(tun)
Court Terme	B(tun)
Risque Souverain	
NDE* LT en monnaie étrangère	BB-
NDE* LT en monnaie locale	BB
Note de plafond souverain	BB

Perspective

NDE* LT en monnaie étrangère	Négative
NDE* LT en monnaie locale	Négative
Note Nationale à Long Terme	Stable

* NDE - Note de Défaut Estimée

Données Financières

Attijari Leasing	30 juin 31 déc	
	13	12
Total Bilan (Mio USD)	231,8	237,4
Total Bilan (Mio TND)	383,5	368,9
Fonds propres (Mio TND)	31,4	31,1
Résultat d'exploitation (Mio TND)	3,9	8,3
Résultat Net (Mio TND)	2,9	5,9
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	2,1	2,5
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	25,1	26,7
Ratio Tier 1 (%)	7,9	8,1
Fds Propres Durs	8,4	8,8
Fitch/Actifs Pondérés		

Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies (mars 2014)

Analystes

Sonia Trabelsi
+33 1 44 29 91 42
sonia.trabelsi@fitchratings.com

Solena Gloaguen
+44 20 3530 1126
solena.gloaguen@fitchratings.com

Fondements des notes

Des notes basées sur l'actionariat : Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing (AL) reposent sur le soutien qu'elle pourrait recevoir de la part de son actionnaire indirect, le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+/Stable/bb-') à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT), en cas de besoin.

Le soutien limité d'AWB : Le capital d'AL est détenu à 65,4% par ABT, banque tunisienne contrôlée à 54,6% par la holding Andalucarthage dont AWB est actionnaire quasiment exclusif. Fitch estime qu'il existe une forte volonté de soutien de la part d'ABT et, en dernier ressort, d'AWB, en faveur d'AL, en cas de besoin. Toutefois, la probabilité d'un tel soutien est limitée compte tenu de la faible qualité de crédit d'AWB (comme l'indique sa note de viabilité 'bb-'). ABT n'est pas notée par Fitch.

Fitch considère que l'Etat marocain soutiendrait AWB en cas de nécessité, compte tenu de son importance systémique au Maroc. Toutefois, Fitch estime qu'un soutien transfrontalier (soutien de l'Etat marocain à AL au travers d'AWB) est incertain. Par conséquent, Fitch évalue la capacité d'AWB à soutenir AL au regard de sa solidité financière intrinsèque.

Une intégration renforcée dans ABT : Outre sa participation majoritaire au conseil d'administration d'AL (au travers d'ABT), AWB exerce son contrôle sur la société au travers de la participation d'ABT à ses comités d'audit et de risques, et de l'assistance accrue qu'elle apporte à l'amélioration du contrôle des risques.

Une liquidité soutenue par les actionnaires : Le financement de la société reste dépendant d'ABT, qui lui fournissait (directement et indirectement) environ 30% de ses ressources à fin juin 2013 (contre environ 40% à fin juin 2012). Le soutien d'ABT permet à AL de gérer le risque de refinancement lié à l'augmentation du recours aux financements à court terme, suite au resserrement de la liquidité du secteur financier depuis 2011.

Un fort risque de crédit résiduel : Les créances douteuses (avant radiations) étaient en légère hausse à fin 2012 suite à la dégradation de l'environnement économique et au maintien d'une politique agressive d'octroi de crédits sur la période 2009-2012. Les ratios de qualité d'actifs d'AL restent pénalisés par un stock important de créances douteuses anciennes (48% dataient de plus de 5 ans à fin juin 2013, totalement provisionnées), et les créances classées nettes de provisions représentent une part considérable des fonds propres.

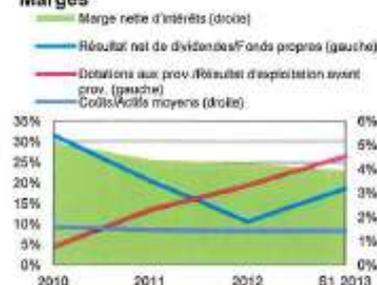
Une rentabilité amoindrie mais élevée : Les ratios de rentabilité d'Attijari Leasing, parmi les plus élevés du secteur, ont souffert en 2013 de la baisse de la marge nette d'intérêt, reflet d'une forte concurrence du secteur, de la hausse du coût des ressources et du ralentissement de l'activité d'AL, mais aussi du poids des dotations aux provisions sur créances douteuses. Fitch estime que ces tendances devraient globalement perdurer en 2014. AL s'est toutefois fixé un objectif de relèvement de sa marge nette d'intérêt pour soutenir sa rentabilité en 2014.

Perspectives et éléments déterminants des notes

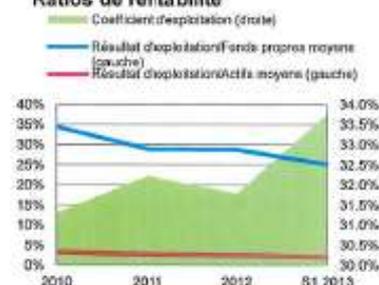
Contrôle d'AWB : Un relèvement des notes nationales d'AL pourrait intervenir en cas d'accroissement important du contrôle d'AWB dans la société et d'une intégration plus étroite dans celle-ci. A l'inverse, les notes pourraient être abaissées si AWB diminuait sensiblement sa participation dans le capital d'ABT (et, par voie de conséquence, dans celui d'AL), ou à la suite d'une dégradation importante de la note de viabilité d'AWB.

Source: Société ; Fitch (données à fin juin 2013 sauf mention contraire).

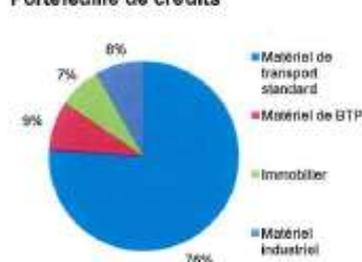
Marges



Ratios de rentabilité



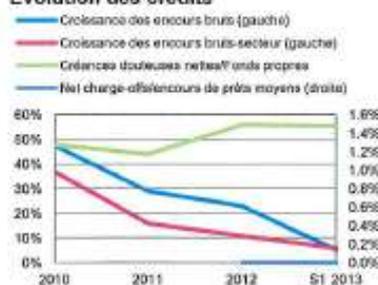
Portefeuille de crédits



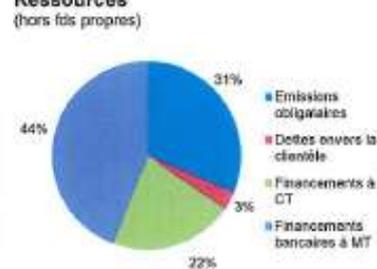
Qualité d'actifs (% d'encours bruts)



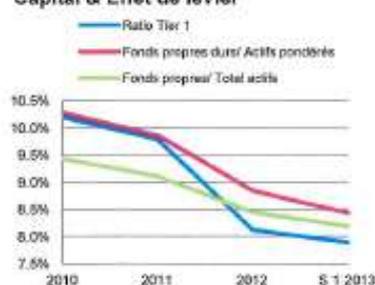
Evolution des crédits



Ressources (hors fds propres)



Capital & Effet de levier



Related Criteria

Global Financial Institutions Rating Criteria (janvier 2014)
 Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2012)
 National Scale Ratings Criteria (octobre 2013)

Attijari Leasing Income Statement

	30 Jun 2013			31 Dec 2012			31 Dec 2011			31 Dec 2010		
	6 Months - Interim		Interim	Year End		Year End	Year End		Year End	Year End		Year End
	USDm	TNDm	As % of	TNDm	As % of	TNDm	As % of	TNDm	As % of	TNDm	As % of	
	Unaudited	Unaudited	Earning Assets	Unaudited	Earning Assets	Unaudited	Earning Assets	Unaudited	Unaudited	Unaudited	Earning Assets	
1. Interest Income on Loans	9.0	15.7	6.00	28.1	7.90	22.1	7.56	17.6	8.24			
2. Other Interest Income	0.2	0.4	0.22	0.4	0.11	0.3	0.11	0.2	0.29			
3. Dividend Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.4	0.10			
4. Gross Interest and Dividend Income	9.2	16.1	6.22	28.5	8.06	22.4	8.00	18.2	8.62			
5. Interest Expense on Customer Deposits	0.1	0.1	0.05	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
6. Other Interest Expense	5.4	9.9	4.82	19.0	4.28	11.8	4.14	9.1	4.28			
7. Total Interest Expense	5.4	9.9	4.87	19.0	4.28	11.8	4.14	9.1	4.28			
8. Net Interest Income	4.3	7.1	3.54	13.5	3.82	10.0	3.86	9.1	4.34			
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.1	0.1	0.05	0.1	0.03	0.0	0.00	0.0	0.00			
11. Net Gains (Losses) on Assets at Fair Value through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.1	0.03	0.1	0.04	0.1	0.05			
14. Other Operating Income	0.5	0.8	0.43	1.4	0.40	1.2	0.43	0.7	0.31			
15. Total Non-Interest Operating Income	0.6	0.9	0.49	1.6	0.48	1.3	0.46	0.8	0.37			
16. Personnel Expenses	1.0	1.9	0.87	2.8	0.79	2.3	0.82	1.8	0.84			
17. Other Operating Expenses	2.7	1.3	0.60	2.0	0.57	1.6	0.57	1.3	0.61			
18. Total Non-Interest Expenses	1.6	2.7	1.46	4.8	1.26	3.9	1.39	3.1	1.45			
19. Equity accounted Profit/Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
20. Pre-impairment Operating Profit	3.2	5.3	2.07	10.3	2.91	8.2	2.93	6.8	3.19			
21. Loan Impairment Charge	0.8	1.4	0.76	2.0	0.57	1.0	0.38	0.3	0.14			
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.04	0.0	0.00			
23. Operating Profit	2.4	3.9	2.11	8.3	2.35	7.1	2.54	6.5	3.04			
24. Equity accounted Profit/Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
25. Non-recurring Income	0.2	0.3	0.10	0.2	0.05	0.0	0.00	0.0	0.00			
26. Non-recurring Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
29. Pre-tax Profit	2.6	4.2	2.27	8.6	2.49	7.1	2.54	7.0	3.28			
30. Tax expense	0.8	1.3	0.70	2.6	0.74	1.5	0.54	0.1	0.05			
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
32. Net Income	1.8	2.9	1.57	6.0	1.75	5.6	2.00	6.9	3.23			
33. Change in Value of AFS Investments	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
35. Currency Translation Differences	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			
36. Remeasuring OCI (Gains/Losses)	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			
37. Fitch Comprehensive Income	1.8	2.9	1.57	6.0	1.75	5.6	2.00	6.9	3.23			
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	1.8	2.9	1.57	6.0	1.75	5.6	2.00	6.9	3.23			
40. Memo: Common Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	2.6	0.74	n.a.	-	0.0	0.00			
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			

Exchange rate

USD1 = TND1.85480

USD1 = TND1.00060

USD1 = TND1.45938

USD1 = TND1.43793

Attijari Leasing Balance Sheet

Assets	30 Jun 2013			31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010	
	6 Months - Interim	Interim	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of
	US\$mn	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	Assets
A. Loans									
1. Residential Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Other Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Other Consumer/ Retail Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Loans	239.9	397.0	103.52	377.2	102.50	306.7	102.30	257.8	102.41
6. Less: Reserves for Impaired Loans/ NPLs	17.2	28.4	7.41	27.6	7.55	23.5	7.54	28.6	12.40
7. Net Loans	222.7	368.6	96.11	349.4	94.95	278.1	92.78	229.2	90.01
8. Gross Loans	239.9	397.0	103.82	377.2	102.50	306.7	102.30	257.8	102.41
9. Memo: Impaired Loans included above	27.7	45.8	11.94	45.2	12.28	40.6	13.54	29.3	18.93
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
B. Other Earning Assets									
1. Loans and Advances to Banks	1.1	1.8	0.47	2.9	0.79	1.6	0.53	4.3	1.85
2. Reverse Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Trading Securities and at Fair Value through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Available for Sale Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Held to Maturity Securities	1.3	2.2	0.57	1.2	0.33	0.2	0.07	0.2	0.09
7. At-equity Investments in Associates	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Total Securities	1.3	2.2	0.57	1.2	0.33	0.2	0.07	0.2	0.09
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Memo: Total Securities Pledged	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Investments in Property	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
15. Total Earning Assets	225.2	372.6	97.19	359.6	96.06	279.9	93.36	213.6	91.95
C. Non-Earning Assets									
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Fixed Assets	2.2	3.6	0.94	3.8	1.03	4.3	1.43	3.5	1.51
5. Goodwill	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Intangibles	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	4.4	7.3	1.90	10.7	2.91	15.6	5.20	15.2	6.55
11. Total Assets	231.8	383.5	100.00	369.6	100.00	295.8	100.00	232.2	100.00
Liabilities and Equity									
D. Interest-Bearing Liabilities									
1. Customer Deposits - Current	6.3	10.4	2.71	9.4	2.55	6.7	2.23	0.8	0.34
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	6.3	10.4	2.71	9.4	2.55	6.7	2.23	0.8	0.34
5. Deposits from Banks	14.4	23.8	6.21	21.9	5.95	1.8	0.60	0.9	0.39
6. Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	27.9	48.2	12.05	45.8	12.45	16.6	5.64	13.5	5.81
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	48.6	80.4	26.96	77.1	20.95	28.1	9.47	14.3	6.16
9. Senior Debt/Maturing after 1 Year	135.8	226.3	59.01	210.7	58.01	204.6	69.25	162.6	70.03
10. Subordinated Borrowing	12.1	20.0	5.22	20.9	5.43	20.0	6.87	20.9	8.61
11. Other Funding	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Total Long Term Funding	148.8	246.3	64.22	231.7	64.05	224.6	74.92	183.6	78.64
13. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Trading Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
15. Total Funding	197.4	326.7	86.19	312.8	85.00	249.7	83.29	196.9	84.80
E. Non-Interest Bearing Liabilities									
1. Fair Value Portion of Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Credit impairment reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Reserves for Pensions and Other	0.1	0.2	0.05	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Current Tax Liabilities	0.3	0.5	0.13	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Other Liabilities	14.9	24.7	6.44	24.1	6.55	22.8	7.61	13.4	5.77
10. Total Liabilities	212.6	351.1	91.81	336.9	91.55	272.5	90.69	210.3	90.57
F. Hybrid Capital									
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
G. Equity									
1. Common Equity	19.0	31.4	8.19	31.1	8.45	27.3	9.11	21.9	9.43
2. Non-controlling Interest	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Total Equity	19.0	31.4	8.19	31.1	8.45	27.3	9.11	21.9	9.43
7. Total Liabilities and Equity	231.8	383.5	100.00	369.6	100.00	299.8	100.00	232.2	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	19.0	31.4	8.19	31.1	8.45	27.3	9.11	21.9	9.43
9. Memo: Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Exchange rate	USD1 = TND1.65460			USD1 = TND1.55060		USD1 = TND1.48930		USD1 = TND1.43780	

Attijari Leasing Summary Analytics

	30 Jun 2013 6 Months - Interim	31 Dec 2012 Year End	31 Dec 2011 Year End	31 Dec 2010 Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.11	8.21	8.19	8.49
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	2.04	0.00	0.00	0.00
3. Interest Income/ Average Earning Assets	8.94	8.95	9.09	10.22
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.68	5.26	5.23	5.60
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	3.94	4.25	4.58	5.11
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	3.17	3.62	3.98	4.04
7. Net Interest Inc Less Prohibited Stock Dividend/ Average Earning Assets	3.94	4.25	4.58	5.11
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	11.25	10.60	10.74	8.08
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	33.75	31.79	32.23	31.31
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.45	1.43	1.47	1.80
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	34.15	35.64	33.33	35.98
5. Pre-impairment Op. Profit/ Total Assets	2.94	3.06	3.08	3.51
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	25.42	19.42	13.41	4.41
7. Operating Profit/ Average Equity	25.13	28.72	28.86	34.39
8. Operating Profit/ Average Total Assets	2.09	2.47	2.67	3.30
9. Taxes/ Pre-tax Profit	30.95	30.99	21.43	1.43
10. Pre-impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.87	2.93	2.95	3.19
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.11	2.36	2.58	3.05
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	18.68	20.42	22.76	36.51
2. Net Income/ Average Total Assets	1.56	1.75	2.11	3.55
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	18.68	20.42	22.76	36.51
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	1.56	1.75	2.11	3.55
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.57	1.88	2.02	3.24
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	1.57	1.88	2.02	3.24
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	8.44	8.85	9.95	10.20
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	8.19	8.45	9.11	9.43
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	7.90	8.13	9.79	10.20
5. Total Regulatory Capital Ratio	12.28	12.82	14.89	15.34
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	7.90	8.13	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	8.19	8.45	9.11	9.43
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	0.00	44.07	0.00	0.00
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	0.00	44.07	0.00	0.00
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Internal Capital Generation	18.62	10.61	20.51	31.51
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	4.21	22.75	29.11	58.70
2. Growth of Gross Loans	5.25	22.99	28.97	47.52
3. Impaired Loans/ Total Gross Loans	11.54	11.98	13.24	15.53
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross Loans	7.15	7.37	9.33	12.11
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	62.01	61.50	70.44	73.28
6. Impaired loans less Reserves for Impaired Loans/ Fitch Core Capital	55.41	55.85	43.90	47.95
7. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	55.41	55.85	43.90	47.95
8. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.73	0.58	0.37	0.14
9. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	0.00	0.00	0.00	1.48
10. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	11.54	11.98	13.24	15.53
F. Funding				
1. Loans/ Customer Deposits	3,617.31	4,012.77	4,577.61	29,725.00
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	7.95	13.24	86.89	n.a.
3. Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivatives)	3.18	3.01	2.68	0.41

Attijari Leasing Reference Data

	30 Jun 2014			31 Dec 2013		31 Dec 2011		31 Dec 2010	
	6 Months - Interim only - USDm	11 Month - TNDm	As % of Assets	Year End - TNDm	As % of Assets	Year End - TNDm	As % of Assets	Year End - TNDm	As % of Assets
A. Off-Balance Sheet Items									
1. Managed Securitised Assets Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other off-balance sheet exposure to securitisation	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	9.2	15.3	3.99	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Contractual Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Unsecured Values	241.0	388.8	103.99	388.0	100.30	298.8	100.00	232.2	100.00
8. Items: Total Weighted Risk	224.8	372.0	97.03	351.5	95.02	277.6	92.30	213.1	81.77
9. Fair Adjustments to Weighted Risk	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Weighted Risk	224.8	372.0	97.03	351.5	95.02	277.6	92.30	213.1	81.77
B. Average Balance Sheet									
Average Loans	235.8	387.1	100.94	262.3	93.02	276.0	90.05	237.3	89.28
Average Earning Assets	219.4	383.1	84.68	210.0	86.41	246.3	82.22	178.7	76.70
Average Assets	222.1	373.6	37.59	230.5	61.47	265.9	85.69	193.7	63.42
Average Managed Securitised Assets (MSA)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Average Interest-Bearing Liabilities	103.3	319.6	83.39	285.3	77.59	221.8	73.00	166.9	67.57
Average Common Equity	18.0	31.3	8.16	28.9	7.88	24.6	8.21	18.3	6.54
Average Equity	18.9	31.3	8.18	28.9	7.88	24.6	8.21	18.3	6.54
Average Customer Deposits	9.0	9.9	2.66	10.3	2.80	2.6	0.83	6.7	0.30
C. Maturities									
Asset Maturities:									
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Liability Maturities:									
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturity < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturity 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturity 1-5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturity > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturity < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturity 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturity 1-5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturity > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	12.1	20.9	5.22	20.0	5.43	20.9	6.67	20.6	8.81
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
D. Equity Reconciliation									
1. Equity	19.0	31.4	8.19	31.3	8.46	27.3	8.11	21.9	9.43
2. Add: Prof. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	9.0	0.00	0.0	0.00
4. Provisions Equity	10.0	31.4	8.19	31.3	8.45	27.3	8.11	21.9	9.43
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation									
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	19.0	31.4	8.19	31.3	8.46	27.3	8.11	21.9	9.43
2. Fair value adjustment in own credit ratings at 1v on the 100-100 only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. Fair value discounts off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
9. Fitch Core Capital	19.0	31.4	8.19	31.3	8.45	27.3	8.11	21.9	9.43
10. Eligible weighted Hybrid capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Exchange Rate	USD1 = TND1.66480			USD1 = TND1.59990		USD1 = TND1.49930		USD1 = TND1.43700	

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE.

Copyright © 2014 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004 Telephone: 1-800-753-4824. (212) 908-0500. Fac: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreement procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch also relies on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or liability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

Chapitre 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION

I. APERÇU DU SECTEUR DU LEASING TUNISIEN

I.1 CADRE REGLEMENTAIRE

I.1.1 Lois régissant le secteur

L'activité des sociétés de leasing est régie par les lois suivantes :

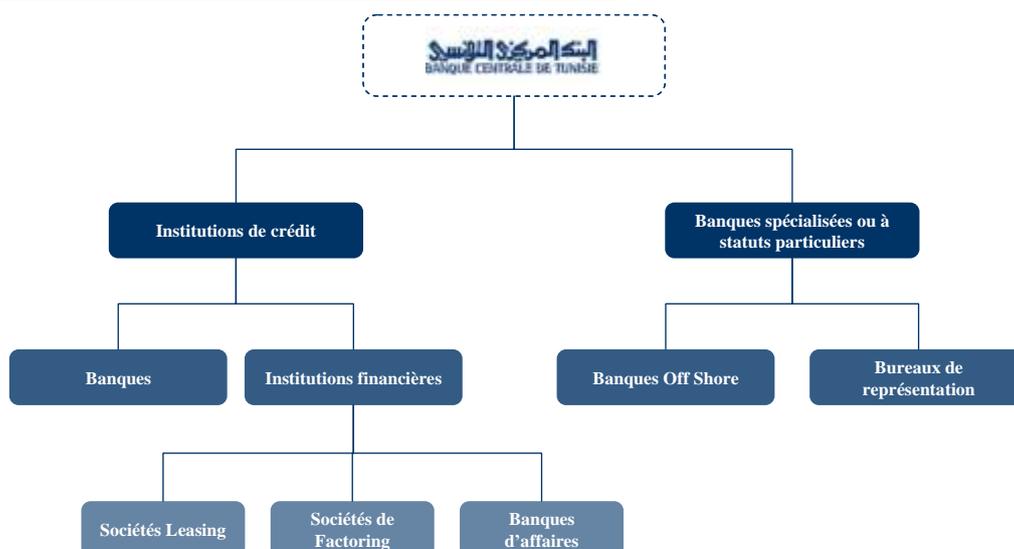
- Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et les textes et lois subséquents ;
- Loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing ;
- Loi n°77-37 du 25 mai 1977 régissant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux d'immeubles ou des locaux à usage commercial, industriel ou artisanal ;
- Loi n°85-108 du 6 décembre 1985 portant encouragement d'organismes financiers et bancaires travaillant essentiellement avec les non-résidents.

I.1.2 Organisation du secteur du leasing tunisien

Les établissements de crédit en Tunisie sont placés sous le contrôle et la supervision de la Banque Centrale de Tunisie dont les principaux rôles sont :

- Veiller sur la politique monétaire ;
- Contrôler la circulation monétaire et veiller au bon fonctionnement des systèmes de paiement et garantir sa stabilité, sa solidité, son efficacité ainsi que sa sécurité ;
- Superviser les établissements de crédit ;
- Préserver la stabilité et la sécurité du système financier.

Organisation du système bancaire et organismes spécialisés tunisiens



Source : BCT

I.2 HISTORIQUE

L'activité du leasing en Tunisie est une activité relativement jeune. Elle a été instaurée en 1984 date à laquelle la première société de leasing, à savoir Tunisie Leasing, a été créée.

Cette activité est venue consolider le paysage des services financiers en Tunisie afin de contribuer au financement de l'économie tunisienne et de relayer le financement par endettement bancaire.

Les produits proposés par les sociétés de leasing ont connu un franc succès principalement auprès des Petites et Moyennes Entreprises (PME) tunisiennes qui voient en cette solution de financement une alternative au crédit bancaire.

I.3 PRESENTATION DU SECTEUR DU CREDIT BAIL TUNISIEN

Le secteur du leasing occupe une place de taille dans le paysage financier tunisien. Sa contribution au financement de l'économie prend de plus en plus d'ampleur.

En 2013, les mises en force ont atteint 1 417 MDT contre 1 394 MDT en 2012, enregistrant ainsi une croissance de 1,6% sur cette période.

La nature du tissu économique tunisien composé principalement de PME fait que le recours au secteur du leasing s'intensifie d'une année à l'autre. La célérité du traitement du dossier et la souplesse des procédures de financement restent les points forts du secteur. De ce fait, le recours au financement leasing est devenu le choix préféré pour un grand nombre de sociétés.

Le secteur de leasing recèle des potentialités de croissance considérables. Sauf événements exceptionnels, les professionnels sont unanimes quant à l'évolution favorable du secteur.

En Tunisie, la majorité des banques disposent actuellement d'une filiale de crédit-bail. A ce jour, il existe neuf sociétés de leasing en Tunisie dont six sont cotées sur la bourse de Tunis.

Société	Raison sociale	Cotation	Principaux actionnaires
TLS	Tunisie Leasing	Coté	Groupe Amen
TJL	Attijari Leasing	Coté	Attijari bank
CIL	Compagnie Internationale de Leasing	Coté	M. Mohamed BRIGUI (PDG de la société)
ATL	Arab Tunisian Leasing	Coté	ATB
WIFACK	El Wifack Leasing	Coté	Invest Sicaf-STB
Modern Leasing	Modern Leasing	Coté	Banque de l'Habitat
AIL	Arab International Lease	Non coté	Banque Tuniso-Koweitienne
Best Lease	Best Lease	Non coté	Al-Baraka Bank
HL	Hannibal Lease	Coté	Groupe Djilani

Source : BVMT

Le taux de pénétration du secteur ne cesse d'augmenter grâce à un recours croissant des PME au produit leasing.

Toutes les sociétés de leasing se sont penchées sur la maîtrise du coût des ressources et ce afin d'assurer l'équilibre de leurs situations financières. L'émission des emprunts obligataires reste la forme préférée de refinancement

II. HISTORIQUE DE ATTIJARI LEASING

Attijari Leasing a été créée en décembre 1994 sous la dénomination de Général Leasing avec un capital initial de 5 000 000 DT, porté à 7 500 000 DT en mars 1999.

La société a été introduite à la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis en juillet 1999 par une offre publique de vente portant sur 225 000 titres soit 30,0% du capital ce qui lui a permis de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20,0% pour une période de 5 ans à partir de l'année d'ouverture du capital et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec la clôture de l'exercice 2003.

Attijari Leasing a pour activité principale la réalisation des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles ainsi que le factoring qui a démarré en juillet 2002 et qui assure le suivi de l'encours commercial, la gestion du poste client et le financement à court terme des entreprises.

En avril 2000, le capital social de la société a été porté à 10,0 MDT.

En 2005, Attijari Leasing a commencé à connaître des difficultés. En effet, suite à la requalification de certaines opérations réalisées par la société, l'administration fiscale a effectué un contrôle portant sur les exercices 2001 à 2004. Ce contrôle a généré une dette fiscale définitive d'un montant de 4,9 MDT, payable sur 7 ans. De ce fait, Attijari Leasing, a vu ses comptes lourdement plombés par la

constitution d'une provision pour risque fiscal suite au redressement intervenu en juillet 2005 au titre de la TVA relative au financement du matériel spécifique effectué durant les exercices 2003 et 2004.

L'irrecevabilité de la qualification de « leasing » par l'administration fiscale au titre des transactions précitées du fait de l'inexistence d'une partie importante de matériels, a mis à la charge d'Attijari Leasing, la TVA déduite à tort par elle. Ces événements ont perturbé sensiblement l'activité d'Attijari Leasing au cours des exercices 2004, 2005 et 2006.

En décembre 2005 et dans le cadre du développement des activités de la société, de consolidation de ses capitaux permanents et en vue de se conformer aux obligations des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing, le capital d'Attijari Leasing a été porté à 12,5 MDT.

En janvier 2008, et afin de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001- 65 relative aux établissements de crédit, et en vue de résorber une partie des pertes antérieures qui plombent le bilan de la société, le capital social d'Attijari Leasing a été réduit à concurrence de 3,750 MDT en le portant de 12,5 MDT à 8,750 MDT, et ce par l'annulation de 375 000 actions de nominal 10 dinars chacune. Cette réduction du capital a été suivie d'une augmentation le portant de 8,750 MDT à 21,250 MDT. Cette opération s'est inscrite dans le cadre de la recapitalisation de la société et de la consolidation de ses fonds propres en vue de se conformer aux obligations légales et à celles des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing.

III. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING AU 31/12/2013

III.1 SITUATION D'ATTIJARI LEASING PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31/12/2013

Le tableau ci-après retrace l'évolution du secteur de leasing tunisien sur la période 2011-2013 :

En MDT	Ensemble du secteur			Attijari Leasing			Part de Marché d'Attijari Leasing		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Approbations	1 449	1 748	1 759	238	286	252	16,4%	16,4%	14,3%
Mises en force	1 174	1 394	1 417	175	220	211	14,9%	15,8%	14,9%
Encours financiers	2 161	2 415	2 601	273	344	375	12,6%	14,2%	14,4%

Source : CIL

La part de marché d'Attijari Leasing en termes d'approbations est passée de 16,4% en 2011 à 14,3% en 2013. Avec une part de marché de 14,9% en termes de mises en forces, Attijari Leasing se positionne au 2^{ème} rang des sociétés de leasing tunisiennes.

III.2 EVOLUTION DES APPROBATIONS DES SOCIETES DE CREDIT-BAIL

A fin 2013, les approbations enregistrent un repli de 11,9% par rapport à leur niveau de 2012. Sur la période 2011-2013, les approbations enregistrent une croissance annuelle moyenne de 2,9% s'établissant à 252 MDT en 2013 vs 238 MDT en 2011.

En MDT	2011	2012	2013	Var.12/11 en %	Var.13/12 en %	TCAM 13/11
Approbations	238	286	252	20,2%	(11,9%)	2,9%

III.2.1 Répartition des approbations par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des approbations, sur la période 2011-2013, réparties par type de bien :

En MDT	2011		2012		2013		Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	223	93,8%	278	97,3%	245	97,2%	24,7%	(11,9%)
Immobilier	15	6,2%	8	2,7%	7	2,8%	(46,7%)	(12,5%)
Total	238	100,0%	286	100,0%	252	100,0%	20,2%	(11,9%)

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante dans le secteur du crédit bail, comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

III.2.2 Répartition des approbations par secteur

La répartition des approbations d'Attijari Leasing, sur la période 2011-2013, par secteur se présente comme suit :

En MDT	2011		2012		2013		Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	19	8,0%	24	8,4%	29	11,5%	26,3%	20,8%
Agriculture	29	12,2%	40	14,0%	33	13,1%	37,9%	(17,5%)
Industrie	25	10,5%	34	11,9%	38	15,1%	36,0%	11,8%
Services	161	67,6%	182	63,6%	147	58,3%	13,0%	(19,2%)
Tourisme	4	1,7%	6	2,1%	5	2,0%	50,0%	(16,7%)
Total	238	100,0%	286	100,0%	252	100,0%	20,2%	(11,9%)

En 2013, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 71,4% des approbations totales d'Attijari Leasing.

III.2.3 Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations d'Attijari Leasing par type de matériel sur la période 2011-2013 se présente comme suit :

En MDT	2011		2012		2013		Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	127	53,4%	163	57,0%	130	51,6%	28,3%	(20,2%)
Camionnette	30	12,6%	27	9,4%	29	11,5%	(10,0%)	7,4%
Matériel industriel	16	6,7%	18	6,3%	27	10,7%	12,5%	50,0%
Camion	31	13,0%	43	15,0%	28	11,1%	38,7%	(34,9%)
Matériel BTP	16	6,7%	24	8,4%	26	10,3%	50,0%	8,3%
Immobilier	15	6,3%	8	2,8%	7	2,8%	(46,7%)	(12,5%)
Bus	1	0,4%	1	0,3%	1	0,4%	0,0%	0,0%
Matériel médical	2	0,8%	2	0,7%	4	1,6%	0,0%	100,0%
Total	238	100,0%	286	100,0%	252	100,0%	20,2%	(11,9%)

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

III.3 EVOLUTION DES MISES EN FORCE DES SOCIETES DE CREDIT-BAIL

A fin 2013, les mises en force s'établissent à 211 MDT contre 220 MDT à fin 2012, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 9,8% sur la période 2011-2013.

En MDT	2011	2012	2013	Var.12/11 en %	Var.13/12 en %	TCAM 13/11
Mises en force	175	220	211	25,7%	(4,1%)	9,8%

III.3.1 Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en forces, sur la période 2011-2013, réparties par type de bien :

En MDT	2011		2012		2013		Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	166	94,9%	216	98,2%	207	98,1%	30,1%	(4,2%)
Immobilier	9	5,1%	4	1,8%	4	1,9%	(55,6%)	0,0%
Total	175	100,00%	220	100,00%	211	100,00%	25,7%	(4,1%)

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante dans le secteur du crédit bail, comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

III.3.2 Répartition des mises en force par secteur

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par secteur, sur la période 2011-2013, se présente comme suit :

En MDT	2011		2012		2013		Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	17	9,7%	16	7,27%	26	12,32%	(5,9%)	62,5%
Agriculture	19	10,9%	31	14,09%	27	12,80%	63,2%	(12,9%)
Industrie	17	9,7%	24	10,91%	30	14,22%	41,2%	25,0%
Services	120	68,6%	143	65,00%	124	58,77%	19,2%	(13,3%)
Tourisme	2	1,1%	6	2,73%	4	1,90%	>100,0%	(33,3%)
Total	175	100,00%	220	100,00%	211	100,00%	25,7%	(4,1%)

En 2013, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 71,3% des mises en force totales d'Attijari Leasing.

III.3.3 Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2011-2013, se présente comme suit :

En MDT	2011		2012		2013		Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	94	53,7%	136	61,8%	114	54,0%	44,7%	(16,2%)
Camionnette	22	12,6%	21	9,5%	23	10,9%	(4,5%)	9,5%
Matériel industriel	12	6,9%	12	5,5%	23	10,9%	0,0%	91,7%
Camion	24	13,7%	30	13,6%	22	10,4%	25,0%	(26,7%)
Matériel BTP	13	7,4%	15	6,8%	22	10,4%	15,4%	46,7%
Immobilier	9	5,1%	4	1,8%	4	1,9%	(55,6%)	0,0%
Bus	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,0%
Matériel médical	1	0,6%	2	0,9%	3	1,4%	100,0%	50,0%
Total	175	100,00%	220	100,00%	211	100,00%	25,7%	(4,1%)

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camions, les camionnettes et le matériel BTP.

III.4 EVOLUTION DES ENCOURS FINANCIERS DES SOCIETES DE CREDIT-BAIL

A fin 2013, les encours financiers s'établissent à 375 MDT contre 273 MDT à fin 2011, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 17,2% sur la période 2011-2013.

En MDT	2011	2012	2013	Var.12/11 en %	Var.13/12 en %	TCAM 13/11
Encours financiers	273	344	375	26,0%	9,0%	17,2%

III.4.1 Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, sur la période 2011-2013, répartis par type de bien :

En MDT	2011		2012		2013		Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	249	91,2%	322	93,6%	353	94,1%	22,1%	9,6%
Immobilier	24	8,8%	22	6,4%	22	5,9%	(5,0%)	(5,0%)
Total	273	100,0%	344	100,0%	375	100,0%	22,0%	9,0%

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante dans le secteur du crédit bail, comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

III.4.2 Répartition des encours financiers par secteur

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par secteur d'activité sur la période 2011-2013 se présente comme suit :

En MDT	2011		2012		2013		Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	32	11,7%	32	9,3%	39	10,4%	0,0%	21,9%
Agriculture	23	8,4%	40	11,6%	48	12,8%	73,9%	20,0%
Industrie	34	12,5%	41	11,9%	51	13,6%	20,6%	24,4%
Services	178	65,2%	225	65,4%	231	61,6%	26,4%	2,7%
Tourisme	6	2,2%	6	1,7%	6	1,6%	0,0%	0,0%
Total	273	100,00%	344	100,00%	375	100,00%	26,0%	9,0%

En 2013, les secteurs « Services » et « Industrie » représentent 75,2% des encours financiers totaux d'Attijari Leasing.

III.4.3 Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2011-2013, se présente comme suit :

En MDT	2011		2012		2013		Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	130	47,7%	188	54,5%	190	50,6%	44,3%	1,1%
Camionnette	34	12,4%	38	11,0%	42	11,2%	11,8%	10,5%
Matériel industriel	18	6,6%	22	6,4%	33	8,8%	22,2%	50,0%
Camion	32	11,9%	45	13,1%	47	12,5%	40,6%	4,4%
Matériel BTP	31	11,3%	25	7,3%	35	9,4%	(19,4%)	41,2%
Immobilier	24	8,8%	22	6,5%	22	5,9%	(6,7%)	(2,0%)
Bus	2	0,7%	1	0,3%	1	0,3%	(50,0%)	0,0%
Matériel médical	2	0,7%	3	0,9%	5	1,3%	50,0%	66,7%
Total	273	100,0%	344	100,0%	375	100,0%	26,0%	9,0%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

III.5 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

En KDT	2011	2012	2013	Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
Total des engagements sur la clientèle (a)	309 104	376 309	407 593	21,7%	8,0%
Montant des engagements courants sur la clientèle	269 513	332 489	362 356	23,4%	11,4%
Montant des créances classées leasing (b)	39 591	44 220	45 237	11,7%	2,3%
Dont actifs classe 4	29 861	32 148	34 316	7,7%	6,7%
Dont actifs classe 3	5 116	4 604	4 367	(10,0%)	(5,1%)
Dont actifs classe 2	4 614	7 468	6 554	61,9%	(12,2%)
Provisions + agios réservés (c)	25 911	26 114	28 455	0,8%	9,0%
Provisions ⁵	22 610	22 845	25 219	1,0%	10,4%
Agios réservés	3 301	3 269	3 236	(1,0%)	(1,0%)
Ratio des créances classées (b/a)	12,81%	11,74%	11,10%		
Taux de couverture des créances classées (c/b)	65,45%	59,05%	62,90%		

⁵ Comprennent les provisions pour dépréciations des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

III.6 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING

En KDT	2011 (*)	2012	2013	Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
Acheteurs Factorés	5 616	6 243	5 818	11,2%	(6,8%)
Commissions de factoring	163	197	215	20,9%	9,1%
Commissions de financement	281	408	475	45,2%	16,4%
Total des produits de factoring	444	605	690	36,3%	14,0%

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 31/12/2013 s'élève à 5 818 KDT contre 6 243 KDT en 2012 enregistrant ainsi une baisse de 6,8% sur la période étudiée.

On constate également une augmentation des commissions (commissions d'affacturage et commissions de financement) qui passent de 605 KDT en 2012 à 690 KDT en 2013 enregistrant ainsi une croissance de 14,0% sur la période étudiée.

III.7 COMPOSITION DE L'ENCOURS COMPTABLES EN 2011, 2012 ET 2013

En DT	31/12/2011 (*)	31/12/2012	31/12/2013
Créances de leasing	272 788 130	332 911 791	370 478 478
Impayés	25 398 850	28 549 053	30 022 455
Effets impayés et à l'encaissement	56 124	81 959	76 776
Intérêts échus et différés	(1 327 357)	(1 565 563)	(1 728 980)
Créances sur contrats en instance de mise en force	2 215 273	11 015 631	4 315 401
Total brut	299 131 020	370 992 871	403 164 130
Provisions pour dépréciation des encours	(8 189 062)	(8 398 910)	(9 293 135)
Provisions pour dépréciation des impayés	(14 421 104)	(14 445 841)	(15 411 225)
Provisions additionnelles	-	(551 800)	(515 132)
Provisions collectives	(1 497 553)	(1 497 553)	(1 520 467)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 300 987)	(3 269 057)	(3 235 884)
Total des provisions et produits réservés	(27 622 485)	(27 825 140)	(30 189 622)
Total net	271 508 535	343 167 731	372 974 508

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

IV. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE ATTIJARI LEASING AU 30 JUIN 2014

IV.1 SITUATION DE ATTIJARI LEASING PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30/06/2014

Le tableau ci-après retrace l'évolution du secteur de leasing tunisien sur la période allant 30/06/2013 au 30/06/2014 :

En MDT	Ensemble du secteur			Attijari Leasing			Part de Marché d'Attijari Leasing		
	Juin 2013	Juin 2014	Décembre 2013	Juin 2013	Juin 2014	Décembre 2013	Juin 2013	Juin 2014	Décembre 2013
Approbations	935	1 062	1 759	148	136	252	15,8%	12,8%	14,3%
Mises en force	726	842	1 417	112	112	211	15,4%	13,3%	14,9%
Encours financiers	2 613	2 760	2 601	363	380	375	13,9%	13,8%	14,4%

Source : CIL

IV.2 EVOLUTION DES APPROBATIONS DES SOCIETES DE CREDIT-BAIL

Au 30/06/2014, les approbations d'Attijari Leasing s'établissent à 136 MDT contre 148 MDT au 30/06/2013, enregistrant ainsi un repli de 8,1 % sur la période considérée.

En MDT	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	Var.30/06/2014 30/06/2013
Approbations	148	136	252	(8,1%)

IV.2.1 Répartition des approbations par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des approbations, entre le 1^{er} semestre 2013 et le 1^{er} semestre 2014, réparties par type de bien :

En MDT	30/06/2013		30/06/2014		31/12/2013		Var.30/06/2014 30/06/2013
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	143	96,6%	130	95,6%	245	97,2%	(9,1%)
Immobilier	5	3,4%	6	4,4%	7	2,8%	20,0%
Total	148	100,00%	136	100,00%	252	100,00%	(8,1%)

IV.2.2 Répartition des approbations par secteur

En MDT	30/06/2013		30/06/2014		31/12/2013		Var.30/06/2014 30/06/2013
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	15	10,1%	15	11,0%	29	11,5%	0,0%
Agriculture	15	10,1%	23	16,9%	33	13,1%	53,3%
Industrie	20	13,5%	14	10,3%	38	15,1%	(30,0%)
Services	94	63,5%	82	60,3%	147	58,3%	(12,8%)
Tourisme	4	2,7%	2	1,5%	5	2,0%	(50,0%)
Total	148	100,00%	136	100,00%	252	100,00%	(8,1%)

Au 30/06/2014, les secteurs « services » et « industrie » représentent 70,6 % des approbations totales du secteur du crédit-bail.

IV.2.3 Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations d'Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1^{er} semestre 2014 et le 1^{er} semestre 2013, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2013		30/06/2014		31/12/2013		Var.30/06/2014 30/06/2013
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	83	56,1%	65	47,8%	130	51,6%	(21,7%)
Camionnette	13	8,8%	18	13,2%	29	11,5%	38,5%
Matériel industriel	18	12,2%	14	10,3%	27	10,7%	(22,2%)
Camion	17	11,5%	16	11,8%	28	11,1%	(5,9%)
Matériel BTP	9	6,1%	13	9,6%	26	10,3%	44,4%
Immobilier	5	3,4%	6	4,4%	7	2,8%	20,0%
Bus	0	0,0%	1	0,7%	1	0,4%	100,0%
Matériel médical	3	2,0%	3	2,2%	4	1,6%	0,0%
Total	148	100,00%	136	100,00%	252	100,00%	(8,1%)

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations, concerne majoritairement les véhicules, les camions, les camionnettes et le matériel industriel.

IV.3 EVOLUTION DES MISES EN FORCE DES SOCIETES DE CREDIT-BAIL

Au 30/06/2014, les mises en force d'Attijari Leasing demeurent stables et s'établissent à 112 MDT.

En MDT	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	Var.30/06/2014 30/06/2013
Mises en force	112	112	211	(0,3%)

IV.3.1 Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en force, entre le 1^{er} semestre 2013 et le 1^{er} semestre 2014, réparties par type de bien :

En MDT	30/06/2013		30/06/2014		31/12/2013		Var.30/06/2014 30/06/2013
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	110	98,2%	109	97,8%	207	98,1%	(0,9%)
Immobilier	2	1,8%	3	2,2%	4	1,9%	25,0%
Total	112	100,00%	112	100,00%	211	100,00%	(0,4%)

IV.3.2 Répartition des mises en force par secteur

En MDT	30/06/2013		30/06/2014		31/12/2013		Var.30/06/2014 30/06/2013
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	11	9,8%	8	6,7%	26	12,3%	(31,8%)
Agriculture	11	9,8%	19	17,0%	27	12,8%	72,7%
Industrie	17	15,2%	12	10,8%	30	14,2%	(29,4%)
Services	70	62,5%	72	64,6%	124	58,8%	2,9%
Tourisme	3	2,7%	1	0,9%	4	1,9%	(66,7%)
Total	112	100,00%	112	100,00%	211	100,00%	(0,4%)

Au 30/06/2014, les secteurs « services » et « industrie » représentent 75,3% des mises en force totales du secteur du crédit-bail.

IV.3.3 Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1^{er} semestre 2013 et le 1^{er} semestre 2014, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2013		30/06/2014		31/12/2013		Var.30/06/2014 30/06/2013
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	65	58,0%	64	57,4%	114	54,0%	(1,5%)
Camionnette	10	8,9%	17	15,2%	23	10,9%	70,0%
Matériel industriel	13	11,6%	8	7,2%	23	10,9%	(38,5%)
Camion	13	11,6%	12	10,8%	22	10,4%	(7,7%)
Matériel BTP	8	7,1%	9	8,1%	22	10,4%	12,5%
Immobilier	2	1,8%	2	1,3%	4	1,9%	(25,0%)
Bus	0	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	(100,0%)
Matériel médical	1	0,6%	0	0,0%	3	1,4%	(100,0%)
Total	112	100,00%	112	100,00%	211	100,00%	(0,4%)

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camions, les camionnettes et le matériel BTP.

IV.4 EVOLUTION DES ENCOURS FINANCIERS DES SOCIETES DE CREDIT-BAIL

Au 30/06/2014, les encours financiers d'Attijari Leasing s'établissent à 375 MDT contre 363 MDT au 30/06/2013, enregistrant ainsi une progression de 4,7% sur la période considérée.

En MDT	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	Var.30/06/2014 30/06/2013
Encours financiers	363	380	375	4,7%

IV.4.1 Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, entre le 1^{er} semestre 2013 et le 1^{er} semestre 2014, répartis par type de bien :

En MDT	30/06/2013		30/06/2014		31/12/2013		Var.30/06/2014 30/06/2013
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	341	93,9%	357	93,9%	353	94,1%	4,7%
Immobilier	22	6,1%	23	6,1%	22	5,9%	4,5%
Total	363	100,00%	380	100,00%	375	100,00%	4,7%

IV.4.2 Répartition des encours financiers par secteur

En MDT	30/06/2013		30/06/2014		31/12/2013		Var.30/06/2014 30/06/2013
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	33	9,1%	35	9,2%	39	10,4%	6,1%
Agriculture	42	11,6%	64	16,8%	48	12,8%	52,4%
Industrie	46	12,7%	37	9,7%	51	13,6%	(19,6%)
Services	233	64,2%	238	62,6%	231	61,6%	2,1%
Tourisme	9	2,5%	6	1,6%	6	1,6%	(33,3%)
Total	363	100,00%	380	100,00%	375	100,00%	4,7%

Au 30/06/2014, les secteurs « services » et « industrie » représentent 72,4% des encours financiers totaux du secteur du crédit-bail.

IV.4.3 Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1^{er} semestre 2013 et le 1^{er} semestre 2014, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2013		30/06/2014		31/12/2013		Var.30/06/2014 30/06/2013
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	193	53,2%	189	49,7%	190	50,7%	(2,1%)
Camionnette	38	10,5%	47	12,4%	42	11,2%	23,7%
Matériel industriel	29	8,0%	34	8,9%	33	8,8%	17,2%
Camion	46	12,7%	46	12,1%	47	12,5%	0,0%
Matériel BTP	30	8,3%	36	9,5%	35	9,3%	20,0%
Immobilier	22	6,1%	22	5,8%	22	5,9%	0,0%
Bus	1	0,3%	1	0,3%	1	0,3%	0,0%
Matériel médical	4	1,1%	5	1,3%	5	1,3%	25,0%
Total	363	100,00%	380	100,00%	375	100,00%	4,7%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camions, les camionnettes et le matériel BTP.

IV.5 EVOLUTION DES CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES PAR CLASSE

En KDT	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	Var.30/06/2014 30/06/2013
Total des engagements sur la clientèle (a)	394 543	419 106	407 593	6,2%
Montant des engagements courants sur la clientèle	349 519	373 094	362 356	6,7%
Montant des créances classées (b)	45 024	46 012	45 237	2,2%
Dont actifs classe 4	32 885	34 300	34 316	4,3%
Dont actifs classe 3	3 656	5 420	4 367	48,3%
Dont actifs classe 2	8 483	6 292	6 554	(25,8%)
Provisions + agios réservés (c)	26 677	29 336	28 455	10,0%
Provisions	23 439	26 037	25 219	11,1%
Agios réservés	3 238	3 299	3 236	1,9%
Ratio des créances classées (b/a)	11,41%	10,98%	11,10%	
Taux de couverture des créances classées (c/b)	59,25%	63,76%	62,90%	

IV.6 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING

En KDT	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	Var.30/06/2014 30/06/2013
Acheteurs Factorés	6 503	7 357	5 818	13,1%
Commissions de factoring	121	127	215	5,0%
Commissions de financement	231	235	475	1,7%
Total des produits de factoring	352	362	690	2,8%

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 30/06/2014 s'élève à 7 357 KDT contre 6 503 KDT au 30/06/2013 enregistrant ainsi une hausse de 13,1% sur la période étudiée.

Les commissions (commissions d'affacturage et commissions de financement) passent de 352 KDT au 30/06/2013 à 362 KDT au 30/06/2014 enregistrant ainsi un taux de croissance de 2,8% sur la période étudiée.

IV.7 INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2014

Deuxième trimestre*			Cumul au 30 juin*			Exercice 2013**
2014	2013	Var en %	2014	2013	Var en %	

APPROBATIONS

Répartition des approbations / secteurs & par type		Total	78 341	80 081	(2,2%)	135 836	148 317	(8,4%)	251 990
Agriculture	Mobilier		15 066	8 294	81,60%	23 333	15 771	81,60%	32 655
	Immobilier		0	65		0	65	0,00%	65
Industrie	Mobilier		7 696	10 772	(28,6%)	14 182	19 857	(28,6%)	37 858
	Immobilier		0	135	(100,0%)	80	231	(65,4%)	231
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier		7 458	9 717	(23,2%)	15 127	15 088	0,30%	29 021
	Immobilier		157	0		157	0		125
Tourisme	Mobilier		966	2 102	(54,0%)	1 954	3 537	(44,8%)	4 939
	Immobilier		0	0		0	0		0
Services et commerce	Mobilier		43 910	46 562	(5,7%)	75 508	88 718	(14,9%)	140 452
	Immobilier		3 088	2 434	26,9%	5 495	5 050	8,80%	6 642

MISES EN FORCE

Répartition des mises en force / secteurs & par type		Total	60 190	57 437	4,8%	111 660	111 893	(0,2%)	211 386
Agriculture	Mobilier		8 484	5 100	66,30%	18 856	10 385	81,60%	26 254
	Immobilier		0	65	(100,0%)	0	65	0,0%	65
Industrie	Mobilier		3 954	6 129	(35,5%)	12 174	16 934	(28,1%)	29 934
	Immobilier		0	231		80	231	(65,4%)	96
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier		3 026	6 581	(54,0%)	7 396	11 485	(35,6%)	26 284
	Immobilier		0	0		0	0	0,0%	125
Tourisme	Mobilier		615	1 323	(53,5%)	1 337	2 511	(46,8%)	4 380
	Immobilier		0	0		0	0		0
Services et commerce	Mobilier		42 944	37 595	14,2%	68 736	68 893	(0,2%)	120 395
	Immobilier		1 167	413	182,4%	3 081	1 389	121,8%	3 852

Total des engagements en cours				423 599	403 627	4,90%	416 042
Total des engagements classés				47 085	45 718	3,00%	45 906
Trésorerie Nette				7 547	(1 958)	(485,4%)	2 075
Structure des ressources				359 148	308 420	16,40%	328 655
Emprunts obligataires				36%	34%	6,60%	35%
Emprunts bancaires				45%	56%	(20,0%)	55%
Emprunts étrangers				5%	2%	126,70%	2%
Billet de trésorerie				14%	8%	77,20%	8%
Capitaux propres****				33 780	31 410	7,50%	27 997
Revenus bruts de Leasing & Factoring	9 970	8 771	13,7%	18 741	17 024	10,10%	35 267
Revenus nets de leasing	9 834	8 683	13,3%	18 517	16 840	10,00%	34 915
Produits nets de leasing	4 085	4 055	0,7%	8 140	7 888	3,20%	15 689
Total charges d'exploitation hors provisions	1 569	1 428	9,9%	2 997	2 715	10,40%	5 420

* Données non auditées

** Chiffres définitifs et audités

*** compte non tenu du résultat semestriel

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements nets de leasing , de factoring nets de provisions et de participations nettes de provisions

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Interêts de financement

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les faits marquants

L'activité d'ATTIJARI LEASING au cours du Second Trimestre 2014 par rapport à la même période de l'exercice 2013 se caractérise par:

- * Une baisse des approbations de 2,2%, cette baisse est de 8,4% en valeur cumulée au 30 juin 2014.
- * Une augmentation des mises en forces de 4,8%, un niveau cumulé sensiblement égal à celui réalisé en juin 2013
- * Une évolution des engagements de la société au 30-6-14 de 4,9% versus 30-06-2013
- * Le taux des actifs classés s'est stabilisé au cours du premier semestre 2014 (une légère amélioration)
- * Les capitaux propres ont enregistré une évolution de 7,5%
- * Une évolution du produit net de leasing de 0,7% et d'une évolution cumulée de 3,2%

Depuis mai 2014, Attijari leasing a ouvert sa troisième Agence au Grand-Tunis à la rue Farhat Hached, Rades (Résidence Rawaa)

IV.8 COMPOSITION DE L'ENCOURS COMPTABLE AU 30/06/2013, AU 30/06/2014 ET AU 31/12/2013

NB : Pour des besoins de précision et s'agissant d'un tableau de rapprochement, les données seront exprimées en DT.

En DT	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013
Créances de leasing	354 503 767	375 726 988	370 478 478
Impayés	28 347 237	31 220 792	30 022 455
Effets impayés et à l'encaissement	434 113	49 981	76 776
Intérêts échus et différés	(1 714 224)	(1 818 418)	(1 728 980)
Créances sur contrats en instance de mise en force	8 963 876	3 939 254	4 315 401
Total brut	390 534 769	409 118 597	403 164 130
Provisions pour dépréciation des encours	(8 482 682)	(9 624 553)	(9 293 135)
Provisions pour dépréciation des impayés	(14 956 712)	(15 897 770)	(15 411 225)
Provisions additionnelles		(515 132)	(515 132)
Provisions collectives	(1 497 553)	(1 520 467)	(1 520 467)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 237 949)	(3 298 829)	(3 235 884)
Total des provisions et produits réservés	(28 388 675)	(31 070 530)	(30 189 622)
Total net	362 214 094	378 048 066	372 974 508

*chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. note 4)

V. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE ATTIJARI LEASING

En tant qu'établissement financier, Attijari Leasing est confrontée aux risques suivants :

V.1.1 Le risque de taux

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 en date du 28/11/2006, le risque global de taux est défini comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Pour Attijari Leasing, ces risques de taux global se manifestent principalement dans les cas suivants :

- L'augmentation du taux de refinancement sur le marché en défaveur de la société dont la structure des taux est fixe, c'est un risque couru pour tout le secteur de leasing; ce risque sera atténué par le recours à des refinancements à taux fixe (emprunts obligataires et/ ou bancaires) ;
- La diminution de la marge due à la concurrence et au nombre élevé des sociétés de leasing opérant sur le marché.

Pour faire face à ces risques, Attijari Leasing a cherché à diversifier ses ressources de financement auprès des banques de la place ou auprès du marché financier tant à taux fixes et variables que court et moyen terme.

V.1.2 Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque et afin d'assurer convenablement le suivi des engagement d'Attijari Leasing envers ses fournisseurs de matériels de leasing et pouvoir assurer en conséquence les engagements de financement envers sa clientèle, un comité de trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi des

engagements de la société, d'assurer à temps la gestion des ressources nécessaires au financement afin d'éviter tout risque de taux ou de liquidité et d'honorer dans les délais ses engagements.

V.1.3 Le risque de contrepartie (ou de crédit)

Ce risque résulte de la défaillance des clients à la suite d'une évolution défavorable de la conjoncture économique.

Pour se prémunir contre ce risque, Attijari Leasing a renforcé ses structures fin 2008 par la mise en place d'un département de gestion des risques.

Ce département est chargé de l'analyse des risques, de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement par rapport aux besoins des clients, à leur capacité de remboursement et compte tenu de l'environnement économique dans lequel opère le client.

De même, il veille au respect des règles prudentielles en matière de division des risques conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT 91/24 du 17/12/1991.

Par ailleurs, la décision en matière de financement est une décision collégiale, prise dans le cadre d'un comité de financement interne à Attijari Leasing lorsque le montant de financement est inférieur ou égal à 300 mille dinars (HT) et au niveau d'Attijari bank lorsque le montant demandé de financement est supérieur à 300 mille dinars.

De même, la décision de financement passe par l'accord de la banque pour toute demande de financement lorsque le montant des engagements de la relation à la date de sa demande a atteint 750 mille dinars, y compris la demande concernée.

V.1.4 Le risque de marché

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter de la fluctuation des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

Attijari Leasing n'est pas exposé au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

V.1.5 Le risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Afin de maîtriser ces risques, Attijari Leasing a revu son système de contrôle interne pour renforcer les contrôles permanents au niveau de la société relativement à sa taille. Un service de contrôle permanent rattaché à la Direction Générale a été mis en place depuis août 2011 pour assurer progressivement le contrôle des travaux assurés au niveau des services opérationnel, commercial, mises en forces, etc.

Une cartographie des risques a été arrêtée pour déterminer à tout niveau les risques existants et les actions qu'il faut pour y faire face, renforcer les contrôles périodiques menés par le département d'audit interne.

Depuis janvier 2014, Attijari leasing est dotée d'une structure de Gestion Globale du Risque, qui aura à sa charge la gestion des différents risques ci-dessus énumérés et ce, en étroite relation avec la gestion globale des risques du groupe Attijari bank. Progressivement, les procédures et process actuels seront revus pour une meilleure maîtrise de ces différents risques.

VI. ANALYSE SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien de son principal actionnaire Attijari bank ▪ Ressources humaines dévouées et recrutement de nouvelles compétences ▪ Leviers de développement à travers le réseau commercial de la banque ▪ Partenariats et synergies groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poids des créances accrochées ▪ Coefficient d'exploitation relativement faible
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ De grands projets d'infrastructure devant profiter au secteur du leasing 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concurrence acerbe sur le secteur ▪ Retard dans la relance économique du Pays

VII. DEPENDANCE D'ATTIJARI LEASING

La dépendance d'Attijari Leasing s'apprécie principalement par le niveau de respect des règles prudentielles prévues par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

VII.1.1 Application de l'article 1

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

3 fois les fonds propres nets de la société, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets ;

- Au 31/12/2013, **cette condition est respectée.**

1,5 fois les fonds propres nets de la société pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

- Au 31/12/2013, aucune relation ne dispose d'un engagement dépassant 15% des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cette condition.**

VII.1.2 Application de l'article 2

En vertu de l'article 2 de la circulaire susmentionnée, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la société.

- Au 31/12/2013, aucune relation ne présente un engagement supérieur à 25% des fonds propres, **d'où respect de cette condition.**

VII.1.3 Application de l'article 3

En vertu de l'article 3 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la société, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.

- Au 31/12/2013, aucun dirigeant ne dispose d'engagement supérieur à 10% des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cette condition.**

VII.1.4 Application de l'article 4

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, les fonds propres nets de la société doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter en permanence au moins 6% des risques encourus pondérés.

- Au 31/12/2013, le montant des fonds propres nets d'Attijari Leasing représentent 12,31% des risques encourus pondérés de la société, **d'où respect de cette condition.**
- Au 31/12/2013, le ratio de couverture des risques par les fonds propres nets de base s'élève à 7,95%, **d'où respect de cette condition.**

VIII. LITIGES ET ARBITRAGES

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

IX. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous retrace la politique d'investissement de la société Attijari Leasing sur la période prévisionnelle 2013-2018.

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	TCAM 2014-2018
Immobilier	237	220	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	(7,2%)	(100,0%)	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel roulant	46	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	(100,0%)	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel de bureaux	5	120	110	110	110	110	(2,2%)
<i>Taux de croissance</i>	-	>100,0%	(8,3%)	0,0%	0,0%	0,0%	
AAI	74	140	50	50	50	50	(22,7%)
<i>Taux de croissance</i>	-	90,1%	(64,3%)	0,0%	0,0%	0,0%	
Matériel et log Informatique	23	190	60	60	60	60	(25,0%)
<i>Taux de croissance</i>	-	>100,0%	(68,4%)	0,0%	0,0%	0,0%	
Total Investissements Propres	385	670	220	220	220	220	(24,3%)
<i>Taux de croissance</i>	-	74,0%	(67,2%)	0,0%	0,0%	0,0%	

X. ORGANISATION DE ATTIJARI LEASING

X.1.1 Procédures générales

Attijari Leasing répond aux exigences de la norme ISO 9001 version 2008 et elle vient de renouveler sa certification à ladite norme en octobre 2012 pour une nouvelle période de trois ans.

De ce fait, elle a structuré son système organisationnel autour de l'approche processus et a identifié 13 processus qui sont répartis entre processus de management, processus de réalisation et processus support.

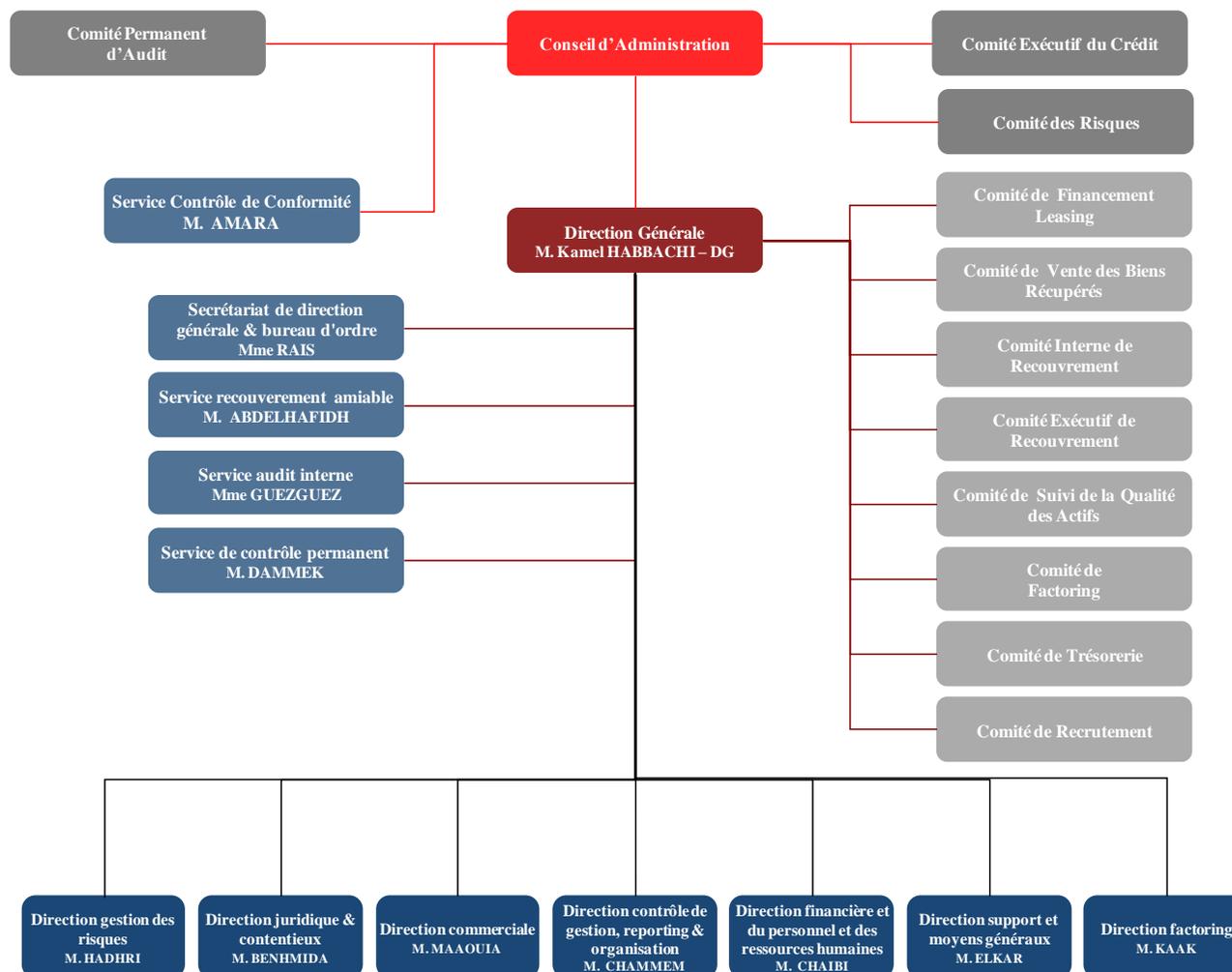
Ce système qui est présenté dans un manuel qualité permet de :

- Préserver et améliorer la compétitivité de l'entreprise ;
- Favoriser la synergie avec les structures de Attijari bank, l'actionnaire de référence de la société, et particulièrement avec le réseau afin de développer l'activité commerciale ;
- Optimiser le rapport cout/rendement des opérations de Attijari Leasing ;
- Limiter la progression des charges d'exploitation ;
- Améliorer la qualification et l'efficacité de l'équipe par la formation continue et le recrutement de cadre compétent d'une part et la réorganisation de l'entreprise d'autre part ;
- Assurer l'adhésion du personnel de Attijari Leasing aux normes du Groupe Attijari bank, respecter le code de déontologie du Groupe ;
- Améliorer la qualité de prestations de la Société.

X.2 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE ATTIJARI LEASING

L'organigramme fonctionnel d'Attijari Leasing, au 30/06/2014, se présente comme suit :

Organigramme fonctionnel au 30/06/2014



X.2.1 Gouvernance

a) Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration d'Attijari Leasing est composé de :

- M. Khaled Ben JEMAA : Président ;
- ATTIJARI BANK représentée par :
 - ✓ M. Hicham SEFFA : Administrateur ;
 - ✓ M. Mohamed EL MONCER : Administrateur ;
 - ✓ M. Moez TERZI : Administrateur ;
 - ✓ M. Mohsen BOUZID : Administrateur.
- M. Salem DAHMANI : Administrateur, représentant des petits porteurs ;
- M. Hedi Karim SELLAMI : Administrateur indépendant ;
- M. Walid KALBOUSSI : Administrateur indépendant.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale et peuvent être pris parmi ou en dehors des actionnaires.

Conformément à l'article 23 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le Conseil.

i) Comité Permanent d'Audit

Le comité permanent d'audit interne a été institué depuis le 14 juin 2006 conformément à la réglementation en vigueur. Sa présidence est assurée par M. Walid KALBOUSSI.

ii) Comité Exécutif de Crédit

Le comité exécutif du crédit a été mis en place depuis juin 2006. Sa présidence est assurée par M. Hicham SEFFA.

b) Direction Générale

La Direction Générale a pour mission principale :

- La réalisation de la stratégie et la politique générale de l'entreprise ;
- L'optimisation d'utilisation des ressources pour atteindre les objectifs arrêtés par le Conseil d'Administration ;
- La réalisation du processus adéquat lui permettant l'identification, la mesure et le contrôle des risques encourus et la surveillance de l'efficacité du système de contrôle interne mis en place.

Pour l'accomplissement de sa mission, la Direction Générale est assistée par les comités suivants :

i) Comité de Financement Leasing

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial et du Directeur Gestion des Risques. Ce comité traite du sort des demandes de financement leasing dont la compétence lui revient selon les règles de délégations de pouvoir en vigueur.

ii) Comité de Ventes des Biens Récupérés

Il est composé du Directeur Général, du Chargé des Dossiers de la Vente des Biens Récupérés, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Commercial et du Directeur Supports et Moyens Généraux.

iii) Comité Interne de Recouvrement

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial, du Directeur Gestion du Risque, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable.

Ce comité étudiera l'évolution mensuelle des impayés, des différentes actions de recouvrement engagées, des propositions d'arrangements proposées par certaines relations et des cas de passage en contentieux.

iv) Comité Exécutif de Recouvrement

Il est composé du Responsable Recouvrement judiciaire du groupe (Attijari bank), du Directeur Général, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable. Il examine la politique générale de recouvrement de la société, des cas d'arrangement relatifs aux gros tickets et des cas d'abandon ou de radiations à proposer au Conseil d'Administration.

v) Comité de Suivi de la Qualité des Actifs

Il est composé du Responsable Recouvrement judiciaire du groupe (Attijari bank), d'un Représentant de la Direction Gestion du Risque du Groupe (Attijari bank), du Directeur Général, du Directeur Commercial, du Directeur Gestion du Risque, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable.

Ce comité examine mensuellement la qualité du portefeuille de la société et son évolution.

vi) Comité de Factoring

Il est composé du Directeur Général, du Directeur factoring / risque et du responsable du service exploitation des remises. Ce comité traite du sort de toutes les demandes de financement factoring.

vii) Comité de Trésorerie

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Financier et Gestion Ressources Humaines et du responsable de trésorerie.

Ce comité assure le suivi périodique de la situation de trésorerie, décide des choix en matière de ressources.

viii) Comité de Recrutement

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Financier et Gestion Ressources Humaines de Attijari leasing, d'un représentant du capital Humain du groupe Attijari bank et du Directeur concerné.

Ce comité statue sur les dossiers de recrutements conformément à la procédure en vigueur.

La présidence de ces comités est assurée par le Directeur Général qui peut faire appel à tout employé pour participer aux réunions desdits comités.

c) Moyens Humains

i) Politique de Recrutement

Depuis sa restructuration en 2008, Attijari Leasing a entrepris un important programme de transformation et de renforcement de son réseau. Ceci a nécessité la mise en place d'un plan de recrutement qui a permis d'intégrer entre 2008 et 2013, 32 employés.

ii) Politique de Formation

La société continue à faire participer son personnel aux actions de formation à chaque fois que le besoin se fait sentir ou les thèmes proposés par les cabinets de formation répondent aux attentes de la société en matière de leasing surtout pour les aspects gestion des risques, fiscalité, audit, analyse financière etc. Les actions de formations effectuées en 2013 sont au nombre de 19 et auxquelles 91 participants ont en bénéficié durant l'année 2013.

iii) Politique d'Intéressement

L'exercice 2010 a été marqué par le lancement de plusieurs challenges et l'attribution de primes de performance indexées sur les objectifs visant la motivation des collaborateurs d'Attijari Leasing.

Attijari Leasing a continué en 2013 son action de motivation de son personnel lancée en 2010 et a attribué des primes à ses commerciaux en fonction de leurs performances.

iv) Evolution des effectifs

▪ Structure des effectifs par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie	2011	2012	2013	Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
Cadres	45	46	59	2,2%	28,3%
Exécution	24	26	16	8,3%	(38,5%)
Stagiaires	5	7	6	40,0%	(14,3%)
Total	74	79	81	6,8%	2,5%

En 2013, l'évolution de l'effectif d'Attijari Leasing s'est axée sur le renforcement des cadres.

Il est à noter qu'Attijari Leasing ne dispose d'aucun salarié « hors grille » à fin 2013.

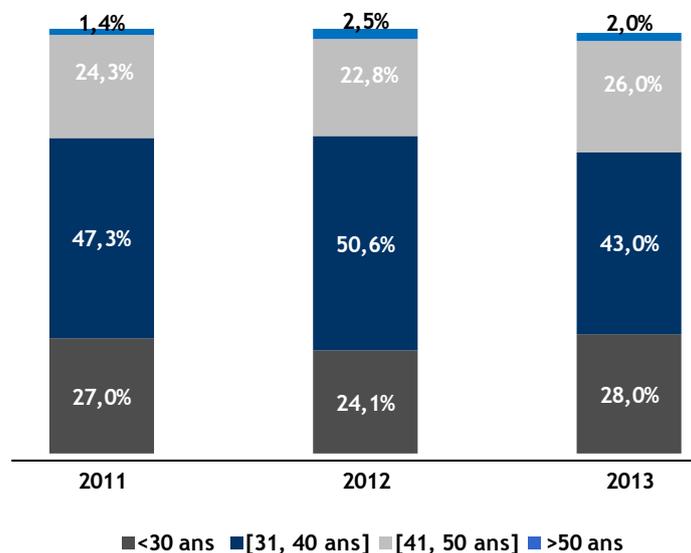
Année	2011	2012	2013
Taux d'encadrement⁶	60,8%	58,2%	72,8%

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, le taux d'encadrement s'établit à 72,8% en 2013 contre 58,2% en 2012.

▪ Structure des effectifs par tranche d'âge et par sexe

La répartition de l'effectif d'Attijari Leasing, sur les trois derniers exercices, par tranche d'âge se décline de la manière suivante :

Répartition de l'effectif par tranche d'âge

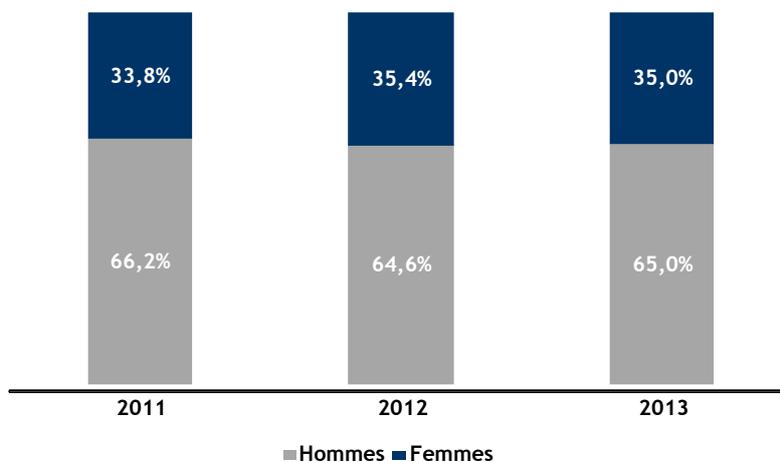


Comme l'illustre le graphique ci-dessus, en 2013, les moins de 40 ans représentent 71% de l'effectif global d'Attijari Leasing.

⁶ Taux d'encadrement : le rapport entre le nombre de cadres d'une part et l'effectif total d'autre part.

La répartition de l'effectif d'Attijari Leasing, sur les trois derniers exercices, par sexe se décline comme suit :

Répartition de l'effectif par sexe



Source : Attijari bank

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les femmes représentent 35% de l'effectif total d'Attijari Leasing en 2013. Cette présence renseigne sur l'importance accordée à la mixité au sein de la Société.

▪ Turnover

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des départs et des recrutements enregistrés par Attijari Leasing au cours des trois derniers exercices :

Turnover	2011	2012	2013	Var.12/11 en %	Var.13/12 en %
Recrutements ⁷ (1)	10	3	4	(70,0%)	33,3%
Départs (2)	2	1	2	(50,0%)	100,0%
<i>dont départs à la retraite volontaires</i>	0	0	0	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>
Solde (1) – (2)	8	2	2	(75,0%)	0,0%

Le turnover d'Attijari Leasing s'est établi à 2 personnes en 2013.

XI. CONTROLE INTERNE

Attijari leasing est dotée d'un système de contrôle interne pour lui permettre d'assurer la maîtrise des risques liés à ses opérations et de se conformer aux lois et règlement et notamment ceux régissant les établissements financiers (dont la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits et la circulaire aux établissements de crédits n° 2006-19 du 2 mai 2006 relative au contrôle interne).

Ce système de contrôle interne comprend trois niveaux de contrôle :

- Un contrôle de premier niveau assuré tant par les chefs hiérarchiques que par le système d'information, les procédures, instructions et notes de services mises en place par la direction générale visant à assurer en permanence la sécurité, et l'efficacité des opérations, la protection des actifs de la société la fiabilité de l'information financière. La matrice des risques dans sa version actuelle avant validation définitive décrit toutes les activités de la société, les risques opérationnels liés notamment à l'exécution des tâches et les contrôles mis en place ou à mettre pour y faire face ;
- Un contrôle de second niveau assuré par le service de contrôle permanent et qui a été mis en place à compter de Août 2011 qui a commencé par un contrôle des dossiers commerciaux jusqu'au stade de la mise en force d'un contrat et qui va s'étendre à tous les autres services ;

⁷ Ne tenant pas compte des détachés d'Attijari bank

- Un contrôle périodique de troisième niveau assuré par l'organe d'audit. Les missions d'audit interne sont programmées sur la base d'un plan annuel d'audit approuvé par la Direction générale et soumis au comité permanent d'audit interne pour avis. Les rapports émis suite à toute action sont diffusés après leurs discussions, les recommandations proposées et validées seront prises en compte pour la mise à jour des procédures et instructions.

Par ailleurs, Attijari Leasing est dotée d'un comité permanent d'audit interne et qui a été institué par le conseil d'administration du 14 juin 2006 conformément à la réglementation en vigueur.

Attijari Leasing a été certifiée en juin 2009 ISO 9001 à la version 2008, cette certification témoigne tant de l'orientation client et de la recherche continue de la satisfaction de ses attentes que de l'organisation des différents départements et services.

XII. SYSTEME D'INFORMATION

Le système d'information d'Attijari Leasing couvre toutes les lignes de métiers de la société :

XII.1.1 Le parc informatique

Le parc informatique d'Attijari Leasing se compose de :

- Quatre (4) serveurs dont deux principaux l'un affecté à l'activité du leasing et l'autre à l'activité du factoring. Les deux autres sont dédiés au filtrage de l'accès internet et le backup ;
- Soixante (60) postes de travail et 33 imprimantes dont une imprimante réseau pour le grand tirage ;
- Neuf (9) Switchs, 3 Routeurs, 1 Firewall et 3 Modems externe.

XII.1.2 Le réseau informatique

Le choix d'un réseau de type dit en « Etoile » et d'une architecture « Clients/Serveur » s'avère la Le choix d'un réseau de type dit en « Etoile » et d'une architecture « Clients/Serveur » s'avère la mieux adaptée à une telle structure et organisation.

Tous les postes « client » sont reliés à un serveur central qui leur dessert des ressources physiques et/ou logistiques.

Les deux agences de Sousse et de Sfax sont connectées au réseau local du siège via une connexion VPN de type ADSL.

La configuration logicielle du réseau d'Attijari Leasing est gérée par les systèmes suivant : Le système d'exploitation Windows 2000 Server et le SGBD SQL Server 2000.

XII.1.3 Les logiciels

Outre la boîte office (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint ...), les utilisateurs disposent d'autres logiciels qui ont été conçus par la société LASER Software qui est le prestataire de service d'Attijari Leasing depuis 1995, et qui assure aussi leur maintenance et le développement de nouveaux modules.

XII.1.4 La sécurité de l'environnement informatique

Outre le contrôle d'accès, Attijari Leasing dispose d'autres niveaux de sécurité pour protéger son Système d'Informations (S.I) :

- Protection antivirus : Attijari Leasing dispose d'une solution antivirus Symantec Endpoint protection administrée par la maison mère Attijari bank ;
- Protection du matériel critique : tous les serveurs sont placés, dans une salle de machines dont l'accès est strictement réservé à l'administrateur du système informatique ;
- Protection des données : se base essentiellement sur la duplication de ces données sur plusieurs supports et dans différents lieux.

XII.1.5 L'évolution du système d'information d'Attijari Leasing

a) Le nouveau système d'échange de données (SED) avec la BCT

Pour accéder aux différentes centrales créées par la BCT, qui représentent une source d'information pertinente et fiable concernant les engagements des personnes morales (PM) et des personnes physiques (PP) auprès des institutions financières, Attijari Leasing a adhéré au Système d'Echange de Données (SED) par le biais d'une liaison permanente de type *Frame Relay* et d'un serveur centralisateur. Ce serveur dédié à la connexion avec la BCT, est menu d'un système d'exploitation Windows 2000 professionnelle et des logiciels nécessaires à la connexion et au transfert sécurisé des données entre Attijari Leasing et la BCT.

b) La mise à jour des logiciels et leur adéquation avec la réglementation en vigueur

Attijari Leasing a mis en place des procédures de mise à jour des logiciels pour qu'ils soient au diapason de la réglementation en vigueur.

Outre ces mises à jour, de nouvelles versions plus performantes et mieux adaptées aux besoins des utilisateurs viennent améliorer la qualité de la prestation de service rendu à la clientèle.

XIII. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

La politique de croissance d'Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays après les événements du 14/01/2011 en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

En effet, la stratégie adoptée par la société s'articule autour des axes suivants :

- Une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés pouvant assurer une rentabilité acceptable ;
- Le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin :
 - ✓ D'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ;
 - ✓ D'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées.

Et ce, en vue de diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses et se conformer aux normes exigées par la Banque Centrale.

Aussi, cette stratégie permet à la société de récupérer ses parts de marché, de retrouver sa place parmi les premières sociétés opérant sur le marché, de consolider les bénéfices réalisés et d'atteindre les objectifs avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

**Chapitre 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE -
RESULTATS**

I. PATRIMOINE D'ATTIJARI LEASING AU 31/12/2013

I.1 CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING AU 31/12/2013

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
		Pro-forma	Publié
Créances de leasing	370 478 478	332 911 791	332 911 791
Impayés	30 022 455	28 549 053	28 549 053
Effets impayés et à l'encaissement	76 776	81 959	81 959
Intérêts échus et différés	(1 728 980)	(1 565 563)	(1 565 563)
Créances sur contrats en instance de mise en force	4 315 401	11 015 631	11 015 631
Total brut	403 164 130	370 992 871	370 992 871
Provisions pour dépréciation des encours	(9 293 135)	(8 398 910)	(8 398 910)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 411 225)	(14 445 841)	(14 445 841)
Provisions additionnelles	(515 132)	(551 800*)	-
Provisions collectives	(1 520 467)	(1 497 553)	(1 497 553)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 235 884)	(3 269 057)	(3 269 057)
Total des provisions et produits réservés	(30 189 622)	(28 376 940)	(27 825 140)
Total net	372 974 508	342 615 931*	343 167 731

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

(**) Solde ajusté au pro-forma pour les besoins de comparabilité, suite au changement de méthode (cf. Note 3.3.8)

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

En DT	Valeur brute
Soldes au 31 décembre 2012	343 927 422
Additions de la période	
Investissements	204 006 646
Relocations	7 908 951
Consolidations	94 160
Retraits de la période	
Remboursement des créances échues	(161 879 730)
Remboursement anticipé de créances	(10 890 867)
Remboursement des valeurs résiduelles	(15 012)
Relocations	(7 907 447)
Radiations de créances	(453 245)
Soldes au 31 décembre 2013	374 793 879

L'analyse des contrats par secteur d'activité se présente comme suit:

En DT	31/12/2013	31/12/2012
Bâtiment et travaux publics	39 109 257	31 812 007
Industrie	50 550 171	40 639 206
Tourisme	5 591 390	6 338 905
Commerces et service	231 492 206	225 005 581
Agriculture	48 050 855	40 131 723
Total	374 793 879	343 927 422

L'analyse des contrats par type de matériel se présente comme suit:

En DT	31/12/2013	31/12/2012
Equipements	35 288 756	24 987 629
Matériel roulant	280 356 095	266 086 999
Matériel spécifique	37 196 121	30 459 202
Sous Total	352 840 972	321 533 830
Immobilier	21 952 907	22 393 592
Total	374 793 879	343 927 422

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit:

En DT	31/12/2013	31/12/2012
Paiement minimaux sur contrats actif (a)	410 832 449	369 215 832
A recevoir dans moins d'un an	158 028 706	137 269 123
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	244 018 247	224 962 302
A recevoir dans plus de 5 ans	8 785 496	6 984 406
Produits financiers non acquis (b)	56 254 312	51 427 847
A recevoir dans moins d'un an	26 770 058	23 997 538
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	25 508 380	26 623 215
A recevoir dans plus de 5 ans	975 874	807 093
Encours contrats actif (1) = (a)- (b)	354 578 137	317 787 985
Créances en instance de mise en force (2)	4 315 401	11 015 631
Créances échues (3)	297 114	139 777
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	756 353	976 162
Contrats suspendus (contentieux) (5)	14 846 875	14 007 868
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	374 793 879	343 927 422

I.2 ACHETEURS FACTORES

Au 31 décembre 2013, le solde net de ce poste étant de 5 817 992 DT contre 6 243 262 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT	31/12/2013	31/12/2012
Compte des acheteurs factorés	6 193 732	6 680 711
Effets à l'encaissement	364 814	372 522
Sous Total (A)	6 558 545	7 053 233
Provisions	(668 856)	(734 374)
Agios réservés	(71 698)	(75 598)
Total des provisions	(740 554)	(809 972)
Total net	5 817 992	6 243 261
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie	1 377 845	1 321 228
Sous Total (B)	1 377 845	1 321 228
Encours de financement des adhérents (A)-(B)	5 180 701	5 732 006

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

I.3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2013

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

En DT	31/12/2013	31/12/2012
Titres immobilisés	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	2 078 787	1 027 298
Total	2 255 187	1 203 698

Le détail de cette rubrique s'analyse comme suit :

En DT	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

I.4 VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2013, cette rubrique totalisant 3 687 905 DT contre 3 839 236 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

En DT	Taux	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
		31/12/2012	Acquisitions	Cessions	31/12/2013	31/12/2012	Dot° 2012	Mise en rebut	31/12/2013	
Logiciels	33,3%	207 438	17 057	-	224 494	175 046	21 791	-	196 837	27 657
Total des immobilisations incorporelles		207 438	17 057	-	224 494	175 046	21 791	-	196 837	27 657
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 166 535	237 115	-	3 403 650	1 057 211	158 327	-	1 215 538	2 188 112
Matériel de transport	20,0%	280 592	46 092	33 803	292 882	200 050	37 229	33 803	203 477	89 405
Installations générales	10,0%	441 848	73 652	-	515 500	190 705	38 004	-	228 709	286 791
Mobilier de bureau	20,0%	198 527	5 490	-	204 017	159 061	11 461	-	170 522	33 495
Matériel informatique	33,3%	197 180	5 735	-	202 915	142 876	42 131	-	185 007	17 908
Immobilisations hors exploitation		322 906	-	227 529	95 377	-	-	-	-	95 377
Total des immobilisations corporelles		5 556 747	368 085	261 331	5 663 500	1 749 903	287 152	33 803	2 003 253	3 660 248
Total		5 764 185	385 141	261 331	5 887 995	1 924 949	308 944	33 803	2 200 090	3 687 905

II. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2013

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2013 ne s'accroissent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci après :

- Certaines définitions relatives au traitement des opérations de leasing ne sont pas conformes aux dispositions de la NC41 relative aux contrats de location, il s'agit de :
 - ✓ La définition du taux implicite ;
 - ✓ La définition de l'investissement brut ;
 - ✓ La définition des produits financiers non acquis ;
 - ✓ La définition des paiements minimaux de la location ;
 - ✓ La définition de la répartition des produits financiers.

- Une note sur « les produits des placements » portant sur le bien fondé de la constatation de la plus value latente sur les titres immobilisés.

Il est à signaler que le traitement portant sur le principe de comptabilisation des plus values latentes sur les titres SICAV appliqué par la société n'est pas prévu par la NC07 « Placements ».

Attijari Leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2013 et suivants.

II.1 BILANS COMPARES AU 31/12/2013

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	NOTE	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
			Pro-forma	Publié
ACTIF				
Caisse et Avoirs auprès des Banques	4	4 859 872	2 871 559	2 871 559
Créances sur la clientèle de Leasing	5	372 974 508	342 615 931*	343 167 731
Acheteurs factorés	6	5 817 992	6 243 262	6 243 262
Portefeuille d'Investissement	7	2 255 187	1 203 698	1 203 698
Valeurs immobilisées	8	3 687 905	3 839 236	3 839 236
Autres actifs	9	7 068 996	10 620 514	10 620 514
TOTAL DES ACTIFS		396 664 459	367 394 200*	367 946 000
PASSIF				
Concours Bancaires	10	2 784 731	1 908 290	1 908 290
Dettes envers la clientèle	11	6 203 126	8 032 790	8 032 790
Comptes courants des adhérents	6	1 377 845	1 321 228	1 321 228
Emprunts et Dettes rattachées	12	333 421 623	301 493 355	301 493 355
Fournisseurs et comptes rattachés	13	17 068 240	20 741 604	20 741 604
Autres Passifs	14	2 003 891	3 330 198	3 330 198
Total Des Passifs		362 859 455	336 827 464	336 827 464
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		4 204 825	3 175 000	3 175 000
Résultats reportés		3 093 536	787 971	787 971
Effets des modifications comptables		(551 800)	(602 011)*	-
Résultat de l'exercice		5 808 443	5 955 776*	5 905 565
Total des capitaux propres	15	33 805 004	30 566 736*	31 118 536
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		396 664 459	367 394 200*	367 946 000

(*)Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 3.4)

II.2 ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN COMPARES AU 31/12/2013

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DONNEES	46 025 314	36 836 419
Engagements de financement en faveur de la clientèle	9 139 655	12 438 031
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	32 282 437	21 154 860
Engagements de factoring	4 603 222	3 243 528
ENGAGEMENTS RECUS	483 324 336	448 200 079
Garanties reçues	788 458	788 458
Intérêts à échoir sur contrats actifs	56 254 312	51 427 847
Valeurs des biens, objet de leasing	426 281 566	395 983 775
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	3 500 000	46 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	3 500 000	46 000 000

II.3 ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31/12/2013

Désignation	Note	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
			Pro-forma	Publié
<u>Produits d'exploitation</u>				
Revenus de leasing	16	32 667 646	28 146 987	28 146 987
Revenus de factoring	17	690 474	604 970	604 970
<u>Total des revenus</u>		33 358 120	28 751 957	28 751 957
Autres produits d'exploitation	18	1 556 560	1 391 776	1 391 776
<u>Total Produits d'exploitation</u>		34 914 680	30 143 733	30 143 733
Charges financières nettes	19	(19 290 459)	(14 962 900)	(14 962 900)
Commissions encourues		(53 121)	(70 946)	(70 946)
Produits des placements	20	117 954	108 848	108 848
<u>Produits nets</u>		15 689 053	15 218 734	15 218 734
<u>Charges d'exploitation</u>				
Charges de personnel	21	(3 077 120)	(2 818 808)	(2 818 808)
Autres charges d'exploitation	22	(2 034 167)	(1 787 611)	(1 787 611)
Dotations aux amortissements	23	(308 944)	(305 422)	(305 422)
<u>Résultat d'exploitation avant provisions</u>		10 268 822	10 306 893	10 306 893
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(2 852 763)	(1 967 994)*	(2 018 205)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	25	(1 921)	41 724	41 724
<u>Résultat d'exploitation</u>		7 414 138	8 380 623*	8 330 412
Autres gains ordinaires	26	426 061	204 733	204 733
Autres pertes ordinaires	27	(5 827)	(8 319)	(8 319)
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		7 834 371	8 577 037*	8 526 826
Impôt sur les bénéfices	28	(2 025 929)	(2 621 261)	(2 621 261)
<u>Résultat de l'exercice</u>		5 808 443	5 955 776*	5 905 565
Effet des modifications comptables		(551 800)	(602 011)	
Résultat après modifications comptables		5 256 643	5 353 765	5 905 565
<u>Résultat par action</u>	15	2,733	2,803*	2,779

(*)Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 3.4)

II.4 ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES

(Montant exprimés en dinars)

Désignation	Note	31/12/2013	31/12/2012
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Encaissements reçus des clients	29	231 067 254	211 254 057
Encaissements reçus des acheteurs factorés	30	19 391 442	18 043 973
Financements des adhérents	30	(18 105 722)	(17 887 906)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(234 219 428)	(251 265 492)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(4 798 496)	(4 933 412)
Intérêts payés	33	(19 500 706)	(12 844 619)
Impôts et taxes payés	34	(4 134 890)	(3 196 483)
Restitution de TVA		3 538 311	6 838 731
Autres flux de trésorerie	35	(450 440)	(17 647)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		(27 212 676)	(54 008 798)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(385 141)	(406 434)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	261 740	724 564
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(1 000 000)	(1 000 000)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(1 123 401)	(681 870)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>			
Dividendes et autres distributions	39	(2 570 175)	(2 125 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	147 401 482	283 330 000
Remboursement d'emprunts	12	(131 833 359)	(240 510 848)
Flux liés au financement à court terme	12	16 450 000	15 150 000
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT		29 447 948	55 844 152
Variation de trésorerie		1 111 871	1 153 484
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		963 270	(190 214)
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE		2 075 141	963 270

II.5 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2013

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000 DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000 DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2013, à 21.250.000 DT composé de 2.125.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

L'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Attijari Leasing est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la société Attijari Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2013, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Attijari Leasing et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société Attijari Leasing sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ;
- b. la valeur actualisée de ces paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,

- la détérioration du « cash flow » compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ou encore auprès des sociétés de développement touristique ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge ;

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux

différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Attijari Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par ATTIJARI LEASING.

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. Agriculture ;
 - b. BTP ;
 - c. Commerce ;
 - d. Industrie ;
 - e. Médical ;
 - f. Services ;
 - g. Tourisme ;
 - h. Transport.

2. La détermination pour chaque groupe de créances i , d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2009 à 2012, TMM_{gi} selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe } i \text{ de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $N-1$ du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2013. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2013}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2012}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2009-2012 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} » selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements gi 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_i \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées, et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

- Logiciels 33,3%
- Construction 5,0%
- Matériel de transport 20,0%
- Mobilier et matériel de bureau 20,0%
- Matériel informatique 33,3%
- Installations générales 10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-4 Provisions additionnelles : changement de méthodes comptables

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une nouvelle obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à la fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, cette nouvelle obligation instaurée par ladite circulaire a été traitée en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparaison.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013, s'élève à 551 800 DT. Son effet sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions de 36 668 DT.

Par ailleurs et pour les besoins de la comparabilité, les données de l'exercice 2012 ont fait l'objet de retraitement en pro-forma qui a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en

diminution des capitaux propres dudit exercice de 602 011 DT ainsi qu'une reprise sur provisions de 50 211 DT.

Ainsi, les données de l'exercice 2012 ont été retraitées comme suit :

Rubrique		2012 Publié	Retraitement	2012 Proforma
1- RUBRIQUES DU BILAN				
	Notes			
Créances sur la clientèle de Leasing	4	343 167 731	(551 800)	342 615 931
TOTAL DES ACTIFS		367 946 000	(551 800)	367 394 200
Effets des modifications comptables	15	-	(602 011)	(602 011)
Résultat de l'exercice	15	5 905 565	50 211	5 955 776
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	15	31 118 536	(551 800)	30 566 736
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		367 946 000	(551 800)	367 394 200
2- RUBRIQUES DE L'ETAT DE RESULTAT				
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultats des créances radiées	24	(2 018 205)	50 211	(1 967 994)
Résultat d'exploitation		8 330 412	50 211	8 380 623
Résultat des activités ordinaires avant impôt		8 526 826	50 211	8 577 037
Résultat de l'exercice		5 905 565	50 211	5 955 776
Résultat par action		2,779	0,024	2,803

NOTE -4- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Banques	4 859 872	2 871 378
Caisses	-	182
Total	4 859 872	2 871 559

NOTE -5- CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING & DE FACTORING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
		Pro-forma	Publié
Créances de leasing	370 478 478	332 911 791	332 911 791
Impayés	30 022 455	28 549 053	28 549 053
Effets impayés et à l'encaissement	76 776	81 959	81 959
Intérêts échus et différés	(1 728 980)	(1 565 563)	(1 565 563)
Créances sur contrats en instance de mise en force	4 315 401	11 015 631	11 015 631
Total brut	403 164 130	370 992 871	370 992 871
Provisions pour dépréciation des encours	(9 293 135)	(8 398 910)	(8 398 910)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 411 225)	(14 445 841)	(14 445 841)
Provisions additionnelles	(515 132)	(551 800)*	-
Provisions collectives	(1 520 467)	(1 497 553)	(1 497 553)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 235 884)	(3 269 057)	(3 269 057)
Total des provisions et produits réservés	(30 189 622)	(28 376 940)	(27 825 140)
Total net	372 974 508	342 615 931*	343 167 731

(*)Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 3.4)

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

Désignation	Valeur brute
Soldes au 31 décembre 2012	343 927 422
Additions de la période	
Investissements	204 006 646
Relocations	7 908 951
Consolidations	94 160
Retraits de la période	
Remboursement des créances échues	(161 876 730)
Remboursement anticipé de créances	(10 890 867)
Remboursement des valeurs résiduelles	(15 012)
Relocations	(7 907 447)
Radiations de créances	(453 245)
Soldes au 31 décembre 2013	374 793 879

Analyse par maturité:

L'encours des créances de leasing, se détaille par maturité, comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Paiement minimaux sur contrats actif (a)	410 832 449	369 215 832
A recevoir dans moins d'un an	158 028 706	137 269 123
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	244 018 247	224 962 302
A recevoir dans plus de 5 ans	8 785 496	6 984 406
Produits financiers non acquis (b)	56 254 312	51 427 847
A recevoir dans moins d'un an	26 770 058	23 997 538
A recevoir dans moins d'un an et moins de 5 ans	25 508 380	26 623 215
A recevoir dans plus de 5 ans	975 874	807 093
Encours contrats actif (1) = (a)- (b)	354 578 137	317 787 985
Créances en instance de mise en force (2)	4 315 401	11 015 631
Créances échues (3)	297 114	139 777
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	756 353	976 162
Contrats suspendus (contentieux) (5)	14 846 875	14 007 868
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	374 793 879	343 927 422

Analyse par secteur d'activité:

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Bâtiment et travaux publics	39 109 257	31 812 007
Industrie	50 550 171	40 639 206
Tourisme	5 591 390	6 338 905
Commerces et services	231 492 206	225 005 581
Agriculture	48 050 855	40 131 723
Total	374 793 879	343 927 422

Analyse par type de matériel :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Equipements	35 288 756	24 987 629
Matériel roulant	280 356 095	266 086 999
Matériel spécifique	37 196 121	30 459 202
Sous Total	352 840 972	321 533 830
Immobilier	21 952 907	22 393 592
Total	374 793 879	343 927 422

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 31 décembre 2013 comme suit :

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	Analyse par Classe					Total
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours Financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable)	235 990 942	109 419 599	5 230 425	3 122 043	16 555 837	370 318 846
Impayés	61 691	8 475 925	1 381 148	1 256 430	18 847 262	30 022 455
Contrats en instance de mise en force	3 608 492	386 909	-	-	320 000	4 315 401
CREANCES LEASING	239 661 125	118 282 433	6 611 573	4 378 473	35 723 099	404 656 702
Avances reçues*	(4 632 780)	(94 408)	(57 820)	(11 254)	(1 406 865)	(6 203 126)
ENCOURS GLOBAL	235 028 345	118 188 025	6 553 753	4 367 219	34 316 234	398 453 576
ENGAGEMENTS HORS BILAN	8 741 876	397 779	-	-	-	9 139 655
TOTAL ENGAGEMENTS	243 770 222	118 585 804	6 553 753	4 367 219	34 316 234	407 593 231
Produits réservés	-	-	(160 882)	(183 552)	(2 891 450)	(3 235 884)
Provisions sur encours financiers	-	-	(11 304)	(42 576)	(9 239 255)	(9 293 135)
Provisions sur impayés	-	-	(98 001)	(322 310)	(14 990 913)	(15 411 225)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(515 132)	(515 132)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(270 188)	(548 438)	(27 636 749)	(28 455 375)
ENGAGEMENTS NETS	243 770 222	118 585 804	6 283 565	3 818 781	6 679 484	379 137 856

Ratios des actifs non performants (B2,B3,B4)	1,61%	1,07%	8,42%
	11,10%		

Ratios des actifs non performants (B2,B3,B4) de 31 décembre 2012	11,74%
--	--------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservé	4,12%	12,56%	80,54%
	62,90%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservé de 31 décembre 2012	59,05%
--	--------

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE -6- ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Compte des acheteurs factorés	6 193 732	6 680 711
Effets à l'encaissement	364 814	372 522
Sous Total (A)	6 558 545	7 053 233
Provisions	(668 856)	(734 374)
Agios réservés	(71 698)	(75 598)
Total des provisions	(740 554)	(809 972)
Total net	5 817 992	6 243 262
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie	1 377 845	1 321 228
Sous Total (B)	1 377 845	1 321 228
Encours de financement des adhérents (A)-(B)	5 180 701	5 732 006

NOTE -7- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Titres immobilisés	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	2 078 787	1 027 298
Total	2 255 187	1 203 698

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2013 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

NOTE -8- VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2013, cette rubrique totalisant 3 687 905 DT contre 3 839 236 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinars)

En DT	Taux d'amortissement	Début de période	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette	
			Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions		Fin de période
Logiciels	33,3%	207 438	17 057	-	224 494	175 046	21 791	-	196 837	27 657
Total des immobilisations incorporelles		207 438	17 057	-	224 494	175 046	21 791	-	196 837	27 657
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 166 535	237 115	-	3 403 650	1 057 211	158 327	-	1 215 538	2 188 112
Matériel de transport	20,0%	280 592	46 092	33 803	292 882	200 050	37 229	33 803	203 477	89 405
Installations générales	10,0%	441 848	73 652	-	515 500	190 705	38 004	-	228 709	286 791
Mobilier de bureau	20,0%	198 527	5 490	-	204 017	159 061	11 461	-	170 522	33 495
Matériel informatique	33,3%	197 180	5 735	-	202 915	142 876	42 131	-	185 007	17 908
Immobilisations hors exploitation		322 906	-	227 529	95 377	-	-	-	-	95 377
Total des immobilisations corporelles		5 556 747	368 085	261 331	5 663 500	1 749 903	287 152	33 803	2 003 253	3 660 248
Total		5 764 185	385 141	261 331	5 887 995	1 924 949	308 944	33 803	2 200 090	3 687 905

NOTE -9- AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courant est le suivant :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Frais d'émission des emprunts (1)	496 992	376 599
Dépôts et cautionnements versés	44 616	44 616
Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	30 210	30 210
Avances et acomptes au personnel	247 035	197 761
Autres créances sur le personnel	3 009	3 009
Etat, TCL en cours de restitution	133 515	133 515
Etat, crédit de TVA	4 595 679	9 306 494
Etat, Report d'IS (voir note 28)	340 915	-
Frais de syndic	1 389	1 389
Différences de change à récupérer, Tunis Ré	953 900	306 306
Remboursement assurance groupe	2 970	148
Prestataires Assurances	76 295	-
Autres comptes débiteurs	443 387	467 640
Produits à recevoir	132 755	151 098
Compte d'attente	-	2 053
Charges constatées d'avance	59 372	119 591
Total brut	7 562 040	11 140 429
A déduire		
Provisions pour dépréciation	(493 044)	(519 914)
Total net	7 068 996	10 620 514

(1): Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus, et se présentent comme suit :

Désignation	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
	Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	621 149	311 014	932 163	244 550	190 621	435 171	496 992
Total	621 149	311 014	932 163	244 550	190 621	435 171	496 992

NOTE -10- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Banques, découverts	2 784 731	1 908 290
Total	2 784 731	1 908 290

NOTE -11- DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Avances et acomptes reçus des clients	6 203 126	8 032 790
Total	6 203 126	8 032 790

NOTE -12- EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

Désignation		31/12/2013	31/12/2012
Emprunts			
Banques locales	(1)	145 520 409	139 539 110
Banques étrangères	(2)	6 998 151	3 348 208
Emprunts obligataires	(3)	113 936 880	108 000 000
Certificats de Leasing	(3)	36 000 000	14 000 000
Billets de trésorerie	(3)	26 200 000	31 750 000
Total emprunts		328 655 440	296 637 318
Dettes rattachées			
Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux		1 189 003	948 983
Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangères		42 474	29 837
Intérêts courus sur emprunts obligataires		3 571 333	3 727 702
Intérêts courus sur billets de trésorerie et certificats de leasing		247 659	172 259
Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie		(284 286)	(22 744)
Total dettes rattachées		4 766 183	4 856 037
Total général		333 421 623	301 493 355

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	139 539 110	117 350 000	111 368 701	145 520 409	66 981 311	78 539 098
ATTIJARI BANK 3	247 568	-	247 568	-	-	-
ATTIJARI BANK 4	183 492	-	183 492	-	-	-
ATTIJARI BANK 8	2 413 371	-	1 035 015	1 378 355	289 606	1 088 749
ATTIJARI BANK 9	2 500 000	-	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 10	2 500 000	-	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 11	2 665 960	-	1 021 616	1 644 343	568 396	1 075 948
ATTIJARI BANK 12	2 314 176	-	1 295 163	1 019 013	-	1 019 013
ATTIJARI BANK 13	2 314 229	-	1 295 193	1 019 036	-	1 019 036
ATTIJARI BANK 14	2 314 244	-	1 295 201	1 019 043	-	1 019 043
ATTIJARI BANK 15	2 312 613	-	1 294 410	1 018 203	-	1 018 203
ATTIJARI BANK 16	3 125 000	-	1 250 000	1 875 000	625 000	1 250 000
ATTIJARI BANK 17	3 125 000	-	1 250 000	1 875 000	625 000	1 250 000
ATTIJARI BANK 18	3 750 000	-	1 000 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 19	4 250 000	-	1 000 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 20	4 500 000	-	1 000 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 21	9 500 000	-	2 000 000	7 500 000	5 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 22	-	15 000 000	2 500 000	12 500 000	7 500 000	5 000 000
ATTIJARI BANK 23	-	1 300 000	1 098 855	1 098 145	677 033	421 112
ATTIJARI BANK 24	-	15 000 000	1 250 000	13 750 000	8 750 000	5 000 000
Crédits Directs, ATTIJARI BANK	20 000 000	65 000 000	60 000 000	25 000 000	-	25 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK	68 015 652	96 300 000	81 119 513	83 196 139	32 035 035	51 161 104
AL BARAKA BANK CMT1-2011	1 042 491	-	685 099	357 392	-	357 392
AL BARAKA BANK CMT2-2011	1 042 491	-	685 099	357 392	-	357 392
AL BARAKA BANK CMT3-2011	685 374	-	332 977	352 398	-	352 398
AL BARAKA BANK CMT4-2011	2 056 123	-	998 930	1 057 194	-	1 057 194
AL BARAKA BANK CMT5-2011	1 370 749	-	665 953	704 796	-	704 796
AL BARAKA BANK CMT6-2011	1 370 749	-	665 953	704 796	-	704 796
AL BARAKA BANK CMT7	1 689 833	-	647 342	1 042 491	357 392	685 099
AL BARAKA BANK CMT8	1 267 375	-	485 507	781 868	268 044	513 824
AL BARAKA BANK CMT9	1 000 000	-	314 626	685 374	352 398	332 977
AL BARAKA BANK CMT10	1 000 000	-	314 626	685 374	352 398	332 977
AL BARAKA BANK CMT11	-	2 000 000	309 195	1 690 805	1 044 309	646 496
AL BARAKA BANK CMT12	-	1 000 000	154 598	845 402	522 155	323 248
AL BARAKA BANK CMT13	-	900 000	139 138	760 862	469 939	290 923
AL BARAKA BANK CMT14	-	800 000	123 678	676 322	417 724	258 598
AL BARAKA BANK CMT15	-	600 000	92 178	507 822	314 381	193 441
AL BARAKA BANK CMT16	-	1 000 000	-	1 000 000	687 747	312 253
AL BARAKA BANK CMT17	-	1 000 000	-	1 000 000	687 747	312 253
TOTAL AL BARAKA BANK	12 525 186	7 300 000	6 614 897	13 210 289	5 474 234	7 736 056

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (suite)

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AMEN BANK 5	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
AMEN BANK 6	2 923 615	-	721 278	2 202 337	1 439 989	762 348
AMEN BANK 7	2 919 218	-	720 193	2 199 025	1 437 823	761 202
AMEN BANK 8	1 359 433	-	1 359 433	-	-	-
AMEN BANK 9	1 085 643	-	1 085 643	-	-	-
AMEN BANK 10	1 153 900	-	1 153 900	-	-	-
AMEN BANK 11	1 875 000	-	1 250 000	625 000	-	625 000
AMEN BANK 12	1 875 000	-	1 250 000	625 000	-	625 000
AMEN BANK 13	1 562 500	-	625 000	937 500	312 500	625 000
AMEN BANK 14	1 562 500	-	625 000	937 500	312 500	625 000
AMEN BANK 15	1 333 333	-	533 333	800 000	266 667	533 333
AMEN BANK 16	1 466 667	-	533 333	933 333	400 000	533 333
AMEN BANK 17	687 500	-	250 000	437 500	187 500	250 000
AMEN BANK 18	2 375 000	-	500 000	1 875 000	1 375 000	500 000
AMEN BANK 19	1 900 000	-	400 000	1 500 000	1 100 000	400 000
AMEN BANK 20	500 000	-	100 000	400 000	300 000	100 000
AMEN BANK 21	-	2 000 000	131 798	1 868 202	1 508 445	359 757
AMEN BANK 22	-	500 000	28 835	471 165	380 521	90 645
AMEN BANK 23	-	2 000 000	80 491	1 919 509	1 565 234	354 275
AMEN BANK 24	-	2 000 000	80 135	1 919 865	1 565 524	354 341
Total AMEN Bank	25 579 310	6 500 000	12 428 373	19 650 937	12 151 703	7 499 234
BANQUE DE TUNISIE	2 285 713	-	571 429	1 714 284	1 142 855	571 429
BANQUE DE TUNISIE	2 464 250	-	428 600	2 035 650	1 607 050	428 600
BANQUE DE TUNISIE	1 714 000	-	286 000	1 428 000	1 142 000	286 000
Total BANQUE DE TUNISIE	6 463 963	-	1 286 029	5 177 934	3 891 905	1 286 029
BIAT 1	3 095 468	-	708 524	2 386 944	1 638 301	748 644
BIAT 2	3 250 000	-	1 000 000	2 250 000	1 250 000	1 000 000
BIAT 3	3 157 895	-	1 052 632	2 105 263	1 052 632	1 052 632
Total BIAT	9 503 363	-	2 761 156	6 742 207	3 940 932	2 801 275
ABC1	2 500 000	-	1 250 000	1 250 000	-	1 250 000
ABC2	2 500 000	-	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000 000
ABC3	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
ABC4	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
ABC5	-	2 250 000	187 500	2 062 500	1 312 500	750 000
Total ABC	8 000 000	5 250 000	5 437 500	7 812 500	1 812 500	6 000 000
BH	4 701 636	-	621 233	4 080 403	3 425 002	655 401
Total BH	4 701 636	-	621 233	4 080 403	3 425 002	655 401
ATB	4 750 000	-	1 000 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000
ATB2	-	2 000 000	100 000	1 900 000	1 500 000	400 000
Total ATB	4 750 000	2 000 000	1 100 000	5 650 000	4 250 000	1 400 000

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>3 348 208</u>	<u>5 969 482</u>	<u>2 319 539</u>	<u>6 998 151</u>	<u>5 969 482</u>	<u>1 028 669</u>
* BAD 1	-	4 723 521	-	4 723 521	4 723 521	-
* BAD 2	-	1 245 961	-	1 245 961	1 245 961	-
Total BAD	-	5 969 482	-	5 969 482	5 969 482	-
* BEI 1	1 124 197	-	1 124 197	-	-	-
* BEI 2	612 691	-	404 222	208 469	-	208 469
* BEI 3	737 661	-	361 889	375 772	-	375 772
* BEI 4	873 658	-	429 230	444 428	-	444 428
Total BEI	3 348 208	-	2 319 539	1 028 669	-	1 028 669
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	142 887 318	123 319 482	113 688 239	152 518 560	72 950 793	79 567 767

(3) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires, les certificats de leasing et les billets de trésorerie

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 01/09	20 000 000	-	-	20 000 000	20 000 000	-
* Emprunt obligataire 01/2010 F	5 250 000	-	1 750 000	3 500 000	1 750 000	1 750 000
* Emprunt obligataire 01/2010 V	12 750 000	-	4 250 000	8 500 000	4 250 000	4 250 000
* Emprunt obligataire 01/2011 F	28 500 000	-	5 700 000	22 800 000	17 100 000	5 700 000
* Emprunt obligataire 01/2011 V	1 500 000	-	300 000	1 200 000	900 000	300 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG B	11 640 000	-	2 328 000	9 312 000	6 984 000	2 328 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	8 360 000	-	-	8 360 000	8 360 000	-
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG A	2 970 000	-	594 000	2 376 000	1 782 000	594 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG B	13 830 000	-	2 766 000	11 064 000	8 298 000	2 766 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	3 200 000	-	457 120	2 742 880	2 285 760	457 120
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG A	-	2 500 000	-	2 500 000	2 000 000	500 000
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG B	-	18 292 000	-	18 292 000	14 633 600	3 658 400
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	-	3 290 000	-	3 290 000	3 290 000	-
Total Des Emprunts Obligataires	108 000 000	24 082 000	18 145 120	113 936 880	91 633 360	22 303 520
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* Certificats de Leasing	14 000 000	132 500 000	110 500 000	36 000 000	-	36 000 000
* Billets de Trésorerie	31 750 000	181 940 000	187 490 000	26 200 000	-	26 200 000
Total Des Autres Emprunts	45 750 000	314 440 000	297 990 000	62 200 000	-	62 200 000
TOTAL GENERAL	296 637 318	461 841 482	429 823 359	328 655 440	164 584 153	164 071 287

NOTE-13- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Factures d'achat	2 628 601	6 111 767
Effets à payer	14 439 639	14 629 837
Total	17 068 240	20 741 604

NOTE -14- AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Personnel, rémunération dues	26 326	26 326
Personnel, autres charges à payer	142 987	126 047
Etat, retenues sur salaires	38 075	57 213
Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	360 595	221 884
Etat, impôt sur les bénéfices	-	1 284 954
Etat, autres impôts et taxes à payer	29 466	27 325
Etat, TCL à payer	11 070	59 101
CNSS	129 390	124 754
CAVIS	12 730	11 222
Autres comptes créditeurs	381	426
Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000
Diverses charges à payer	768 517	601 111
Compte d'attente	162 897	182 245
Caisse de compensation	2 385	-
Prestataires Assurances	-	410 941
Produits constatés d'avance	76 827	67 116
Prestataires de services	135 701	31 448
Retenue de garantie	13 439	9 518
Provisions pour passifs et charges	51 105	46 566
Total	2 003 891	3 330 198

NOTE -15- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Désignation	Note	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
			Pro-forma	Publié
Capital social	(A)	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserve légale	(B)	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Réserve spéciale de réinvestissement	(C)	2 000 000	1 000 000	1 000 000
Réserve pour fonds social		79 825	50 000	50 000
Effets de modifications comptables		(551 800)	(602 011)*	-
Résultats reportés		3 093 536	787 971	787 971
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		27 996 561	24 610 960	25 212 971
Résultat de l'exercice		5 808 443	5 955 776*	5 905 565
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	33 805 004	30 566 736	31 118 536
Résultat par action				
Résultat de la période (1)		5 808 443	5 955 776*	5 905 565
Nombre d'actions (2)		2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat par action (1)/(2)	(D)	2,733	2,803*	2,779

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 3.4)

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2013 à la somme de 21 250 000 Dinars divisé en 2 125 000 actions de 10 dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats, elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2013 à 10 350 179 DT et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale de réinvestissement	2 000 000
- Effets de modifications comptables	(551 800)
- Résultats reportés	3 093 536
- Résultats de l'exercice	5 808 443

(E) voir le tableau de mouvements ci-joint :

NOTE-15(SUITE)- CAPITAUX PROPRES

Tableau de mouvements des capitaux propres arrêté au 31/12/2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables(*)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2011 ajusté	21 250 000	1 999 636	-	-	(683 398)	883 900	5 655 633	27 337 971
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06//2012	-	125 364	1 000 000	50 000	683 398	3 796 871	(5 655 633)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011	-	-	-	-	-	(2 125 000)	-	(2 125 000)
Résultats au 31/12/2012	-	-	-	-	-	-	5 905 565	5 905 565
Solde au 31/12/2012 publié	21 250 000	2 125 000	1 000 000	50 000	-	787 971	5 905 565	31 118 536
Modifications comptables	-	-	-	-	(602 011)	-	50 211	(551 800)
Solde au 31/12/2012 pro-forma	21 250 000	2 125 000	1 000 000	50 000	(602 011)	787 971	5 955 776	30 566 736
Effet des modifications comptables	-	-	-	-	50 211	-	(50 211)	-
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2013	-	-	1 000 000	50 000	-	4 855 565	(5 905 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Divers	-	-	-	(20 175)	-	-	-	(20 175)
Résultats au 31/12/2013	-	-	-	-	-	-	5 808 443	5 808 443
Solde au 31/12/2013	21 250 000	2 125 000	2 000 000	79 825	(551 800)	3 093 536	5 808 443	33 805 004

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE-16- REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts conventionnels	31 728 109	27 683 365
Intérêts intercalaires	56 507	27 129
Intérêts de retard	988 832	572 546
Total intérêts de crédits bail	32 773 448	28 283 039
- Produits réservés de la période		
Intérêts inclus dans les loyers	(565 804)	(556 461)
-Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	460 000	420 409
Variation des produits réservés	(105 802)	(136 052)
Total de revenus de leasing	32 667 646	28 146 987

NOTE -17- REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de Factoring se présente ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Commissions de factoring	215 652	196 990
Intérêts de financement	474 822	407 979
Total revenus de financement	690 474	604 970

NOTE -18- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	385 758	389 392
Commissions d'assurance	25 000	30 000
Frais divers sur dossiers	1 144 017	972 383
Autres produits d'exploitation	1 784	-
Total des autres produits d'exploitation	1 556 560	1 391 776

NOTE -19- CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts des emprunts obligataires	6 143 938	4 767 077
Intérêts des emprunts bancaires locaux	8 452 560	6 912 383
Intérêts des emprunts bancaires étrangers	323 634	329 918
Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	190 621	137 189
Total des charges financières des emprunts	15 110 753	12 146 567
Intérêts des comptes courants	581 887	297 861
Intérêts sur opérations de financement	3 597 819	2 518 472
Total des autres charges financières	4 179 707	2 816 333
Total charges financières nettes	19 290 459	14 962 900

NOTE -20- PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Dividendes	6 174	5 292
Plus values latentes sur titres immobilisées	51 489	27 298
Plus values sur cession de titres SICAV	-	1 560
Intérêts des comptes courants	60 291	74 699
Total	117 954	108 848

NOTE -21- CHARGES DU PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Salaires et compléments de salaires	2 112 544	1 927 489
Rémunérations du personnel détaché	390 275	482 422
Charges connexes aux salaires	21 395	16 995
Cotisations et sécurité sociale sur salaires	374 058	336 199
Autres charges sociales	215 045	117 320
Transfert de charges	(36 198)	(61 616)
Total	3 077 120	2 818 808

NOTE -22- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Achat de matières et fournitures	141 264	186 814
Total des achats	141 264	186 814
Locations	68 115	51 896
Charges locatives et de copropriété	40 075	43 872
Entretiens et réparations	87 544	76 402
Primes d'assurances	96 736	76 394
Etudes, recherches et divers services extérieurs	16 807	21 776
Total des services extérieurs	309 278	270 339
Formations	38 555	29 558
Personnel extérieur à l'entreprise	33 435	14 563
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	294 260	285 979
Publicités, publications, relations publiques	81 095	126 810
Transports	31 244	37 680
Déplacements, missions et réceptions	20 564	21 735
Frais postaux et de télécommunications	189 658	154 783
Services bancaires et assimilés	407 994	228 491
Documentations	5 234	4 475
Total des autres services extérieurs	1 102 039	904 073
Jetons de présence	42 000	42 000
Total des charges diverses	42 000	42 000
Impôts et taxes sur rémunérations	62 949	56 276
TCL	124 499	111 601
Droits d'enregistrement et de timbres	245 655	206 526
Autres impôts et taxes	6 483	9 982
Total des impôts et taxes	439 586	384 385
Total Autres charges d'exploitation	2 034 167	1 787 611

NOTE -23- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	21 791	19 391
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	287 152	286 031
Total	308 944	305 422

NOTE -24- DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
		Pro-forma	Publié
Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	4 316 545	2 906 776	2 906 776
Reprises sur provisions additionnelles	(36 668)	(50 211)*	-
Dotations aux provisions collectives (**)	22 914	-	-
Dotations aux provisions suite aux recouvrements de créances	(1 382 481)	(856 605)	(856 605)
Créances radiées	1 238 683	1 997 877	1 997 877
Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 098 708)	(1 815 587)	(1 815 587)
Annulation de produits réservés sur créances radiées	(138 975)	(167 982)	(167 982)
Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	(65 518)	(46 274)	(46 274)
Encaissement sur créances radiées	(3 029)	-	-
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 852 763	1 967 994**	2 018 205

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 3.4)

(**) Cette provision est constituée, en application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

NOTE -25- DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	615
Dotations aux provisions pour risques et charges	4 539	28 086
Reprises sur provisions des autres actifs	(2 618)	(70 425)
Total	1 921	(41 724)

NOTE -26- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	36 637	128 227
Revenus des immeubles	43 560	43 561
Autres produits locatifs	10 169	12 000
Apurement de comptes	205 728	-
Autres produits	129 967	20 945
Total	426 061	204 733

NOTE -27- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Charges nettes sur cessions d'immobilisations propres	2 426	3 268
Apurement de compte	2 618	430
Pénalité de retard	-	4 621
Autres	783	-
Total	5 827	8 319

NOTE -28- IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Bénéfice comptable	7 834 371	8 526 826
A réintégrer		
Dotations aux provisions sur la clientèle	4 316 545	2 906 776
Dotations aux provisions collectives	22 914	-
Provisions fiscales constituées en 2010/2009 pour affaires en cours	1 684 426	410 146
Jetons de présence	42 000	42 000
Diverses charges non déductibles	6328	23 503
A déduire		
Provisions fiscales constituées en 2010/2009 pour affaires en cours	1 684 426	410 146
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	70 425
Reprises sur provisions additionnelles	36 668	-
Dividendes	6 174	5 292
Plus values latentes sur titres	51 489	27 298
Bénéfice fiscal avant provisions	12 127 827	11 396 091
Provisions pour créances douteuses	4 339 459	2 906 776
Bénéfice fiscal	7 788 368	8 489 316
Réinvestissements exonérés		
*Fonds géré auprès d'Attijari Sicar	2 000 000	1 000 000
Bénéfice imposable	5 788 368	7 489 316
Impôt sur les sociétés	2 025 929	2 621 260
A imputer		
Acomptes provisionnels payés	2 359 134	1 334 836
Retenues à la source	7 710	1 470
Impôt à payer (Report d'impôt)	(340 915)	1 284 954

NOTE -29- ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

Désignation		Note	31/12/2013	31/12/2012
Impayés sur créances de leasing en début de période	+	5	28 549 053	25 398 850
Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	5	(30 022 455)	(28 549 053)
Effets impayés et à l'encaissement en début de période	+	5	81 959	56 124
Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	-	5	(76 776)	(81 959)
Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	11	(8 032 790)	(5 466 485)
Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	11	6 203 126	8 032 790
Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	5	(1 504)	(131 320)
Intérêts constatés d'avance en début de période	-	5	(1 565 563)	(1 327 357)
Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	5	1 728 980	1 565 563
TVA collectée	+		28 045 298	25 684 685
Loyers encaissés	+	5 & 16	193 661 346	174 064 289
Intérêts de retard	+	16	988 832	572 546
Créances virées en pertes	-	24	(1 238 683)	(1 997 877)
Encours financiers virés en pertes	+	5	453 245	506 297
Commissions encourues	-		(53 121)	(70 946)
Remboursement des valeurs résiduelles	+	5	15 012	2 432
Encaissement sur créances radiées	+	24	3 029	-
Consolidations	-	5	(94 160)	(90 040)
Remboursements anticipés	+	5	10 890 867	11 723 743
Produits sur cessions anticipées	+	18	385 758	389 392
Autres produits d'exploitation	+	18	1 145 801	972 383
Encaissements reçus des clients			231 067 254	211 254 057

NOTE -30- ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

Désignation		Note	31/12/2013	31/12/2012
Encours de financement des adhérents en début de période	+	6	5 732 006	5 192 497
Encours de financement des adhérents en fin de période	-	6	(5 180 701)	(5 732 006)
Produits constatés d'avance en début de période	-	14	(67 116)	(43 393)
Produits constatés d'avance en fin de période	+	14	76 827	67 116
Revenus de factoring	+	17	690 474	604 970
Variations des agios réservés	-	6	(3 900)	28 594
Financement des adhérents	+		18 105 722	17 887 906
TVA collectées	+		38 131	38 289
Encaissements reçus des acheteurs factorés			19 391 442	18 043 973

NOTE -31- DECAISSEMENT POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

Désignation		Note	31/12/2013	31/12/2012
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	13	20 741 604	17 887 764
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	13	(17 068 240)	(20 741 604)
Fournisseurs, avances en début de période	-	9	(30 210)	(30 210)
Fournisseurs, avances en fin de période	+	9	30 210	30 210
Investissements pour financement de contrats de leasing	+	5	204 006 646	227 288 927
TVA sur investissement	+		26 539 418	26 830 406
Décaissements pour financement de contrats de leasing			234 219 428	251 265 492

NOTE -32- SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

Désignation		Note	31/12/2013	31/12/2012
Fournisseurs avances et acompte en début de période	-	9	-	(3 516)
Fournisseurs avances et acompte en fin de période	+	9	-	-
Prestataires Assurances en début de période	-	9	-	-
Prestataires Assurances en fin de période	+	9	76 295	-
Avances et acomptes au personnel en début de période	-	9	(200 770)	(41 772)
Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	9	250 044	200 770
Charges constatées d'avance en début de période	-	9	(119 591)	(82 415)
Charges constatées d'avance en fin de période	+	9	59 372	119 591
Personnel, rémunérations dues en début de période	+	14	26 326	26 326
Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	14	(26 326)	(26 326)
Personnel, provisions pour CP en début de période	+	14	126 047	97 286
Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	14	(142 987)	(126 047)
Etat, retenues sur salaire en début de période	+	14	57 213	31 638
Etat, retenues sur salaire en fin de période	-	14	(38 075)	(57 213)
Eta, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	14	221 884	298 421
Eta, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	14	(360 595)	(221 884)
C.N.S.S en début de période	+	14	124 754	110 973
C.N.S.S en fin de période	-	14	(129 390)	(124 754)
CAVIS en début de période	+	14	11 222	10 825
CAVIS en fin de période	-	14	(12 730)	(11 222)
Diverses Charges à payer en début de période	+	14	601 111	736 141
Diverses Charges à payer en fin de période	-	14	(768 517)	(601 111)
TVA, payées sur biens et services	+		371 506	375 668
Charges de personnel	+	21	3 077 120	2 818 808
Autres charges d'exploitation	-	22	2 034 167	1 787 611
Impôts et taxes	+	22	(439 586)	(384 385)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			4 798 496	4 933 412

NOTE -33- INTERETS PAYES

Désignation		Note	31/12/2013	31/12/2012
Frais d'émission des emprunts	+	9	311 014	310 231
Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	12	3 727 702	1 315 202
Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	12	(3 571 333)	(3 727 702)
Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	12	1 004 758	1 062 972
Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	12	(1 189 003)	(1 004 758)
Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	12	29 837	49 412
Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	12	(42 474)	(29 837)
Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	12	116 485	137 128
Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	12	(247 659)	(116 485)
Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en début de période	-	12	(22 744)	-
Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+	12	284 286	22 744
Charges financières	+	19	19 290 459	14 962 900
Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	19	(190 621)	(137 189)
Intérêts payés			19 500 706	12 844 619

NOTE -34- IMPOTS ET TAXES PAYES

Désignation		Note	31/12/2013	31/12/2012
Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	14	1 284 954	1 388 845
Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	-	14	-	(1 284 954)
Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	-	9	-	-
Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	+	9	340 915	-
Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	14	27 325	39 856
Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	14	(29 466)	(27 325)
Etat, Caisse de compensation en début de période	+	14	-	-
Etat, Caisse de compensation en fin de période	-	14	(2 385)	-
Etat, TCL à payer en début de période	+	14	59 101	-
Etat, TCL à payer en fin de période	-	14	(11 070)	(59 101)
Etat, TCL en cours de restitution en début de période	-	9	(133 515)	-
Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+	9	133 515	133 515
Impôts et taxes	+	22	439 586	384 385
Impôts sur les bénéfices	+	28	2 025 929	2 621 261
Impôts et taxes payés			4 134 890	3 196 483

NOTE -35- AUTRES FLUX DE TRESORERIE

Désignation		Note	31/12/2013	31/12/2012
Remboursement assurance groupe en début de période	+ ou -	9 & 14	148	(1 334)
Remboursement assurance groupe en fin de période	+ ou -	9 & 14	(2 970)	(148)
Produits à recevoir des tiers en début de période	+	9	151 098	122 735
Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	9	(132 755)	(151 098)
Différences de change à récupérer, Tunis Ré en début de période	+	9	306 306	-
Différences de change à récupérer, Tunis Ré en fin de période	-	9	(953 900)	(306 306)
Autres comptes débiteurs en début de période	+	9	469 029	469 029
Autres comptes débiteurs en fin de période	-	9	(444 776)	(469 029)
Compte d'attente en début de période	+ ou -	9 & 14	(180 192)	30 238
Compte d'attente en fin de période	+ ou -	9 & 14	162 897	180 192
Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	-	14	(42 000)	(42 000)
Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	+	14	42 000	42 000
Autres comptes créditeurs en début de période	-	14	(426)	(43 429)
Autres comptes créditeurs en fin de période	+	14	381	426
Prestataires en début de période	-	14	(442 389)	(443 062)
Prestataires en fin de période	+	14	135 701	442 389
Dépôts et cautionnements en début de période	+	9	44 616	8 702
Dépôts et cautionnements en fin de période	-	9	(44 616)	(44 616)
Retenue de garantie en début de période	-	14	(9 518)	(4 859)
Retenue de garantie en fin de période	+	14	13 439	9 518
Produits des placements	+	20	66 465	81 550
Autres produits d'exploitation	+	18	25 000	30 000
Autres gains ordinaires	+	26	389 423	76 506
Autres pertes ordinaires	-	27	(3 401)	(5 051)
Autres flux de trésorerie			(450 440)	(17 647)

NOTE -36- DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	Note	31/12/2013	31/12/2012
Investissements en immobilisations incorporelles	+ 8	17 057	14 052
Investissements en immobilisations corporelles	+ 8	368 085	392 382
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		385 141	406 434

NOTE -37- ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	Note	31/12/2013	31/12/2012
Cessions d'immobilisations corporelles	+ 8	227 529	599 605
Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+ 26	36 637	128 227
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	- 27	(2 426)	(3 268)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		261 740	724 564

NOTE -38- DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Note	31/12/2013	31/12/2012
Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ 7	1 000 000	1 000 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		1 000 000	1 000 000

NOTE -39- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

Désignation	Note	31/12/2013	31/12/2012
Dividendes et tantièmes	+ 15	2 550 000	2 125 000
Dotation au fonds social	+ 15	20 175	-
Dividendes et autres distributions		2 570 175	2 125 000

NOTE -40- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Désignation	Note	31/12/2013	31/12/2012
Banques	+ 4	4 859 872	2 871 378
Caisses	+ 4	-	182
Banques, découverts	- 10	(2 784 731)	(1 908 290)
Liquidités et équivalents de liquidités		2 075 141	963 270

NOTE -41- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

1 - Convention de gestion de fonds à capital risque avec ATTIJARI SICAR

A- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus value et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2013 pour respectivement 7 500 DT et 1 953 DT.

B- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus value et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2013 pour respectivement 7 500 DT et 1 883 DT.

2 - Convention de partenariat avec ATTIJARI IMMOBILIERE

La société **ATTIJARI LEASING** a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société **ATTIJARI IMMOBILIERE** en vertu de laquelle, la société **ATTIJARI LEASING** confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, **ATTIJARI IMMOBILIERE** perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

La charge constatée à ce titre, en 2013, s'élève à 9 585 DT.

3 - Contrat de Conseil avec ATTIJARI FINANCES

La société **ATTIJARI LEASING** a signé, le 27 avril 2012, un contrat de Conseil avec la société **ATTIJARI FINANCES** afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

La charge supportée dans ce cadre, en 2013, s'élève à 30 000 DT.

4 - Conventions avec « ATTIJARI INTERMEDIATION » et « ATTIJARI FINANCES »

En date du 23 juillet 2012, les sociétés « **ATTIJARI LEASING** », « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » et « **ATTIJARI FINANCES** » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, « **ATTIJARI LEASING** » paiera pour chaque emprunt, une commission forfaitaire de 40 000 DT et une commission de succès de 0,3% sur le montant des fonds levés s'il est inférieur à 30 000 KDT et de 0,5% s'il atteint le seuil de 30 000 KDT.

Toutefois, et suivant un avenant signé le 24 décembre 2012, il a été convenue d'appliquer la commission de succès de 0,5% sur le montant des fonds levés dans le cadre de l'emprunt obligataire 2012-2.

La charge supportée à ce titre en 2013 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 100 000 DT.

5 - Convention avec « ATTIJARI FINANCES »

En date du 10 juin 2013, les sociétés « **ATTIJARI LEASING** » et « **ATTIJARI FINANCES** » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, « **ATTIJARI LEASING** » paiera pour chaque emprunt, une commission forfaitaire de 50 000 DT et une commission de succès de 0,3% pour les 20 premiers millions de dinars levés et de 0,5% pour tout montant levé supérieur à 20 000 KDT dans le cadre de l'emprunt obligataire 2013.

La charge supportée à ce titre en 2013 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 130 410 DT.

6 - Convention avec « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2008, la société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu une convention cadre avec « **ATTIJARI BANK** » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits de « **ATTIJARI LEASING** » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « **ATTIJARI LEASING** » ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « **ATTIJARI LEASING** » ;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées par **ATTIJARI BANK** courant l'année 2013, la société **ATTIJARI LEASING** a supporté une commission de 53 121 DT.

7 - Convention avec ATTIJARI INTERMEDIATION

La société « **ATTIJARI LEASING** » et la société « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule les droits et les obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

8 - Contrats de leasing avec « ATTIJARI FINANCES »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « **ATTIJARI FINANCES** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 98 662 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 1 417 DT.

9 - Contrats de leasing avec la société « LES PIERRES DU NORD »

Au cours de l'exercice 2013, « **ATTIJARI LEASING** » a mis en force un contrat au profit de la société « **LES PIERRES DU NORD** », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur totale de 560 000 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 752 000 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 580 684 DT.

10 - Contrats de leasing avec la société « L'IMMOBILIERE HORCHANI »

Au cours de l'exercice 2013, « **ATTIJARI LEASING** » a mis en force un contrat au profit de la société « **L'IMMOBILIERE HORCHANI** », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 82 634 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 82 634 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 57 255 DT.

11 - Contrat de leasing avec la « SOCIETE FRITEX »

A la clôture de l'exercice 2013, le cumul des contrats mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la « **SOCIETE FRITEX** », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés s'élève à 308 000 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 187 669 DT.

12 - Contrat de leasing avec la société « ODYSEE HOTELS »

Au cours de l'exercice 2013, « **ATTIJARI LEASING** » a mis en force un contrat au profit de la société « **ODYSEE HOTELS** », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 33 017DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 495 018 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 377 726 DT.

13 - Contrat de leasing avec la société « ATTIJARI BANK»

Au cours de l'exercice 2013, « **ATTIJARI LEASING** » a mis en force 3 contrats au profit de la société « **ATTIJARI BANK** », société mère, pour une valeur de 540 735 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 540 735 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 486 553 DT.

14 - Emprunts et billets de trésorerie avec parties liées

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

DESIGNATION	SOLDE DEBUT	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	SOLDE FIN	INTERET 2013
ATTIJARI BANK	68 015 652	96 300 000	81 119 513	83 196 139	4 261 906
ATTIJARI OBLIG SICAV	13 800 000	77 400 000	88 200 000	3 000 000	521 543
SMVDA EL BARAKA	-	1 800 000	1 800 000	-	25 421
ATTIJARI SICAR	-	500 000	500 000	-	7 389
ATTIJARI INTERMEDIATION	-	200 000	-	200 000	11 852
TOTAL	81 815 652	176 200 000	171 619 513	86 396 139	4 828 111

15 - Contrat de bail avec « ATTIJARI FINANCES »

La société **ATTIJARI LEASING** a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « **ATTIJARI FINANCES** » en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m² situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

La société « **ATTIJARI LEASING** » n'a pas appliqué l'augmentation contractuelle suite à une demande adressée par la société « **ATTIJARI FINANCES** ».

Les produits constatés à ce titre en 2013, s'élèvent à 43 560 DT.

16 - Convention conclue avec « ATTIJARI BANK »

- La société « **ATTIJARI LEASING** » et la société « **ATTIJARI BANK** » ont conclu, en date du 1er octobre 2012, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1er octobre 2012, et ce, pour un montant mensuel TTC de 1 000 DT payable trimestriellement.

- La société « **ATTIJARI LEASING** » et la société « **ATTIJARI BANK** » ont conclu, en date du 1er octobre 2013, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze

mois à partir du 1er octobre 2013, et ce, pour un montant mensuel TTC de 1 000 DT payable trimestriellement.

Les produits constatés à ce titre en 2013, s'élèvent à 10 169 DT.

- « **ATTIJARI BANK** » a facturé à la société « **ATTIJARI LEASING** » la somme de 390 275 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2013.

- « **ATTIJARI LEASING** » a facturé à la société « **ATTIJARI BANK** » la somme de 36 198 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2013.

17 - Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants.

En vertu des termes de la décision de détachement de « **ATTIJARI BANK** » du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 15 mars 2011, M. KAMEL HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société « **ATTIJARI LEASING** ».

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. KAMEL HABBACHI au titre de l'exercice 2013, s'élève à 92 146 DT. La charge supportée à ce titre en 2012 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 186 667 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

NOTE -42- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27 mars 2014. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

II.6 NOTES COMPLEMENTAIRES, NOTES EXPLICATIVES ET NOTES RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2013

II.6.1 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2013



NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2013

Les états financiers individuels de « Attijari Leasing » arrêtés au 31/12/2013 ne font pas états des notes et renseignements suivants :

- Une note complémentaire portant sur les soldes intermédiaires de gestion, prévus par les dispositions du paragraphe 56 de la norme générale.
- Une note complémentaire à la note 6 « acheteurs factoring » portant sur l'analyse et la classification des créances de factoring à l'instar des créances de leasing.
- Une note complémentaire à la note 15 « capitaux propres » portant sur : le détail de la rubrique « fonds sociale » pour distinguer les utilisations remboursables de celles non remboursables et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 20 de la NC02 relative aux capitaux propres.
- Une note sur la constatation ou non par la société, d'une dotation aux provisions pour indemnités de départ à la retraite.
- Une note complémentaire aux états financiers individuels de « Attijari Leasing » arrêtés au 31/12/2013 portant sur le principe de comptabilisation des plus values latentes sur les titres SICAV en résultat : il y a lieu de préciser s'il s'agit bien de titres cotés pour que la constatation de la plus value latente sur lesdits titres en résultat soit permise et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC25 relative au portefeuille-titres dans les établissements bancaires et de par les dispositions du paragraphes 15 de la NC07 relative aux placements.



S.A. au Capital de 21.250.000 dinars - R.C.:B125651997-M.F.:496311PWAN000
Siège Social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-Tunis - TUNISIE - Tél : (216) 71 862 132 - Fax : (216) 71 861 545
Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Soussse - Imm.Chenib 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 091
Agence SFAX : Av. des Martyrs - Imm. Ribai El Médina - Escalier C- Bureau 401 - 3000 SFAX - Tél : (216) 74 406 216 - Fax : (216) 74 406 901
Agence GABES : Av. Habib Bourguiba - Immeuble Attijari bank - 6000 GABES - Tél : (216) 75 276 284 - Fax : (216) 75 272 763

Certifiée
ISO 9001
Version 2008
AFAQ



ليزنج
Attijari

a. Les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2013

Leasing	PRODUITS			CHARGES			SOLDES	
	2013	2012		2013	2012		2013	2012
Intérêts de leasing	31 728 109	27 683 365	Intérêts et charges assimilés Commissions encourues	19 290 459	14 962 900			
Intérêts intercalaires	56 507	27 129		53 121	70 946			
Intérêts de retard	988 832	572 546						
Variation des produits réservés	(105 802)	(136 052)						
Commissions de factoring	215 652	196 990						
Intérêts de financement	474 822	407 979						
Autres produits d'exploitation	1 556 560	1 391 776						
Intérêts et produits assimilés de leasing	34 914 680	30 143 733	Total des intérêts et charges assimilés	19 343 580	15 033 847	Marge commerciale (PNB)	15 571 100	15 109 886
Marge commerciale (PNB)	15 571 100	15 109 886	Autres charges d'exploitation	2 034 167	1 787 611	-	-	-
Produits des placements	117 954	108 848	Charges de personnel	3 077 120	2 818 808	-	-	-
Sous total	15 689 053	15 218 734	Sous total	5 111 287	4 606 419	Excédent brut d'exploitation	10 577 766	10 612 315
Excédent brut d'exploitation	10 577 766	10 612 315	Dotations aux amortissements et aux résorptions	308 944	305 422			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 382 481	856 605	- Pour dépréciation des créances	4 316 545	2 906 776			
- Sur provisions additionnelles	36 668	0	- Collectives	22 914	0			
- affectées aux comptes adhérents	65 518	46 274	- Pour risques et charges	4 539	28 086			
- des autres actifs	2 618	70 425	- Pour dépréciation des autres actifs	0	615			
Encaissement sur créances radiées	3 029	0	Pertes sur créances radiées	1 000	14 308			
Autres produits ordinaires	426 061	204 733	Autres pertes ordinaires	5 827	8 319			
			Impôts sur les bénéfices	2 025 929	2 621 261			
Sous total	12 494 140	11 790 353	Sous total	6 685 698	5 884 787	Résultat des activités ordinaires	5 808 443	5 905 566
						Effets des modifications comptables	(551 800)	-
						Résultat net	5 256 643	5 905 566

S.A. au Capital de 21.250.000 dinars - R.C. 9125051997 - M.F. 496311 P/A/M/000
 Siège Social : Rue du Lac d'Annecy - 1055 Les Berges du Lac - Tunis - TUNISIE - Tél. : (216) 71 862 122 - Fax : (216) 71 061 545
 Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Soussse - Imm. Chen III 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél. : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 091
 Agence SFAX : Av. des Martyrs - Imm. Ribat El Médina - Escalier C - Niveau 401 - 3000 SFAX - Tél. : (216) 74 408 216 - Fax : (216) 74 408 901
 Agence GABES : Av. Habib Bourguiba - Immeuble Attijari bank - 6000 GABES - Tél. : (216) 75 276 284 - Fax : (216) 75 272 763

Certifiée
 ISO 9001
 Version 2008
 AFAQ



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

b. Note complémentaire à la note 6 « acheteurs factoring » portant sur l'analyse et la classification des créances de factoring

Note 6 telle que présentée dans le document de référence :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Compte des acheteurs factorisés	6 193 732	6 680 711
Effets à l'encaissement	364 814	372 522
Sous Total (A)	6 558 545	7 053 233
Provisions	(668 856)	(734 374)
Agios réservés	(71 098)	(75 598)
Total des provisions	(740 554)	(809 972)
Total net	5 817 992	6 243 262
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie	1 377 845	1 321 228
Sous Total (B)	1 377 845	1 321 228
Encours de financement des adhérents (A)-(B)	5 180 701	5 732 006



S.A. au Capital de 21.250.000 dinars - R.C: 0125051007- M.F: 406311 P/A/W/000
 Siège Social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis - TUNISIE - Tél. : (216) 71 862 122 - Fax : (216) 71 861 545
 Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Soussse - Imm. Chantel 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél. : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 091
 Agence SFAX : Av. des Martyrs - Imm. Ribat El Medina - Escalier C- Bureau 401 - 3000 SFAX - Tél. : (216) 74 408 216 - Fax : (216) 74 408 501
 Agence GABES : Av. Habib Bourguiba - Immeuble Attijari bank - 6000 GABES - Tél. : (216) 75 276 284 - Fax : (216) 75 272 763

Certifiée
ISO 9001
 Version 2008
 AFAQ

Compléments :

La répartition du portefeuille engagements de **Factoring** au 31/12/2013, par classe de risque est synthétisée comme suit :

En dinars	Analyse par Classe					Total
	A Actifs courants	B Actifs nécessitant un suivi particulier	1 B Actifs incertains	2 B 3 Actifs préoccupants	4 B Actifs compromis	
Comptes des acheteurs factorés (*)	5 184 237	155 302	-	-	861 409	6 200 947
Valeurs à l'encaissement	364 813	-	-	-	-	364 813
Fonds de garantie (**)	(1 228 348)	(30 000)	-	-	(120 854)	(1 379 202)
ENGAGEMENTS BILAN	4 320 702	125 302	-	-	740 554	5 186 558
ENGAGEMENTS HORS BILAN	4 458 524	144 698	-	-	-	4 603 222
TOTAL ENGAGEMENTS	8 779 226	270 000	-	-	740 554	9 789 781
Produits réservés	-	-	-	-	71 698	71 698
Provisions	-	-	-	-	668 856	668 856
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	-	-	740 554	740 554
ENGAGEMENTS NETS	8 779 226	270 000	-	-	-	9 049 226

Ratio des actifs non performants	7,56%
Ratio des actifs non performants de 2012	13,61%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservé	100,0%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservé au 31 décembre 2012	66,28%

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 7 215 DT.

(**) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

Ces discordances sont des écarts, non significatifs, entre les données comptables et les données de gestion, qui datent depuis plusieurs années, et qui demeurent non justifiés. Des travaux de justification de ces écarts sont entrepris par « Attijari Leasing ».



c. Note complémentaire à la note 15 « capitaux propres » portant sur le détail de la rubrique « fonds social »

« Au 31/12/2013, cette rubrique ne comprend que des utilisations au profit du personnel non remboursables. »

d. Note sur la constatation ou non par la société d'une dotation aux provisions pour indemnités de départ à la retraite

« La société n'a pas encore constaté de provisions pour indemnités de départ à la retraite. En effet, Attijari Leasing, avec la concertation avec Attijari Bank (société mère), est entrain de chercher la meilleure formule pour se conformer à la réglementation en vigueur, surtout avec l'existence de nouveaux produits qui répondent à cette exigence (en outre les contrats d'assurance).»

e. Note complémentaire aux états financiers individuels de « Attijari Leasing » arrêtés au 31/12/2013 portant sur le principe de comptabilisation des plus values latentes sur les titres SICAV en résultat

« Il est à noter que l'acquisition des titres SICAV est faite dans le cadre des fonds à risque placés auprès des SICARS.

Bien que les fonds placés auprès des SICARS sont des fonds de placement à long terme et ne peuvent être présentés que parmi les titres d'investissement, l'acquisition des titres SICAV dans le cadre de ces placements est faite, provisoirement : il s'agit en effet d'un placement de la liquidité excessive qui n'est pas encore employée, en attendant l'investissement adéquat (prise de participation à long terme).

Donc, parmi les emplois sur les fonds SICAR, les titres SICAV peuvent être considérés comme des titres de transactions.

Par ailleurs, et vu :

- l'aspect provisoire de la détention de ces titres (c'est à dire ils sont cessibles à tout moment et il n'y a aucune politique ou décision de la société qui contraigne cette cession), et
- la qualité des titres SICAV, qui sont qualifiés de titres très liquides (c'est à dire toutes les demandes de rachats sont automatiquement),
- la connaissance exacte de la juste valeur (valeur de marché) qui est déterminée exclusivement par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le **bulletin officiel du Conseil du Marché Financier**,
- la nature des SICAV, qui sont des OPCVM, ils ne peuvent pas être réellement cotés à la BVMT mais leur valeur liquidative est fixée d'une manière journalière et publiée au **bulletin officiel du Conseil du Marché Financier**.

De ce fait, les plus values sur ces titres **sont constatées en résultat**.

Ce traitement est argumenté, normativement, essentiellement en se référant au paragraphe 28 de la NCT 25 et le paragraphe 15 de la NCT 7. »



II.6.2 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2013



NOTES EXPLICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2013

- Les états financiers d'Attijari Leasing arrêtés au 31/12/2013 renferment certaines erreurs ou omissions :
 - ✓ Le montant relatif à la rubrique « créances de Leasing » qui est de 370 478 478 DT figurant dans la note sus mentionnée (page 27) n'est pas conforme avec la rubrique « total » relative aux « encours financier » figurant dans le tableau « analyse et classification des créances sur la clientèle » et qui est de 370 318 846 DT (page 30) ;



S.A. au Capital de 21.280.000 dinars - R.C. : 8125651997 - M.F. : 496311 P/A/M/000
Siège Social : Rue du Lac d'Arncy - 1083 Les Berges du Lac - Tunis - TUNISIE - Tél : (216) 71 862 122 - Fax : (216) 71 861 545
Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Soussa - Imm. Cheniti 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 691
Agence SFAX : Av. des Martyrs - Imm. Rbat El Médina - Escalier C - Bureau 401 - 3000 SFAX - Tél : (216) 74 408 216 - Fax : (216) 74 408 901
Agence GABES : Av. Habib Bourguiba - Immeuble Attijari bank - 6000 GABES - Tél : (216) 75 276 284 - Fax : (216) 75 272 763

Certifiée
ISO 9001
Version 2008
AFAQ

Note explicative portant sur l'écart entre le montant figurant dans la rubrique « créances de leasing » et le montant figurant dans le tableau « analyse et classification des créances sur la clientèle »

Note telle que présentée dans le document de référence :

	Analyse par Classe					Total
	A Actifs courants	B Actifs nécessitant un suivi particulier	C Actifs incertains	D Actifs préoccupants	E Actifs compromis	
Encours Financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable)*	235 990 942	109 419 599	5 230 425	3 122 043	16 555 837	370 318 846
Impayés	61 691	8 475 925	1 381 148	1 256 430	18 847 262	30 022 455
Contrats en instance de mise en force	3 608 492	386 909	-	-	320 000	4 315 401
CREANCES LEASING	239 661 125	118 282 433	6 611 573	4 378 473	35 723 099	404 656 702
Avances reçues*	(4 632 780)	(94 408)	(37 820)	(11 254)	(1 406 865)	(6 203 126)
ENCOURS GLOBAL	235 028 345	118 188 025	6 553 753	4 367 219	34 316 234	398 483 576
ENGAGEMENTS HORS BILAN	8 741 876	397 779	-	-	-	9 139 655
TOTAL ENGAGEMENTS	243 770 222	118 585 804	6 553 753	4 367 219	34 316 234	407 593 231
Produits réservés	-	-	(160 882)	(183 552)	(2 891 450)	(3 235 884)
Provisions sur encours financiers	-	-	(11 304)	(42 576)	(9 239 255)	(9 293 135)
Provisions sur impayés	-	-	(98 001)	(322 310)	(14 990 913)	(15 411 225)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(515 132)	(515 132)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(270 188)	(548 438)	(27 636 749)	(28 455 375)
ENGAGEMENTS NETS	243 770 222	118 585 804	6 283 565	3 818 781	6 679 484	379 137 856

Ratios des actifs non performants (B2,B3,B4)	1,61%	1,07%	8,42%
		11,10%	
Ratios des actifs non performants (B2,B3,B4) de 31 décembre 2012		11,74%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservé	4,12%	12,56%	80,54%
		62,90%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservé de 31 décembre 2012		59,05%	

(*) Concernant l'écart entre le montant figurant dans la rubrique « créances de Leasing » et le montant figurant dans le tableau « analyse et classification des créances sur la clientèle », il s'agit d'un écart de 160 MD entre la base comptable et la base extra-comptable qui remonte à plusieurs exercices et qui concerne les contrats conclus avant 2008. Il est à signaler que ce montant est totalement provisionné.

(**) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)



II.6.3 Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2013



NOTES RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2013

- Certaines définitions (taux d'intérêt implicite, de l'investissement brut dans le contrat de location, des produits financiers non acquis, des paiements minimaux au titre de la location et de la répartition des produits financiers) adoptées par la société présentent une dérogation aux dispositions de la norme 41 relative aux contrats de location.
- Les états financiers d'Attijari Leasing arrêtés au 31/12/2013 renferment certaines erreurs ou omissions :
 - ✓ Le total de la rubrique « produits financiers non acquis » au 31/12/2013, figurant dans la note « analyse par maturité », est de 53 254 312 DT et non 56 254 312 DT.
- L'examen de la colonne du 31/12/2012 figurant à titre comparatif dans les états financiers arrêtés au 31/12/2013, fait ressortir certaines divergences par rapport aux états financiers publiés arrêtés au 31/12/2012.
- Une note rectificative de la note relative à la prise en compte des garanties : « 3-3 Sommaire des principales méthodes comptables » : cette note précise la constatation des provisions sur créances issues d'opérations de Leasing prend en considération les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès des sociétés de développement touristique. Ceci est inexact. Cette note doit être rectifiée en éliminant les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès des sociétés de développement touristique qui ne sont pas prévues par la circulaire BCT. Il est à rappeler que l'engagement pris par la société concernant ce point au niveau de ces réponses sur nos observations concernant les états financiers arrêtés au 31/12/2013 n'a pas été respecté au niveau des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2014.

a. Définitions relatives au traitement des opérations de leasing

Note relative au traitement des créances issues d'opérations de leasing telle que présentée dans le document de référence :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

S.A. au Capital de 21.250.000 dinars - R.C. : 8125651997 - M.F. : 496311 P/A/M/000
Siège Social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis - TUNISIE - Tél. : (216) 71 862 122 - Fax : (216) 71 861 545
Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Souesse - Imm. Cheniti 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél. : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 091
Agence SFAX : Av. des Martyrs - Imm. Ribat El Médina - Escalier C- Bureau 401 - 3000 SFAX - Tél. : (216) 74 408 216 - Fax : (216) 74 408 901
Agence GABES : Av. Habib Bourguiba - Immeuble Attijari bank - 6000 GABES - Tél. : (216) 75 276 284 - Fax : (216) 75 272 763





التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ;
- b- la valeur actualisée de ces paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Rectifications :

« En substance les définitions retenues par Attijari Leasing pour les notions de l'intérêt implicite, de l'investissement brut dans le contrat de location, des produits financiers non acquis, des paiements minimaux au titre de la location et de la répartition des produits financiers sont conformes à celles prévues par la norme NCT 41, dans la mesure où, pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a- la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b- les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Cependant Attijari Leasing va reprendre la note relative au traitement des créances issues d'opérations de leasing, et ce sans aucun impact sur le traitement comptable des opérations, comme suit :

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

S.A. au Capital de 21.250.000 dinars - R.C.: 6125651997 - M.J.: 496311 P/A/M/000
Siège Social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis - TUNISIE - Tél. : (216) 71 862 122 - Fax : (216) 71 861 545
Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Soussse - Imm. Cheniti 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél. : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 081
Agence SFAX : Av. des Martyrs - Imm. Ribat El Médina - Escalier C - Bureau 401 - 3000 SFAX - Tél. : (216) 74 408 216 - Fax : (216) 74 408 501
Agence GABES : Av. Habib Bourguiba - Immeuble Attijari bank - 6000 GABES - Tél. : (216) 75 276 284 - Fax : (216) 75 172 763

Certifiée
ISO 9001
Version 2008
AFAQ



التجاريب ليزنغ
Attijari Leasing

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ». Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a- la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b- les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis. »



S.A. au Capital de 21.250.000 dinars - R.C.: B125651997 - M.F.: 496311 P/A/M/000
Siège Social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis - TUNISIE - Tél. : (216) 71 862 122 - Fax : (216) 71 661 545
Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Sousse - Imm. Cheniti 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél. : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 091
Agence SFAX : Av. des Martyrs - Imm. Ribat El Médina - Escalier C- Bureau 401 - 3000 SFAX - Tél. : (216) 74 408 216 - Fax : (216) 74 408 901
Agence GABES : Av. Habib Bourguiba - Immeuble Attijai bank - 6000 GABES - Tél. : (216) 75 276 284 - Fax : (216) 75 272 763

Certifiée
ISO 9001
Version 2008
AFAQ



التجاري ليزنغ Attijari Leasing

b. Note rectificative de la note 5 « créances sur la clientèle leasing »

Note 5 telle que présentée dans le document de référence :

Cette rubrique s'analyse ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
		Pro-forma	Publié
Créances de leasing	370 478 478	332 911 791	332 911 791
Impayés	30 022 455	28 549 053	28 549 053
Effets impayés et à l'encaissement	76 776	81 959	81 959
Intérêts échus et différés	(1 728 980)	(1 565 563)	(1 565 563)
Créances sur contrats en instance de mise en force	4 315 401	11 015 631	11 015 631
Total brut	403 164 130	370 992 871	370 992 871
Provisions pour dépréciation des encours	(9 293 135)	(8 398 910)	(8 398 910)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 411 225)	(14 445 841)	(14 445 841)
Provisions additionnelles	(515 132)	(551 800)*	-
Provisions collectives	(1 520 467)	(1 497 553)	(1 497 553)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 235 884)	(3 269 057)	(3 269 057)
Total des provisions et produits réservés	(30 189 622)	(28 376 940)	(27 825 140)
Total net	372 974 508	342 615 931*	343 167 731

(*)Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 3.4)

Note rectificative de l'analyse par maturité:

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Paiement minimaux sur contrats actif (a)	410 832 449	369 215 832
A recevoir dans moins d'un an	158 028 706	137 269 123
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	244 018 247	224 962 302
A recevoir dans plus de 5 ans	8 785 496	6 984 406
Produits financiers non acquis (b)	56 254 312	51 427 847
A recevoir dans moins d'un an	26 770 058	23 997 538
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	28 508 380	26 623 215
A recevoir dans plus de 5 ans	975 874	807 093
Encours contrats actif (1) = (a)- (b)	354 578 137	317 787 985
Créances en instance de mise en force (2)	4 315 401	11 015 631
Créances échues (3)	297 114	139 777
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	756 353	976 162
Contrats suspendus (contentieux) (5)	14 846 875	14 007 868
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	374 793 879	343 927 422

S.A. au Capital de 21.250.000 dinars - R.C.: 8125651997- M.F.: 496311 P/A/M/000

Siège Social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-Tunis - TUNISIE - Tél. : (216) 71 862 122 - Fax : (216) 71 861 545

Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Sousse - Imm. Cheniti 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél. : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 091

Agence SFAK : Av. des Martyrs - Imm. Ribat El Médina - Escalier C- Bureau 401 - 3000 SFAK - Tél. : (216) 74 408 216 - Fax : (216) 74 408 901

Agence GABES : Av. Habib Bourguiba - Immeuble Attijai bank - 6000 GABES - Tél. : (216) 75 276 284 - Fax : (216) 75 272 763

Certifiée
ISO 9001
Version 2008
AFAQ



التجاري ليزنغ

Attijari Leasing

c. Une note rectificative de la note relative à la prise en compte des garanties : « 3-3 Sommaire des principales méthodes comptables »

« Selon la note aux banques et établissements financiers n° 93-23 du 30 juillet 1993, Les promesses d'hypothèque obtenues en contrepartie des concours financiers sur les terrains acquis auprès de l'Agence Foncière d'Habitation (AFH), de l'Agence Foncière Industrielle (AFI), de l'Agence Foncière Touristique (AFT) et de la Société El Iskan et pour lesquels les titres fonciers ne sont pas disponibles, seront considérées comme des garanties réelles valables pour la détermination des provisions requises.

Partant de ce principe, et vu que les sociétés de développement touristiques sont en générale des sociétés qui ne disposaient pas de titres de propriétés, on a considéré que la promesse d'hypothèque pourrait être retenue comme garantie.

Ceci étant, et dans le cas de « ATTIJARI Leasing », aucune promesse d'hypothèque n'a été retenue lors de la détermination des provisions requises. »



S.A. au Capital de 21.250.000 dinars - R.C: 8125651997- M.F: 496311 P/A/M/000
Siège Social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis - TUNISIE - Tél. : (216) 71 862 122 - Fax : (216) 71 161 545
Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Soussse - Imm.Cheniti 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 081
Agence SFAX : Av. des Martyrs - Imm. Ribat El Médina - Escalier C- Bureau 401 - 3000 SFAX - Tél. : (216) 74 408 216 - Fax : (216) 74 408 901
Agence GABES : Av. Habib Bourguiba - Immeuble Attijari bank - 6000 GABES - Tél. : (216) 75 276 284 - Fax : (216) 75 272 763

Certifiée
ISO 9001
Version 2008
AFAQ



Cabinet d'expertise comptable
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana - Tunis
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Messieurs les actionnaires de la société « ATTIJARI LEASING » ,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2012, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ATTIJARI LEASING » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 396.664.459 DT et un bénéfice net de 5.808.443 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « ATTIJARI LEASING », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers 3.4 « Provisions additionnelles : Changement de méthodes comptables » décrivant une nouvelle obligation pour les établissements de crédit instaurée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 30 décembre 2013, de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net.

Conformément à cette circulaire, et en application des dispositions de la norme comptable Tunisienne n° 11, une modification comptable a été opérée d'une manière rétrospective. Cette modification a impacté négativement les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013, pour un montant de 551 800 dinars. Son effet sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions pour un montant de 36 668 dinars.

5- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « ATTIJARI LEASING » eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 Avril 2014

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED



FINOR
Mustapha MEDHIOUB





Cabinet d'expertise comptable
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana - Tunis
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Messieurs les actionnaires de la société « ATTIJARI LEASING »,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport, toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2013.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

I- Convention de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR » en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2013 pour respectivement 7 500 DT et 1 883 DT.

2- Convention avec « ATTIJARI FINANCES »

En date du 10 juin 2013, les sociétés « ATTIJARI LEASING » et « ATTIJARI FINANCES » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, « ATTIJARI LEASING » paiera pour chaque emprunt, une commission forfaitaire de 50 000 DT et une commission de succès de 0,3% pour les 20 premiers millions de dinars levés et de 0,5% pour tout montant levé supérieur à 20 000 KDT dans le cadre de l'emprunt obligataire 2013.

La charge supportée à ce titre en 2013 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 130 410 DT.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

1- Convention cadre avec « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2008, la société « ATTIJARI LEASING » a conclu une convention cadre avec « ATTIJARI BANK » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines (commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil).

Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits de « ATTIJARI LEASING » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « ATTIJARI LEASING »;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « ATTIJARI LEASING »;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées par « ATTIJARI BANK » au courant de l'année 2013, la société « ATTIJARI LEASING » a supporté une commission de 53 121 DT.

2- Convention avec « ATTIJARI INTERMEDIATION »

La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI INTERMEDIATION » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

3- Emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées, se détaillent ainsi :

Montant en TND

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remb	Solde Fin	Intérêt 2013
ATTIJARI Bank	68 015 652	96 300 000	81 119 513	83 196 139	4 261 906
ATTIJARI OBLIG SICAV	13 800 000	77 400 000	88 200 000	3 000 000	521 543
SMDVA EL Baraka	-	1 800 000	1 800 000	-	25 421
ATTIJARI SICAR	-	500 000	500 000	-	7 389
ATTIJARI Intermédiation	-	200 000	-	200 000	11 852
Total	81 815 652	176 200 000	171 619 513	86 396 139	4 828 111

4- Contrat de bail conclu avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « ATTIJARI FINANCES » en vertu duquel, elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

La société « ATTIJARI LEASING » n'a pas appliqué l'augmentation contractuelle suite à une demande adressée par la société « ATTIJARI FINANCES ».

Les produits constatés à ce titre en 2013, s'élèvent à 43 560 DT.

5- Convention conclue avec « ATTIJARI BANK »

- La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI BANK » ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2012, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1^{er} octobre 2012 et ce, pour un montant mensuel TTC de 1 000 DT payable trimestriellement.

- La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI BANK » ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2013, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1^{er} octobre 2013 et ce, pour un montant mensuel TTC de 1 000 DT payable trimestriellement.

Les produits constatés à ce titre en 2013, s'élèvent à 10 169 DT.

6- Convention avec « ATTIJARI INTERMEDIATION » et « ATTIJARI FINANCES »

En date du 23 juillet 2012, les sociétés « ATTIJARI LEASING », « ATTIJARI INTERMEDIATION » et « ATTIJARI FINANCES » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, « ATTIJARI LEASING » paiera pour chaque emprunt, une commission forfaitaire de 40 000 DT et une commission de succès de 0,3% sur le montant des fonds levés s'il est inférieur à 30 000 KDT et de 0,5% s'il atteint le seuil de 30 000 KDT.

Toutefois, et suivant un avenant signé le 24 décembre 2012, il a été convenu d'appliquer la commission de succès de 0,5% sur le montant des fonds levés dans le cadre de l'emprunt obligataire 2012-2.

La charge supportée à ce titre en 2013 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts », s'élève à 100 000 DT.

7- Convention de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2013 pour respectivement 7 500 DT et 1 953 DT.

8- Convention de partenariat avec « ATTIJARI IMMOBILIERE »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « ATTIJARI IMMOBILIERE » en vertu de laquelle, la société « ATTIJARI LEASING » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « ATTIJARI IMMOBILIERE » perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

La charge constatée à ce titre, en 2013, s'élève à 9 585 DT.

9- Contrat de conseil avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « ATTIJARI LEASING » a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « ATTIJARI FINANCES » afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaire stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

La charge supportée dans ce cadre, en 2013, s'élève à 30 000 DT.

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- En vertu des termes de la décision de détachement de « **ATTIJARI BANK** » du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 15 mars 2011, M. KAMEL HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société « **ATTIJARI LEASING** ».

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. KAMEL HABBACHI au titre de l'exercice 2013, s'élève à 92 146 DT. La charge supportée à ce titre en 2013 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 186 667 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17 Avril 2014

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED

Walid BEN AYED



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



III. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARI LEASING AU 31/12/2013

III.1 LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2013

Type d'engagements (DT)	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- hypothèque						
- nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagement par signature	46 025 314	46 025 314				
h) engagements sur intérêts sur emprunt						
Total	46 025 314	46 025 314				
2- Engagements reçus						
Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties	788 458	788 458				
Garanties réelles						
- Hypothèque						
- Nantissement						
- Autres garanties	426 281 566	426 281 566				
Effets escomptés et non échus						
Créances à l'exportation mobilisées						
Engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing	56 254 312	56 254 312				
Total	483 324 336	483 324 336				
Engagement sur des banques non résidentes						
3-Engagements réciproques						
- Emprunt obtenu non encore encaissé	3 500 000	3 500 000				
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande de longue durée						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements Sup. à ceux prévus par la convention collective						
- Garanties						
Total	3 500 000	3 500 000				

III.2 ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR ATTIJARI LEASING AU 31/12/2013

III.2.1 Encours des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2012	Encours au 31/12/2013
E.O. GL 01/09	20 000 000	20 000 000	20 000 000
E.O. GL 01/2010 F	8 750 000	5 250 000	3 500 000
E.O. GL 01/2010 V	21 250 000	12 750 000	8 500 000
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	28 500 000	22 800 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	1 500 000	1 200 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	11 640 000	9 312 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	8 360 000	8 360 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	2 970 000	2 376 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	13 830 000	11 064 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	3 200 000	2 742 880
E.O. GL 02/2013 CATEG A	2 500 000	0	2 500 000
E.O. GL 02/2013 CATEG B	18 292 000	0	18 292 000
E.O. GL 02/2013 CATEG C	3 290 000	0	3 290 000
Total	102 582 000	108 000 000	113 936 880

III.2.2 Encours des emprunts bancaires contractés par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2012	Encours au 31/12/2013
Attijari bank	249 300 000	68 015 652	83 196 139
Best bank	39 300 000	12 525 186	13 210 289
Amen-bank	56 500 000	25 579 310	19 650 937
Banque de Tunisie	9 000 000	6 463 963	5 177 934
BIAT	15 000 000	9 503 363	6 742 207
ABC	10 250 000	8 000 000	7 812 500
BH	5 000 000	4 701 636	4 080 403
ATB	7 000 000	4 750 000	5 650 000
Zitouna	65 000 000	14 000 000	-
BAD	5 969 482	-	5 969 482
BEI	17 175 500	3 348 208	1 028 669
Total	479 494 982	156 887 318	152 518 560

III.2.3 Encours des billets de trésorerie contractés par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2012	Encours au 31/12/2013
ATTIJARI OBLIG SICAV	68 500 000	13 800 000	3 000 000
AL HIFADH SICAV	1 350 000	0	0
FCP KOUNOUZ	350 000	0	0
AFT	800 000	0	0
ASS. LA CARTE	3 000 000	0	0
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	3 000 000	0	0
Attijari SICAR	5 000 000	0	0
CC Fidelity Oblig SICAV	2 000 000	1 000 000	4 500 000
Maxula Placement SICAV	2 000 000	500 000	500 000
Stratégie Actions SICAV	1 500 000	500 000	500 000
Tunis Re	1 000 000	1 000 000	0
Maxula Investissement SICAV	1 150 000	300 000	500 000
FCP Smart Equity	1 150 000	250 000	250 000
P.O.S Tanit	12 000 000	3 000 000	0
FCP Helion Moneo	400 000	400 000	500 000
FCP Helion Actions Defensif	250 000	250 000	200 000
FCP Helion Actions Proactif	250 000	250 000	0
Fina O SICAV	500 000	500 000	0
Amen Tresor SICAV	0	0	1 000 000
Attijari Intermédiation	0	0	200 000
Jumeux Immobilier	0	0	1 000 000
Hajer TNANI	0	0	700 000
FCP VIVEO	0	0	250 000
SICAV AMEN	0	0	1 000 000
AMEN PREMIERE SICAV	0	0	1 000 000
BIAT CAPITAL	0	0	300 000
MENOTERIE DE LA SOUKRA	0	0	650 000
FOUED MILED	0	0	150 000
QNB	0	0	6 000 000
Total	104 200 000	21 750 000	26 200 000

III.3 STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS AU DERNIER EMPRUNT OBLIGATAIRE

Obligataires	Nombre de souscripteurs	Nombre D'obligations	Montant Souscrit en dinars
Banques	1	10 000	1 000 000
Assurances	10	88 000	8 800 000
SICAV	12	88 500	8 850 000
Personnes physiques	36	29 046	2 904 600
Autres	3	36 000	3 600 000
Total	62	251 546	25 154 600

III.4 SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31/12/2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2013	2012		2013	2012		2013	2012
Intérêts de leasing	31 728 109	27 683 365	Intérêts et charges assimilés	19 290 459	14 962 900			
Intérêts intercalaires	56 507	27 129	Commissions encourues	53 121	70 946			
Intérêts de retard	988 832	572 546						
Variation des produits réservés	(105 802)	(136 052)						
Commissions de factoring	215 652	196 990						
Intérêts de financement	474 822	407 979						
Autres produits d'exploitation	1 556 560	1 391 776						
Intérêts et produits assimilés de leasing	34 914 680	30 143 733	Total des intérêts et charges assimilés	19 343 580	15 033 847	Marge commerciale (PNB)	15 571 100	15 109 886
Marge commerciale (PNB)	15 571 100	15 109 886	Autres charges d'exploitation	2 034 167	1 787 611	-	-	-
Produits des placements	117 954	108 848	Charges de personnel	3 077 120	2 818 808	-	-	-
Sous total	15 689 053	15 218 734	Sous total	5 111 287	4 606 419	Excédent brut d'exploitation	10 577 766	10 612 315
Excédent brut d'exploitation	10 577 766	10 612 315	Dotations aux amortissements et aux résorptions	308 944	305 422			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 382 481	856 605	- Pour dépréciation des créances	4 316 545	2 906 776			
- Sur provisions additionnelles	36 668	0	- Collectives	22 914	0			
- affectées aux comptes adhérents	65 518	46 274	- Pour risques et charges	4 539	28 086			
- des autres actifs	2 618	70 425	- Pour dépréciation des autres actifs	0	615			
Encaissement sur créances radiées	3 029	0	Pertes sur créances radiées	1 000	14 308			
Autres produits ordinaires	426 061	204 733	Autres pertes ordinaires	5 827	8 319			
			Impôts sur les bénéfices	2 025 929	2 621 261			
Sous total	12 494 140	11 790 353	Sous total	6 685 698	5 884 787	Résultat des activités ordinaires	5 808 443	5 905 566
						Effets des modifications comptables	(551 800)	-
						Résultat net	5 256 643	5 905 566

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

III.5 TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables(*)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2011 ajusté	21 250 000	1 999 636	-	-	(683 398)	883 900	5 655 633	27 337 971
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06//2012	-	125 364	1 000 000	50 000	683 398	3 796 871	(5 655 633)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011	-	-	-	-	-	(2 125 000)	-	(2 125 000)
Résultats au 31/12/2012	-	-	-	-	-	-	5 905 565	5 905 565
Solde au 31/12/2012 publié	21 250 000	2 125 000	1 000 000	50 000	-	787 971	5 905 565	31 118 536
Modifications comptables	-	-	-	-	(602 011)	-	50 211	(551 800)
Solde au 31/12/2012 pro-forma	21 250 000	2 125 000	1 000 000	50 000	(602 011)	787 971	5 955 776	30 566 736
Effet des modifications comptables	-	-	-	-	50 211	-	(50 211)	-
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2013	-	-	1 000 000	50 000	-	4 855 565	(5 905 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Divers	-	-	-	(20 175)	-	-	-	(20 175)
Résultats au 31/12/2013	-	-	-	-	-	-	5 808 443	5 808 443
Solde au 31/12/2013	21 250 000	2 125 000	2 000 000	79 825	(551 800)	3 093 536	5 808 443	33 805 004

(*) L'AGO du 27 juin 2013 a approuvé la correction de l'affectation des résultats de l'exercice 2011 en portant un (1) million de dinars en réserves spéciales de réinvestissement

III.6 AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En DT	2013	2012	2011
Résultat de l'exercice	5 256 643	5 905 565	5 655 633
Réserves légales	0	0	(125 364)
Correction affectation résultat 2010	0	0	(883 900)
Résultat de l'exercice distribuable	0	0	
Report à nouveau (n – 1)	2 541 736	787 971	0
Total bénéfice distribuable	0	0	
Dividende statutaire (6%)	0	0	
Dotation fonds social	(50 000)	(50 000)	(50 000)
Modification comptable	0	0	(683 398)
Réserves à régime spécial	(2 000 000)	(1 000 000)	(1 000 000)
Prime d'émission	0	0	0
Constitution d'une réserve de régulation	0	0	
Autres réserves pour risques divers	0	0	0
Réduction du capital	0	0	
Bénéfice à distribuer	(2 550 000)	(2 550 000)	(2 125 000)
Report à nouveau	3 750 179	3 093 536	787 971

III.7 EVOLUTION DES REVENUS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

En DT	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Revenus nets de leasing	32 667 646	28 146 987	22 021 344
Revenus du factoring	690 474	604 970	444 779
Total des revenus	33 358 120	28 751 957	22 466 123
Autres produits d'exploitation	1 556 560	1 391 776	1 240 176
Total produits d'exploitation	34 914 680	30 143 733	23 706 299
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat d'exploitation	7 414 138	8 330 412	7 156 725
Résultat d'exploitation par action	3,489	3,920	3,368
Revenus par action	15,698	13,530	10,572

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

III.8 EVOLUTION DU RESULTAT NET

En DT	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Résultat avant impôts	7 834 371	8 526 826	7 138 784
Impôts sur les sociétés	(2 025 929)	(2 621 261)	(1 483 151)
Effets des modifications comptables	(551 800)	-	-
Résultats Nets d'impôts	5 256 643	5 905 565	5 655 633
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultats par action avant impôts	3,69	4,013	3,359
Résultats par action nets d'impôts	2,47	2,779	2,661
Résultats avant impôts / capital social	36,87%	40,13%	33,59%
Résultats nets d'impôts / capital social	24,74%	27,79%	26,61%

III.9 EVOLUTION DES DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2011, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1 DT par action soit un total de 2 125 000 DT.

Au titre de l'exercice 2012, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Au titre de l'exercice 2013, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

III.10 EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En DT	2013	2012	2011
Résultat net d'impôt	5 256 643	5 905 565	5 655 633
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 163 628	2 281 903	1 223 274*
Reprise sur provisions	0	0	0
Marge brute d'autofinancement	8 420 271	8 187 469	6 878 907

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

III.11 INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS

III.11.1 Indicateurs de gestion

En KDT	2013	2012	2011
Résultat net de la période (1)	5 257	5 906	5 656
Engagements sur la clientèle de leasing (2)	407 593	376 709	288 213
Capitaux propres (avant résultat) (3)	27 997	25 213	21 682
Créances sur la clientèle de leasing	372 975	343 168	271 509*
Créances classées sur la clientèle de leasing (4)	46 713	45 266	39 591
Produits réservés (5)	3 236	3 269	3 301
Total Provisions ⁸ (6)	24 704	22 845	22 610*
Emprunts et ressources spéciales (7)	333 422	301 493	241 233
Dettes envers la clientèle	6 203	8 033	5 466
Portefeuille d'investissement	2 255	1 204	176
Total bilan	396 664	367 946	298 463*
Produits de leasing et de factoring	33 358	30 144	23 706
Charges financières nettes	19 290	14 963	11 723*
Total charges d'exploitation	5 420	4 912	3 874
Produits nets	15 689	15 219	11 975*
Provisions nettes	2 852	1 976	944
Charges de personnel	3 077	2 819	2 352

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

III.11.2 Ratios financiers

Ratios propres aux sociétés de leasing	2013	2012	2011
Capitaux propres / engagements (3) / (2)	6,87%	6,69%	7,52%
Rentabilité des fonds propres	18,78%	25,19%	30,91%
Taux de créances classées (4) / (2)	11,46%	12,02%	13,74%
Ratios de couverture des créances classées ((5)+(6)) / (4)	59,81%	57,69%	65,45%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT	12,52%	12,52%	14,7%
Créances classées / (Créances sur la clientèle + Portefeuille commercial + Portefeuille d'investissement)	12,45%	13,14%	14,57%

⁸ Comprennent les provisions pour dépréciation des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

Ratios de structure	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Fonds propres avant résultat / Total bilan	7,06%	6,85%	7,26%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	84,06%	81,94%	80,83%
Créances issues d'opérations de leasing et de factoring / Total Bilan	94,03%	93,27%	90,97%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) / créances sur la clientèle	91,06%	90,20%	90,86%

Ratios de gestion	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Charges de personnel / Produits nets	19,61%	18,52%	19,64%
Produits nets/Fonds propres av résultat	56,04%	60,36%	55,23%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/ produits nets)	34,55%	32,27%	32,35%
Provisions nettes / Produits nets	18,18%	12,98%	7,88%

Ratios de rentabilité	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
ROE	18,78%	23,42%	26,08%
ROA	1,33%	1,61%	1,89%
Résultat net / produit net	33,51%	38,80%	47,23%
Produits de leasing / créances sur la clientèle	8,94%	8,78%	8,73%
Produit net / total bilan	3,96%	4,14%	4,01%

IV. PATRIMOINE D'ATTIJARI LEASING AU 30/06/2014

IV.1 CREANCES SUR LA CLIENTELE DU LEASING AU 30/06/2014

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	31/12/2013
		Pro-forma	Publié	
Créances de leasing	375 726 988	354 503 767	354 503 767	370 478 478
Impayés	31 220 792	28 347 237	28 347 237	30 022 455
Effets impayés et à l'encaissement	49 981	434 113	434 113	76 776
Intérêts échus et différés	(1 818 418)	(1 714 224)	(1 714 224)	(1 728 980)
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 939 254	8 963 876	8 963 876	4 315 401
Total brut	409 118 597	390 534 769	390 534 769	403 164 130
Provisions pour dépréciation des encours	(9 624 553)	(8 482 682)	(8 482 682)	(9 293 135)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 897 770)	(14 956 712)	(14 956 712)	(15 411 225)
Provisions additionnelles	(515 132)	(515 132)*	-	(515 132)
Provisions collectives	(1 520 467)	(1 497 553)	(1 497 553)	(1 520 467)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 298 829)	(3 237 949)	(3 237 949)	(3 235 884)
Total des provisions et produits réservés	(31 070 530)	(28 903 807)	(28 388 675)	(30 189 622)
Total net	378 048 066	361 630 962	362 146 094	372 974 508

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

En DT	
Solde au 31 décembre 2013	374 793 879
Additions de la période	
Investissements	93 687 635
Relocations	4 166 451
Retraits de la période	
Remboursement des créances échues	(83 722 590)
Remboursement anticipé de créances	(5 322 314)
Remboursement des valeurs résiduelles	(1 047)
Relocations	(3 714 161)
Radiations de créances	(221 611)
Solde au 30 juin 2014	379 666 242

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit:

En DT	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Paie ment minimaux sur contrats actif (a)	414 107 482	394 307 275	410 832 449
A recevoir dans moins d'un an	154 685 001	147 534 027	158 028 706
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	251 071 299	239 406 140	244 018 247
A recevoir dans plus de 5 ans	8 351 182	7 367 108	8 785 496
Produits financiers non acquis (b)	56 158 360	55 481 854	56 254 312
A recevoir dans moins d'un an	27 002 971	26 005 754	26 770 058
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	28 120 912	28 574 699	28 508 380
A recevoir dans plus de 5 ans	1 034 477	901 400	975 874
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	357 949 122	338 825 420	354 578 137
Créances en instance de mise en force (2)	3 939 254	8 963 876	4 315 401
Créances échues (3)	448 141	140 082	297 114
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	577 516	1 060 944	756 353
Contrats suspendus (contentieux) (5)	16 752 208	14 477 320	14 846 875
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	379 666 242	363 467 643	374 793 879

IV.2 ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi:

En DT	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Compte des acheteurs factorés	7 112 458	6 853 833	6 193 732
Effets à l'encaissement	974 962	402 538	364 814
Sous Total (A)	8 087 421	7 256 372	6 558 545
Provisions	(653 765)	(693 924)	(668 856)
Agios réservés	(76 789)	(59 380)	(71 698)
Total des provisions	(730 554)	(753 304)	(740 554)
Total net	7 356 867	6 503 068	5 817 992
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie	1 444 698	1 341 916	1 377 845
Sous Total (B)	1 444 698	1 341 916	1 377 845
Encours de financement des adhérents (A)-(B)	6 642 722	5 914 456	5 180 701

IV.3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT AU 30/06/2014

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

En DT	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
Fonds de placements à capital risque (Attijari Sicar)	4 110 808	2 053 702	2 078 787
Total	4 287 208	2 230 102	2 255 187

Le détail de cette rubrique s'analyse comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

IV.4 VALEURS IMMOBILISEES AU 30/06/2014

Au 30 juin 2014, cette rubrique totalisant 3 651 336 DT contre 3 687 905 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

En DT	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements			Valeur comptable nette	
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions		Fin de période
Logiciels	33,3%	224 494	5 100	-	229 594	196 837	8 644	-	205 481	24 113
Total des immobilisations incorporelles		224 494	5 100	-	229 594	196 837	8644	-	205 481	24 113
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	-	-	3 403 650	1 215 538	85 091	-	1 300 629	2 103 021
Matériel de transport	20,0%	292 882	20 900	-	313 782	203 477	18 201	-	221 678	92 104
Installations générales	10,0%	515 500	64 168	-	579 668	228 709	19 858	-	248 567	331 101
Mobilier de bureau	20,0%	204 017	11 431	-	215 449	170 522	7 851	-	178 374	37 075
Matériel informatique	33,3%	202 915	10 711	-	213 626	185 007	9 233	-	194 240	19 386
Immobilisations hors exploitation		95 377	-	-	95 377	-	-	-	-	95 377
Total des immobilisations corporelles		5 663 500	107 210	-	5 770 711	2 003 253	140 235	-	2 143 487	3 627 223
Total		5 887 995	112 310	-	6 000 305	2 200 090	148 879	-	2 348 969	3 651 336

V. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 30/06/2014

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers de la société arrêtés au 30/06/2014 ne s'accroissent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci après : .

- Une note sur « les produits des placements » portant sur le bien fondé de la constatation de la plus value latente sur les titres immobilisés.
Il est à signaler que le traitement portant sur le principe de comptabilisation des plus values latentes sur les titres SICAV appliqué par la société n'est pas prévu par la NC07 « Placements ».
- Une note portant sur les principes et méthodes comptables utilisés indiquant une description de la nature des effets des modifications effectuées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur l'effet des changements dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession des filiales et les investissements à long terme ou encore des restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.

Attijari Leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 30/06/2014 et suivants.

V.1 BILANS COMPARES AU 30/06/2014

(Montants exprimés en dinar tunisien)

Désignation	Notes	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	31/12/2013
			Pro-forma	Publié	
ACTIFS					
Caisse et Avoirs auprès des Banques	5	7 571 746	1 809 323	1 809 323	4 859 872
Créances sur la clientèle de Leasing	6	378 048 066	361 630 962*	362 146 094	372 974 508
Acheteurs factorés	7	7 356 867	6 503 068	6 503 068	5 817 992
Portefeuille de placement	8	15 597 185	-	-	-
Portefeuille d'Investissement	9	4 287 208	2 230 102	2 230 102	2 255 187
Valeurs immobilières	10	3 651 336	3 622 046	3 622 046	3 687 905
Autres actifs	11	4 464 723	7 227 640	7 227 640	7 068 996
TOTAL DES ACTIFS		420 977 131	383 023 142	383 538 273	396 664 459
PASSIFS					
Concours Bancaires	12	17 662	3 765 241	3 765 241	2 784 731
Dettes envers la clientèle	13	6 892 902	9 061 569	9 061 569	6 203 126
Comptes courants des adhérents	7	1 444 698	1 341 916	1 341 916	1 377 845
Emprunts et dettes rattachées	14	364 064 105	312 504 008	312 504 008	333 421 623
Fournisseurs et comptes rattachés	15	12 152 545	20 047 600	20 047 600	17 068 240
Autres passifs	16	2 613 874	5 407 386	5 407 386	2 003 891
TOTAL DES PASSIFS		387 185 787	352 127 720	352 127 720	362 859 455
CAPITAUX PROPRES					
Capital social		21 250 000	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		6 225 403	4 213 297	4 213 297	4 204 825
Résultats reportés		3 750 179	3 093 536	3 093 536	3 093 536
Effets de modifications comptables		-	(551 800)*	-	(551 800)
Résultats de l'exercice		2 565 763	2 890 388*	2 853 720	5 808 443
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	17	33 791 344	30 895 421	31 410 553	33 805 004
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		420 977 131	383 023 142	383 538 273	396 664 459

(*)Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 4)

V.2 ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN COMPARES AU 30/06/2014

(Montants exprimés en dinars tunisien)

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
ENGAGEMENTS DONNES	60 355 494	43 869 328	46 025 314
Engagements de financement en faveur de la clientèle	15 217 420	11 831 019	9 139 655
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	40 850 572	28 590 133	32 282 437
Engagements de factoring	4 287 502	3 448 176	4 603 222
ENGAGEMENTS RECUS	485 750 234	473 926 089	483 324 336
Garanties reçues	788 458	788 458	788 458
Intérêts à échoir sur contrats actifs	56 158 360	55 481 854	56 254 312
Valeurs des biens, objet de leasing	428 803 416	417 655 777	426 281 566
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	-	8 000 000	3 500 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	-	8 000 000	3 500 000

V.3 ETATS DE RESULTATS COMPARES AU 30/06/2014

(Montants exprimés en dinars tunisien)

Désignation	Note	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	31/12/2013
			Pro-forma	Publié	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus de leasing	18	17 345 969	15 730 441	15 730 441	32 667 646
Revenus de factoring	19	362 596	352 683	352 683	690 474
TOTAL DES REVENUS		17 708 565	16 083 124	16 083 124	33 358 120
Autres produits d'exploitation	20	900 519	773 045	773 045	1 556 560
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		18 609 084	16 856 168	16 856 168	34 914 680
Charges financières nettes	21	(10 865 405)	(8 982 021)	(8 982 021)	(19 290 459)
Commissions encourues		(34 000)	(27 000)	(27 000)	(53 121)
Produits des placements	22	194 278	57 437	57 437	117 954
PRODUITS NETS		7 903 957	7 904 584	7 904 584	15 689 053
CHARGES D'EXPLOITATION					
Charges de personnel	23	(1 843 786)	(1 570 766)	(1 570 766)	(3 077 120)
Autres charges d'exploitation	24	(1 131 869)	(990 960)	(990 960)	(2 034 167)
Dotations aux amortissements	25	(148 879)	(153 672)	(153 672)	(308 944)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		4 779 423	5 189 186	5 189 186	10 268 822
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	26	(1 318 329)	(1 342 662)*	(1 379 330)	(2 852 763)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	27	(446)	-	-	(1 921)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 460 648	3 846 525	3 809 857	7 414 138
Autres gains ordinaires	28	220 255	313 677	313 677	426 061
Autres pertes ordinaires	29	(2 807)	(2 426)	(2 426)	(5 827)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 678 096	4 157 776	4 121 108	7 834 372
Impôt sur les bénéfices	30	(1 112 334)	(1 267 388)	(1 267 388)	(2 025 929)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 565 763	2 890 388	2 853 720	5 808 443
Effet des modifications comptables		-	(551 800)	-	(551 800)
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		2 565 763	2 338 588	2 853 720	5 256 643
Résultat par action		1,207	1,360*	1,343	2,733

(*)Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 4)

V.4 ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES AU 30/06/2014

(Montants exprimés en dinars tunisien)

Désignation	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	31	120 847 260	115 201 672	231 067 254
Encaissements reçus des acheteurs factorés	32	9 462 199	9 088 226	19 391 442
Financements des adhérents	32	(10 523 878)	(8 893 270)	(18 105 722)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	33	(111 495 176)	(118 534 328)	(234 219 428)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	34	(2 912 883)	(2 061 064)	(4 798 496)
Intérêts payés	35	(10 752 991)	(9 789 749)	(19 500 706)
Impôts et taxes payés	36	(767 602)	(2 356 643)	(4 134 890)
Restitution de TVA		-	3 538 310	3 538 311
Autres flux de trésorerie	37	(14 178 615)	9 541	(450 440)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(20 321 686)	(13 797 304)	(27 212 676)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	(112 310)	(118 864)	(385 141)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	214 165	261 740
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 000 000)	(1 000 000)	(1 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(2 112 310)	(904 699)	(1 123 401)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(2 579 422)	-	(2 570 175)
Encaissements provenant des emprunts	14	84 547 662	126 323 521	147 401 482
Remboursement d'emprunts	14	(68 875 302)	(107 030 706)	(131 833 359)
Flux liés au financement à court terme	14	14 820 000	(7 510 000)	16 450 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		27 912 938	11 782 815	29 447 948
Variation de trésorerie		5 478 943	(2 919 188)	1 111 871
Liquidités et équivalents de liquidités début de période	41	2 075 141	963 270	963 270
Liquidité et équivalents de liquidités en fin de période	41	7 554 084	(1 955 918)	2 075 141

V.5 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2014

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de D :5.000.000 , divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à D :7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D :10 chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à D :10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D :10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D :10.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à D :12.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D :10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de D :3.750.000, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à D :21.250.000 par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2014, à D :21.250.000 composé de 2.125.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

L'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Attijari Leasing est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la société Attijari Leasing, arrêtés au 30 juin 2014, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Attijari Leasing et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société Attijari Leasing sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a. la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b. les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ou encore auprès des sociétés de développement touristique ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge ;

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Attijari Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par ATTIJARI LEASING.

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. Agriculture ;
 - b. BTP ;
 - c. Commerce ;
 - d. Industrie ;
 - e. Médical ;
 - f. Services ;
 - g. Tourisme ;
 - h. Transport.
2. La détermination pour chaque groupe de créances i , d'un taux de migration moyen sur les années 2009 à 2012, TMM_{gi} selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $N-1$ du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2013. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2013}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2012}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2009-2012 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i .

5. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } gi \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_i \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}

Les provisions additionnelles :

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A = N - M + 1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées, et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la

société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

- Logiciels 33,3%
- Construction 5,0%
- Matériel de transport 20,0%
- Mobilier et matériel de bureau 20,0%
- Matériel informatique 33,3%
- Installations générales 10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

NOTE -4- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une nouvelle obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, cette nouvelle obligation instaurée par ladite circulaire a été traitée en tant que le changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de la période close le 30 juin 2013 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparaison comme suit :

Rubrique		30/06/2013 Publié	Retraitement	30/06/2013 Proforma
1- RUBRIQUES DU BILAN				
	Notes			
Créances sur la clientèle de Leasing	6	362 146 094	(515 132)	361 630 962
TOTAL DES ACTIFS		383 538 273	(515 132)	383 023 142
Effets des modifications comptables	17	-	(551 800)	(551 800)
Résultat de l'exercice	17	2 853 720	36 668	2 890 388
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	17	31 410 553	(515 132)	30 895 421
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		383 538 273	(515 132)	383 023 142
2- RUBRIQUES DE L'ETAT DE RESULTAT				
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultats des créances radiées	26	(1 379 330)	36 668	(1 342 662)
Résultat d'exploitation		3 809 857	36 668	3 846 525
Résultat des activités ordinaires avant impôt		4 121 108	36 668	4 157 776
Résultat de l'exercice		2 853 720	36 668	2 890 388
Résultat par action		1,343	0,017	1,360

NOTE -5- CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Banques	7 570 909	1 809 061	4 859 872
Caisses	837	262	-
Total	7 571 746	1 809 323	4 859 872

NOTE -6- CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	31/12/2013
		Pro-forma	Publié	
Créances de leasing	375 726 988	354 503 767	354 503 767	370 478 478
Impayés	31 220 792	28 347 237	28 347 237	30 022 455
Effets impayés et à l'encaissement	49 981	434 113	434 113	76 776
Intérêts échus et différés	(1 818 418)	(1 714 224)	(1 714 224)	(1 728 980)
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 939 254	8 963 876	8 963 876	4 315 401
Total brut	409 118 597	390 534 769	390 534 769	403 164 130
Provisions pour dépréciation des encours	(9 624 553)	(8 482 682)	(8 482 682)	(9 293 135)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 897 770)	(14 956 712)	(14 956 712)	(15 411 225)
Provisions additionnelles	(515 132)	(515 132)*	-	(515 132)
Provisions collectives	(1 520 467)	(1 497 553)	(1 497 553)	(1 520 467)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 298 829)	(3 237 949)	(3 237 949)	(3 235 884)
Total des provisions et produits réservés	(31 070 530)	(28 903 807)	(28 388 675)	(30 189 622)
Total net	378 048 066	361 630 962	362 146 094	372 974 508

(*)Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 4)

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci après :

Soldes au 31 décembre 2013	374 793 879
Additions de la période	
Investissements	93 687 635
Relocations	4 166 451
Retraits de la période	
Remboursement des créances échues	(83 722 590)
Remboursement anticipé de créances	(5 322 314)
Remboursement des valeurs résiduelles	(1 047)
Relocations	(3 714 161)
Radiations de créances	(221 611)
Soldes au 30 juin 2014	379 666 242

Analyse par maturité:

L'encours des créances de leasing, se détaille par maturité, comme suit :

En DT	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Paie ment minimaux sur contrats actif (a)	414 107 482	394 307 275	410 832 449
A recevoir dans moins d'un an	154 685 001	147 534 027	158 028 706
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	251 071 299	239 406 140	244 018 247
A recevoir dans plus de 5 ans	8 351 182	7 367 108	8 785 496
Produits financiers non acquis (b)	56 158 360	55 481 854	56 254 312
A recevoir dans moins d'un an	27 002 971	26 005 754	26 770 058
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	28 120 912	28 574 699	28 508 380
A recevoir dans plus de 5 ans	1 034 477	901 400	975 874
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	357 949 122	338 825 420	354 578 137
Créances en instance de mise en force (2)	3 939 254	8 963 876	4 315 401
Créances échues (3)	448 141	140 082	297 114
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	577 516	1 060 944	756 353
Contrats suspendus (contentieux) (5)	16 752 208	14 477 320	14 846 875
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	379 666 242	363 467 643	374 793 879

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	Analyse par Classe					Total
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours Financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable)	239 460 395	110 682 292	5 079 508	3 793 931	16 605 397	375 621 523
Impayés	54 461	9 325 772	1 273 983	1 634 279	18 932 298	31 220 792
Contrats en instance de mise en force	3 619 808	75 446	-	-	244 000	3 939 254
CREANCES LEASING	243 134 664	120 083 510	6 353 491	5 428 210	35 781 695	410 781 568
Avances reçues*	(5 330 835)	(10 512)	(61 247)	(8 249)	(1 482 058)	(6 892 902)
ENCOURS GLOBAL	237 803 829	120 072 997	6 292 244	5 419 961	34 299 636	403 888 666
ENGAGEMENTS HORS BILAN	14 579 846	637 574	-	-	-	15 217 420
TOTAL ENGAGEMENTS	252 383 675	120 710 571	6 292 244	5 419 961	34 299 636	419 106 086
Produits réservés	-	-	(167 299)	(228 712)	(2 902 818)	(3 298 829)
Provisions sur encours financiers	-	-	(41 123)	(21 631)	(9 561 797)	(9 624 553)
Provisions sur impayés	-	-	(134 516)	(431 903)	(15 331 351)	(15 897 770)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(515 132)	(515 132)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(342 939)	(682 247)	(28 311 097)	(29 336 283)
ENGAGEMENTS NETS	252 383 675	120 710 571	5 949 305	4 737 714	5 988 539	389 769 803

Ratios des actifs non performants (B2,B3,B4)	1,50%	1,29%	8,18%
	10,98%		

Ratios des actifs non performants (B2,B3,B4) de 31 décembre 2013	11,10%
--	--------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservé	5,45%	12,59%	82,54%
	63,76%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservé de 31 décembre 2013	62,90%
--	--------

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE -7- ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Comptes des acheteurs factorés	7 112 458	6 853 833	6 193 732
Effets à l'encaissement	974 962	402 538	364 814
Sous Total (A)	8 087 421	7 256 372	6 558 545
Provisions	(653 765)	(693 924)	(668 856)
Agios réservés	(76 789)	(59 380)	(71 698)
Total des provisions	(730 554)	(753 304)	(740 554)
Total net	7 356 867	6 503 068	5 817 992
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie	1 444 698	1 341 916	1 377 845
Sous Total (B)	1 444 698	1 341 916	1 377 845
Encours de financement des adhérents (A)-(B)	6 642 722	5 914 456	5 180 701

Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 30/06/2014 se présentent comme suit :
(Montants exprimés en dinars)

Rubrique	A	B1	B4	TOTAL
Compte des acheteurs factorés (*)	6 111 192	171 501	837 409	7 120 102
Valeurs à l'encaissement	960 962	-	14 000	974 962
Fonds de garantie (**)	(1 295 202)	(30 000)	(120 854)	(1 446 056)
ENGAGEMENTS BILAN	5 776 953	141 501	730 554	6 649 008
ENGAGEMENTS HORS BILAN	4 182 056	105 446	-	4 287 502
TOTAL ENGAGEMENTS	9 959 008	246 947	730 554	10 936 510
Produits réservés	-	-	76 789	76 789
Provisions	-	-	653 765	653 765
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	730 554	730 554
ENGAGEMENTS NETS	9 959 008	246 947	-	10 205 955
Ratio des actifs non performants au 30 juin 2014			6,68%	
Ratio des actifs non performants de 2013			7,56%	
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2014			100%	
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2013			100%	

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 7 643 DT.

(**) Le total des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

NOTE -8- PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille placement se présente comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Titres SICAV (Attijari Obligataire Sicav)	15 597 185	-	-
Total	15 597 185	-	-

NOTE -9- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
Fonds de placements à capital risque (Attijari Sicar)	4 110 808	2 053 702	2 078 787
Total	4 287 208	2 230 102	2 255 187

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2014 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100, 000	176 400	0,67%

NOTE -10- VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2014, cette rubrique totalisant 3 651 336 DT contre 3 687 905 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE 30 JUIN 2014
(Montants exprimés en dinars)

En DT	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	224 494	5 100	-	229 594	196 837	8 644	-	205 481	24 113
Total des immobilisations incorporelles		224 494	5 100	-	229 594	196 837	8644	-	205 481	24 113
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	-	-	3 403 650	1 215 538	85 091	-	1 300 629	2 103 021
Matériel de transport	20,0%	292 882	20 900	-	313 782	203 477	18 201	-	221 678	92 104
Installations générales	10,0%	515 500	64 168	-	579 668	228 709	19 858	-	248 567	331 101
Mobilier de bureau	20,0%	204 017	11 431	-	215 449	170 522	7 851	-	178 374	37 075
Matériel informatique	33,3%	202 915	10 711	-	213 626	185 007	9 233	-	194 240	19 386
Immobilisations hors exploitation		95 377	-	-	95 377	-	-	-	-	95 377
Total des immobilisations corporelles		5 663 500	107 210	-	5 770 711	2 003 253	140 235	-	2 143 487	3 627 223
TOTAUX		5 887 995	112 310	-	6 000 305	2 200 090	148 879	-	2 348 969	3 651 336

NOTE -11- AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courant est le suivant :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Frais d'émission des emprunts	534 699	412 165	496 992
Dépôts et cautionnements versés	44 616	44 616	44 616
Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	30 226	29 744	30 210
Avances et acomptes au personnel	249 848	214 371	247 035
Autres créances sur le personnel	3 009	3 009	3 009
Etat, TCL en cours de restitution	133 515	133 515	133 515
Etat, crédit de TVA	3 014 810	5 646 707	4 595 679
Etat, Report d'IS	-	-	340 915
Etat, Ristourne TFP	-	2 161	-
Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
Différences de change à récupérer, Tunis Ré	236 494	442 426	935 900
Remboursement assurance groupe	-	2 731	2 970
Prestataires Assurances	-	-	76 295
Autres comptes débiteurs	381 972	467 640	443 387
Produits à recevoir	165 269	233 780	132 755
Compte d'attente	-	2 053	-
Charges constatées d'avance	98 984	111 248	59 372
Total brut	4 894 830	7 747 555	7 562 040
A déduire			
Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(430 107)	(519 914)	(493 044)
Total net	4 464 723	7 227 640	7 068 996

NOTE -11- AUTRES ACTIFS(SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS AU 30 JUIN 2014
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	932 163	140 416	1 072 579	435 171	102 710	537 880	534 699
Total		932 163	140 416	1 072 579	435 171	102 710	537 880	534 699

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE -12- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Banques, découverts	17 662	3 765 241	2 784 731
Total	17 662	3 765 241	2 784 731

NOTE -13- DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Avances et acomptes reçus des clients	6 892 902	9 061 569	6 203 126
Total	6 892 902	9 061 569	6 203 126

NOTE -14- EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Emprunts			
Banques locales	133 687 975	150 308 194*	145 520 409
Banques étrangères	18 276 346	2 199 939	6 998 151
Emprunts obligataires	130 163 480	99 672 000	113 936 880
Certificats de Leasing	52 250 000	32 000 000*	36 000 000
Billets de trésorerie	24 770 000	24 240 000	26 200 000
Total emprunts	359 147 801	308 420 133	328 655 440
Dettes rattachées			
Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 424 478	1 388 968	1 189 003
Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangères	74 375	19 300	42 474
Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 148 296	2 641 766	3 571 333
Intérêts courus sur billets de trésorerie et certificats de leasing	634 368	176 765	247 659
Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(365 213)	(142 925)	(284 286)
Total dettes rattachées	4 916 303	4 083 875	4 766 183
Total général	364 064 105	312 504 007	333 421 623

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE -14- EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	145 520 409	47 500 000	59 332 434	133 687 975	64 635 937	69 052 038
ATTIJARI BANK 8	1 378 355	-	539 443	838 912	-	838 912
ATTIJARI BANK 9	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
ATTIJARI BANK 10	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
ATTIJARI BANK 11	1 644 344	-	532 356	1 111 988	-	1 111 988
ATTIJARI BANK 12	1 019 013	-	674 533	344 480	-	344 480
ATTIJARI BANK 13	1 019 036	-	674 549	344 487	-	344 487
ATTIJARI BANK 14	1 019 043	-	674 553	344 490	-	344 490
ATTIJARI BANK 15	1 018 203	-	673 969	344 234	-	344 234
ATTIJARI BANK 16	1 875 000	-	625 000	1 250 000	-	1 250 000
ATTIJARI BANK 17	1 875 000	-	625 000	1 250 000	-	1 250 000
ATTIJARI BANK 18	2 750 000	-	500 000	2 250 000	1 250 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 19	3 250 000	-	500 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 20	3 500 000	-	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 21	7 500 000	-	1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 22	12 500 000	-	2 500 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000
ATTIJARI BANK 23	1 098 145	-	207 726	890 419	457 516	432 903
ATTIJARI BANK 24	13 750 000	-	2 500 000	11 250 000	6 250 000	5 000 000
ATTIJARI BANK 25	-	5 000 000	-	5 000 000	3 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 26	-	10 000 000	-	10 000 000	9 000 000	1 000 000
Crédits Directs, ATTIJARI BANK	25 000 000	20 000 000	30 000 000	15 000 000	-	15 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK	83 196 139	35 000 000	43 727 129	74 469 010	33 207 516	41 261 493
AL BARAKA BANK CMT1	357 392	-	357 392	-	-	-
AL BARAKA BANK CMT2	357 392	-	357 392	-	-	-
AL BARAKA BANK CMT3	352 398	-	173 702	178 696	-	178 696
AL BARAKA BANK CMT4	1 057 194	-	521 106	536 088	-	536 088
AL BARAKA BANK CMT5	704 796	-	347 404	357 392	-	357 392
AL BARAKA BANK CMT6	704 796	-	347 404	357 392	-	357 392
AL BARAKA BANK CMT7	1 042 491	-	337 695	704 796	-	704 796
AL BARAKA BANK CMT8	781 868	-	253 271	528 597	-	528 597
AL BARAKA BANK CMT9	685 374	-	164 129	521 246	178 696	342 550
AL BARAKA BANK CMT10	685 374	-	164 129	521 246	178 696	342 550
AL BARAKA BANK CMT11	1 690 805	-	318 471	1 372 334	706 443	665 891
AL BARAKA BANK CMT12	845 402	-	159 235	686 167	353 222	332 945
AL BARAKA BANK CMT13	760 862	-	143 312	617 550	317 900	299 651
AL BARAKA BANK CMT14	676 322	-	127 388	548 934	282 577	266 356
AL BARAKA BANK CMT15	507 822	-	95 174	412 648	212 921	199 728
AL BARAKA BANK CMT16	1 000 000	-	153 630	846 370	523 969	322 401
AL BARAKA BANK CMT17	1 000 000	-	153 630	846 370	523 969	322 401
TOTAL AL BARAKA BANK	13 210 289	-	4 174 464	9 035 825	3 278 392	5 757 432

NOTE -14- EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AMEN BANK 6	2 202 337	-	376 310	1 826 027	1 042 453	783 575
AMEN BANK 7	2 199 025	-	375 744	1 823 281	1 040 885	782 396
AMEN BANK 11	625 000	-	625 000	-	-	-
AMEN BANK 12	625 000	-	625 000	-	-	-
AMEN BANK 13	937 500	-	312 500	625 000	-	625 000
AMEN BANK 14	937 500	-	312 500	625 000	-	625 000
AMEN BANK 15	800 000	-	266 667	533 333	-	533 333
AMEN BANK 16	933 333	-	266 667	666 667	133 333	533 333
AMEN BANK 17	437 500	-	125 000	312 500	62 500	250 000
AMEN BANK 18	1 875 000	-	250 000	1 625 000	1 125 000	500 000
AMEN BANK 19	1 500 000	-	200 000	1 300 000	900 000	400 000
AMEN BANK 20	400 000	-	50 000	350 000	250 000	100 000
AMEN BANK 21	1 868 202	-	176 997	1 691 205	1 319 108	372 097
AMEN BANK 22	471 165	-	44 591	426 575	332 797	93 777
AMEN BANK 23	1 919 509	-	174 290	1 745 219	1 378 718	366 501
AMEN BANK 24	1 919 865	-	174 323	1 745 542	1 378 974	366 569
AMEN BANK 25	-	3 500 000	223 972	3 276 028	2 555 831	720 197
AMEN BANK 26	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
Total AMEN Bank	19 650 937	5 500 000	4 579 559	20 571 378	11 519 598	9 051 779
BANQUE DE TUNISIE	1 714 284	-	-	1 714 284	1 142 855	571 429
BANQUE DE TUNISIE	2 035 650	-	241 300	1 821 350	1 392 750	428 600
BANQUE DE TUNISIE	1 428 000	-	143 000	1 285 000	999 000	286 000
BANQUE DE TUNISIE	-	4 000 000	200 000	3 800 000	3 000 000	800 000
Total BANQUE DE TUNISIE	5 177 934	4 000 000	557 300	8 620 634	6 534 605	2 086 029
BIAT	2 386 944	-	369 351	2 017 593	1 248 103	769 460
BIAT	2 250 000	-	500 000	1 750 000	750 000	1 000 000
BIAT	2 105 263	-	526 316	1 578 947	526 316	1 052 632
Total BIAT	6 742 207	-	1 395 667	5 346 540	2 524 419	2 822 121
ABC1	1 250 000	-	-	1 250 000	-	1 250 000
ABC2	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
ABC4	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
ABC5	2 062 500	-	375 000	1 687 500	937 500	750 000
ABC6	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Total ABC	7 812 500	3 000 000	3 875 000	6 937 500	937 500	6 000 000
BH	4 080 403	-	323 314	3 757 088	3 083 906	673 183
Total BH	4 080 403	-	323 314	3 757 088	3 083 906	673 183
ATB	3 750 000	-	500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
ATB2	1 900 000	-	200 000	1 700 000	1 300 000	400 000
Total ATB	5 650 000	-	700 000	4 950 000	3 550 000	1 400 000

NOTE -14- EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>6 998 151</u>	<u>11 893 062</u>	<u>614 868</u>	<u>18 276 346</u>	<u>17 862 544</u>	<u>413 801</u>
* BAD 1	4 723 521	-	-	4 723 521	4 723 521	-
* BAD 2	1 245 961	-	-	1 245 961	1 245 961	-
Total BAD	5 969 482	-	-	5 969 482	5 969 482	-
* BEI 2	208 469	-	208 469	-	-	-
* BEI 3	375 772	-	186 118	189 654	-	189 654
* BEI 4	444 428	-	220 281	224 147	-	224 147
* BEI 5	-	11 893 062	-	11 893 062	11 893 062	-
Total BEI	1 028 669	11 893 062	614 868	12 306 863	11 893 062	413 801

NOTE -14- EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 01/09	20 000 000	-	-	20 000 000	-	20 000 000
* Emprunt obligataire 01/2010 F	3 500 000	-	-	3 500 000	1 750 000	1 750 000
* Emprunt obligataire 01/2010 V	8 500 000	-	-	8 500 000	4 250 000	4 250 000
* Emprunt obligataire 01/2011 F	22 800 000	-	5 700 000	17 100 000	11 400 000	5 700 000
* Emprunt obligataire 01/2011 V	1 200 000	-	300 000	900 000	600 000	300 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG B	9 312 000	-	2 328 000	6 984 000	4 656 000	2 328 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	8 360 000	-	-	8 360 000	6 688 000	1 672 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG A	2 376 000	-	-	2 376 000	1 782 000	594 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG B	11 064 000	-	-	11 064 000	8 298 000	2 766 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	2 742 880	-	-	2 742 880	2 285 760	457 120
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG A	2 500 000	-	-	2 500 000	2 000 000	500 000
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG B	18 292 000	-	600 000	17 692 000	14 033 600	3 658 400
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	3 290 000	-	-	3 290 000	3 290 000	-
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG B	-	15 204 600	-	15 204 600	12 163 680	3 040 920
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	-	9 950 000	-	9 950 000	9 950 000	-
Total Des Emprunts Obligataires	113 936 880	25 154 600	8 928 000	130 163 480	83 147 040	47 016 440
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* Certificats de Leasing	36 000 000	88 250 000	72 000 000	52 250 000	-	52 250 000
* Billets de Trésorerie	26 200 000	46 570 000	48 000 000	24 770 000	-	24 770 000
Total Des Autres Emprunts	62 200 000	134 820 000	120 000 000	77 020 000	-	77 020 000
TOTAL GENERAL	328 655 440	219 367 662	188 875 302	359 147 800	165 645 521	193 502 279

NOTE-15- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i>			
Factures d'achat	866 270	4 136 467	2 628 601
Effets à payer	11 286 274	15 911 133	14 439 639
Sous total	12 152 545	20 047 600	17 068 240
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	12 152 545	20 047 600	17 068 240

NOTE -16- AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326	26 326
Personnel, autres charges à payer	147 182	141 670	142 987
Etat, retenues sur salaires	18 758	17 651	38 075
Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	398 504	340 382	360 595
Etat, impôts sur les bénéfices	158 992	481 011	-
Etat, autres impôts et taxes à payer	50 546	23 656	29 466
Etat, TCL à payer	11 472	10 768	11 070
Actionnaires dividendes à payer	-	2 550 000	-
C.N.S.S	157 538	123 882	129 390
CAVIS	19 504	10 114	12 730
Autres comptes créditeurs	8 369	1 289	381
Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
Diverses charges à payer	742 336	965 656	768 517
Compte d'attente	163 840	126 431	162 897
Prestataires Assurances	365 849	356 043	-
Caisse de compensation	38 601	-	2 385
Produits constatés d'avance	85 620	85 998	76 827
Prestataires de services	110 229	42 076	135 701
Retenue de garantie	16 385	15 866	13 439
Remboursement assurance	272	-	-
Provisions pour passifs et charges	51 551	46 566	51 105
Total	2 613 874	5 407 386	2 003 891

NOTE -17- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	Notes	30/06/2014	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
			Pro-forma	Publié	
Capital social	(A)	21 250 000	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserve légale	(B)	2 125 000	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Réserve spéciale de réinvestissement	(C)	4 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Réserve pour fonds social		100 403	88 297	88 297	79 825
Effets de modifications comptables		-	(551 800)*	-	(551 800)
Résultats reportés		3 750 179	3 093 536	3 093 536	3 093 536
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		31 225 582	28 005 033	28 556 833	27 996 561
Résultat de l'exercice		2 565 763	2 890 388*	2 853 720	5 808 443
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	33 791 344	30 895 421	31 410 553	33 805 004
Résultat par action					
Résultat de la période (1)		2 565 763	2 890 388	2 853 720	5 808 443
Nombre d'actions (2)		2 125 000	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat par action (1)/(2)	(D)	1,207	1,360*	1,343	2,733

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 4)

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2014 à la somme de 21 250 000 Dinars divisé en 2 125 000 actions de 10 dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats, elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(E) voir le tableau de mouvements ci-joint :

NOTE-17-CAPITAUX PROPRES (SUITE)

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES ARRETE AU 30/06/2014
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2012 publié	21 250 000	2 125 000	1 000 000	50 000	-	787 971	5 905 565	31 118 536
Modifications comptables					(602 011)		50 211	(551 800)
Solde au 31 Décembre 2012 en proforma	21 250 000	2 125 000	1 000 000	50 000	(602 011)	787 971	5 955 776	30 566 736
Effets modifications comptables					50 211		(50 211)	-
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2013			1 000 000	50 000		4 855 565	(5 905 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012						(2 550 000)		(2 550 000)
Divers				(20 175)				(20 175)
Résultat au 31 décembre 2013							5 808 443	5 808 443
Solde au 31 Décembre 2013	21 250 000	2 125 000	2 000 000	79 825	(551 800)	3 093 536	5 808 443	33 805 004
Affectations approuvées par l'AGO du 27/05/2014			2 000 000	50 000	551 800	3 206 643	(5 808 443)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(2 550 000)		(2 550 000)
Divers				(29 422)				(29 422)
Résultat au 30/06/2014							2 565 763	2 565 763
Solde au 30 JUIN 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	100 403	-	3 750 179	2 565 763	33 791 344

NOTE-17- REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Intérêts conventionnels	16 750 013	15 296 592	31 728 109
Intérêts intercalaires	31 220	18 649	56 507
Intérêts de retard	647 304	475 058	988 832
Total intérêts de crédits bail	17 428 536	15 790 299	32 773 448
Produits réservés de la période			
Intérêts inclus dans les loyers	(443 730)	(373 478)	(565 804)
Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	361 163	313 620	460 002
Variation des produits réservés	(82 567)	(59 858)	(105 802)
Total de revenus de leasing	17 345 969	15 730 441	32 667 646

NOTE -19- REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de Factoring se présente ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Commissions de factoring	127 477	121 289	215 652
Intérêts de financement	235 118	231 394	474 822
Total revenus de financement	362 596	352 683	690 474

NOTE -20- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	213 648	227 510	385 758
Commissions d'assurance	-	25 000	25 000
Frais divers sur dossiers	684 155	520 535	1 144 017
Autres produits d'exploitation	2 716	-	1 784
Total des autres produits d'exploitation	900 519	773 045	1 556 560

NOTE -21- CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Intérêts des emprunts obligataires	3 344 280	2 971 092	6 143 938
Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 661 635	4 032 059	8 452 560
Intérêts des emprunts bancaires étrangers	201 067	105 448	323 634
Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	102 710	96 243	190 621
Total des charges financières des emprunts	8 309 692	7 204 842	15 110 753
Intérêts des comptes courants	362 626	125 905	581 887
Intérêts sur opérations de financement	2 193 087	1 651 274	3 597 819
Total des autres charges financières	2 555 713	1 777 179	4 179 707
Total général	10 865 405	8 982 021	19 290 459

NOTE -22- PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dividendes sur titres immobilisés	6 174	6 174	6 174
Dividendes sur titres SICAV	408 000	-	-
Plus values latentes sur titres immobilisés	32 022	26 405	51 489
Moins values réalisées sur cession de titres SICAV	(70 780)*	-	-
Moins values latentes sur titres SICAV	(233 275)*	-	-
Intérêts des comptes courants	52 137	24 859	60 291
Total	194 278	57 437	117 954

(*) Ces moins values ont été constatées sur les titres SICAV suite au détachement des coupons de dividendes y afférents.

NOTE -23- CHARGES DU PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30/06/2014	31/12/2013	31/12/2013
Salaires et compléments de salaires	1 327 037	1 021 057	2 112 544
Rémunérations du personnel détaché	220 304	224 950	390 275
Charges connexes aux salaires	9 974	17 200	21 395
Cotisations de sécurité sociale sur salaires	249 478	182 961	374 058
Autres charges sociales	56 978	148 105	215 045
Transfert de charges	(19 985)	(23 507)	(36 198)
Total	1 843 786	1 570 766	3 077 120

NOTE -24- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Achat de matières et fournitures	57 096	82 277	141 264
Total des achats	57 096	82 277	141 264
Locations	17 971	36 958	68 115
Charges locatives et de copropriété	23 878	19 436	40 075
Entretiens et réparations	33 520	38 139	87 544
Primes d'assurances	58 896	51 646	96 736
Etudes, recherches et divers services extérieurs	8 500	6 900	16 807
Total des services extérieurs	142 764	153 079	309 278
Formations	23 185	25 153	38 555
Personnel extérieur à l'entreprise	31 536	13 128	33 435
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	239 747	156 073	294 260
Publicités, publications, relations publiques	58 641	53 668	81 095
Transports	17 351	15 336	31 244
Déplacements, missions et réceptions	20 248	10 341	20 564
Frais postaux et de télécommunications	89 706	89 222	189 658
Services bancaires et assimilés	203 517	138 350	407 994
Documentations	2 205	2 185	5 234
Total des autres services extérieurs	686 136	503 456	1 102 039
Jetons de présence	33 000	21 000	42 000
Total des charges diverses	33 000	21 000	42 000
Impôts et taxes sur rémunérations	40 242	30 525	62 949
TCL	65 699	60 151	124 499
Droits d'enregistrement et de timbres	102 152	134 527	245 655
Autres impôts et taxes	4 780	5 947	6 483
Total des impôts et taxes	212 873	231 149	439 586
Total général	1 131 869	990 960	2 034 167

NOTE -25- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissement se détaillent ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 644	10 569	21 791
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	140 235	143 103	287 152
Total	148 879	153 672	308 944

NOTE -26- DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	31/12/2013
		Pro-forma	Publié	
Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 421 847	2 070 726	2 070 726	4 316 545
Reprises sur provision additionnelles	-	(36 668)*	-	(36 668)
Dotations aux provisions collectives	-	-	-	22 914
Dotations aux provisions suite aux recouvrements de créances	(978 441)	(654 121)	(654 121)	(1 382 481)
Créances radiées	645 064	916 102	916 102	1 238 683
Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(625 442)	(821 961)	(821 961)	(1 098 708)
Annulation de produits réservés sur créances radiées	(19 622)	(90 966)	(90 966)	(138 975)
Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	(15 091)	(40 450)	(40 450)	(65 518)
Encaissement sur créances radiées	(109 986)	-	-	(3 029)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	1 318 329	1 342 662	1 379 330	2 852 763

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 4)

NOTE -27- DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dotations aux provisions pour risques et charges	446	-	4 539
Reprises sur provisions des autres actifs	(62 937)	-	(2 618)
Pertes sur autres actifs	62 937	-	-
Total	446	-	1 921

NOTE -28- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	33 782	36 637
Revenus des immeubles	21 781	21 781	43 560
Autres produits locatifs	5 085	6 000	10 169
Apurement de comptes	187 155	121 767	205 728
Autres produits	6 234	130 348	129 967
Total	220 255	313 677	426 061

NOTE -29- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Charges nettes sur cessions d'immobilisations propres	-	2 000	2 426
Apurement de compte	-	426	2 618
Autres	2 807	-	783
Total	2 807	2 426	5 827

NOTE -30- IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2014 est calculé en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt annuel effectif moyen pondéré et en tenant compte des réinvestissements à réaliser.

NOTE -31- ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Impayés sur créances de leasing en début de période	+	6	30 022 455	28 549 053
Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	6	(31 220 792)	(28 347 237)
				(30 022 455)
Effets impayés et à l'encaissement en début de période	+	6	76 776	81 959
Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	-	6	(49 981)	(434 113)
				(76 776)
Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	13	(6 203 126)	(8 032 790)
Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	13	6 892 902	9 061 569
				6 203 126
Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	6	(452 290)	280 499
				(1 504)
Intérêts constatés d'avance en début de période	-	6	(1 728 980)	(1 565 563)
Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	6	1 818 418	1 714 224
				1 728 980
TVA collectée	+		14 664 337	13 515 999
Loyers encaissés	+	6&18	100 503 822	94 322 571
Intérêts de retard	+	18	647 304	475 058
Créances virées en Pertes	-	26	(645 064)	(916 102)
Encours financiers virés en pertes	+	6	221 611	267 399
Commissions encourues	-		(34 000)	(27 000)
				(53 121)
Remboursement des valeurs résiduelles	+	6	1 047	12 020
Encaissement sur créances radiées	+	26	109 986	-
				3 029
Consolidations	-	6	-	(57 376)
				(94 160)
Remboursements anticipés	+	6	5 322 314	5 553 458
Produits sur cessions anticipées	+	20	213 648	227 510
Autres produits d'exploitation	+	20	686 872	520 535
				1 145 801
Encaissements reçus des clients			120 847 260	115 201 672
				231 067 254

NOTE -32- ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

		Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Encours de financement des adhérents en début de période	+	7	5 180 701	5 732 006	5 732 006
Encours de financement des adhérents en fin de période	-	7	(6 642 722)	(5 914 456)	(5 180 701)
Produits constatés d'avance en début de période	-	16	(76 827)	(67 116)	(67 116)
Produits constatés d'avance en fin de période	+	16	85 620	85 998	76 827
Revenus du factoring	+	19	362 596	352 683	690 474
Variations des agios réservés	-	7	5 091	(16 218)	(3 900)
Financement des adhérents	+		10 523 878	8 893 270	18 105 722
TVA collectée	+		23 862	22 060	38 131
Encaissements reçus des acheteurs factorés			9 462 199	9 088 226	19 391 442

NOTE -33- DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	15	17 068 240	20 741 604	20 741 604
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	15	(12 152 545)	(20 047 600)	(17 068 240)
Fournisseurs, avances en début de période	-	11	(30 210)	(30 210)	(30 210)
Fournisseurs, avances en fin de période	+	11	30 226	29 744	30 210
Investissements pour financement de contrats de leasing	+	6	93 687 635	104 603 550	204 006 646
TVA sur investissement	+		12 891 831	13 237 239	26 539 418
Décaissements pour financement de contrats de leasing			111 495 176	118 534 328	234 219 428

NOTE -34- SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Prestataires Assurances en début de période	-	11	(76 295)	-	-
Prestataires Assurances en fin de période	+	11	-	-	76 295
Avances et acomptes au personnel en début de période	-	11	(250 044)	(200 770)	(200 770)
Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	11	252 857	217 380	250 044
Charges constatées d'avance en début de période	-	11	(59 372)	(119 591)	(119 591)
Charges constatées d'avance en fin de période	+	11	98 984	111 248	59 372
Personnel, rémunérations dues en début de période	+	16	26 326	26 326	26 326
Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	16	(26 326)	(26 326)	(26 326)
Personnel, provisions pour CP en début de période	+	16	142 987	126 047	126 047
Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	16	(147 182)	(141 670)	(142 987)
Etat, retenues sur salaires en début de période	+	16	38 075	57 213	57 213
Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	16	(18 758)	(17 651)	(38 075)
Eta, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	16	360 595	221 884	221 884
Eta, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	16	(398 504)	(340 382)	(360 595)
C.N.S.S en début de période	+	16	129 390	124 754	124 754
C.N.S.S en fin de période	-	16	(157 538)	(123 882)	(129 390)
CAVIS en début de période	+	16	12 730	11 222	11 222
CAVIS en fin de période	-	16	(19 504)	(10 114)	(12 730)
Diverses Charges à payer en début de période	+	16	768 517	601 111	601 111
Diverses Charges à payer en fin de période	-	16	(742 336)	(965 656)	(768 517)
TVA, payées sur biens et services	+		215 500	179 343	371 506
Charges de personnel	+	23	1 843 786	1 570 766	3 077 120
Autres charges d'exploitation	+	24	1 131 869	990 960	2 034 167
Impôts et taxes	-	24	(212 873)	(231 149)	(439 586)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			2 912 883	2 061 064	4 798 496

NOTE -35- INTERETS PAYES

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Frais d'émission des emprunts	+	140 416	131 809	311 014
Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	3 571 333	3 727 702	3 727 702
Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(3 148 296)	(2 641 766)	(3 571 333)
Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	1 189 003	1 004 758	1 004 758
Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(1 424 478)	(1 388 968)	(1 189 003)
Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	42 474	29 837	29 837
Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(74 375)	(19 300)	(42 474)
Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	247 659	116 485	116 485
Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(634 368)	(176 765)	(247 659)
Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en début de période	-	(284 286)	(22 744)	(22 744)
Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+	365 213	142 925	284 286
Charges financières	+	10 865 405	8 982 021	19 290 459
Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(102 710)	(96 243)	(190 621)
Intérêts payés		10 752 991	9 789 749	19 500 706

NOTE -36- IMPOTS ET TAXES PAYES

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	16	- 1 284 954	1 284 954
Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	-	16	(158 992)	(481 011)
Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	-	11	(340 915)	-
Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	+	11	-	340 915
Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	16	29 466	27 325
Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	16	(50 546)	(29 466)
Etat, Caisse de compensation en début de période	+	16	2 385	-
Etat, Caisse de compensation en fin de période	-	16	(38 601)	(2 385)
Etat, TCL à payer en début de période	+	16	11 070	59 101
Etat, TCL à payer en fin de période	-	16	(11 472)	(10 768)
Etat, TCL en cours de restitution en début de période	-	11	(133 515)	(133 515)
Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+	11	133 515	133 515
Etat, TFP en début de période	-	11	-	-
Etat, TFP en fin de période	+	11	-	2 161
Impôts et taxes	+	24	212 873	231 149
Impôts sur les bénéfices	+	30	1 112 334	1 267 388
Impôts et taxes payés		767 602	2 356 643	4 134 890

NOTE -37- AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Remboursement assurance groupe en début de période	+ ou -	11&16	2 970	148	148
Remboursement assurance groupe en fin de période	+ ou -	11&16	272	(2 731)	(2 970)
Produits à recevoir des tiers en début de période	+	11	132 755	151 098	151 098
Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	11	(165 269)	(233 780)	(132 755)
Différences de change à récupérer, Tunis Ré en début de période	+	11	953 900	306 306	306 306
Différences de change à récupérer, Tunis Ré en fin de période	-	11	(236 494)	(442 426)	(953 900)
Autres comptes débiteurs en début de période	+	11	444 776	469 029	469 029
Autres comptes débiteurs en fin de période	-	11	(383 361)	(469 029)	(444 776)
Compte d'attente en début de période	+ ou -	11&16	(162 897)	(180 192)	(180 192)
Compte d'attente en fin de période	+ ou -	11&16	163 840	124 378	162 897
Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	-	16	(42 000)	(42 000)	(42 000)
Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	+	16	42 000	42 000	42 000
Autres comptes créditeurs en début de période	-	16	(381)	(426)	(426)
Autres comptes créditeurs en fin de période	+	16	8 369	1 289	381
Prestataires en début de période	-	16	(135 701)	(442 389)	(442 389)
Prestataires en fin de période	+	16	476 077	398 119	135 701
Dépôts et cautionnements en début de période	+	11	44 616	44 616	44 616
Dépôts et cautionnements en fin de période	-	11	(44 616)	(44 616)	(44 616)
Retenue de garantie en début de période	-	16	(13 439)	(9 518)	(9 518)
Retenue de garantie en fin de période	+	16	16 385	15 866	13 439
Placements en titres en début de période	+	8	-	-	-
Placements en titre en fin de période	-	8	(15 597 185)	-	-
Produits des placements	+	22	162 256	31 033	66 465
Fonds social	-	17	-	(11 703)	-
Autres produits d'exploitation	+	20	-	25 000	25 000
Autres gains ordinaires	+	28	220 255	279 895	389 423
Autres pertes ordinaires	-	29	(2 807)	(426)	(3401)
Apurement compte débiteur divers	-	27	(62 937)	-	-
Autres flux de trésorerie			(14 178 615)	9 541	(450 440)

NOTE -38- DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Investissements en immobilisations incorporelles	+ 10	5 100	1 487	17 057
Investissements en immobilisations corporelles	+ 10	107 210	117 377	368 085
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		112 310	118 864	385 141

NOTE -39- DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ 7	2 000 000	1 000 000	1 000 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		2 000 000	1 000 000	1 000 000

NOTE -40- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dividendes et tantièmes	+ 17	2 550 000	2 550 000	2 550 000
Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ 16	-	-	-
Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- 16	-	(2 550 000)	-
Dotation au fonds social	+ 17	29 422	-	20 175
Dividendes et autres distributions		2 579 422	-	2 570 175

NOTE -41- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Banques	+ 5	7 570 909	1 809 061	4 859 872
Caisses	+ 5	837	262	-
Banques, découverts	- 12	(17 662)	(3 765 241)	(2 784 731)
Liquidités et équivalents de liquidités		7 554 084	(1 955 918)	2 075 141

NOTE -42- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 28 août 2014. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

V.6 NOTES EXPLICATIVES ET NOTES RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2014

V.6.1 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2014



NOTES EXPLICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2014

Les états financiers individuels de « Attijari Leasing » arrêtés au 30/06/2014 ne font pas états des notes et renseignements suivants :

- Une note explicative de la note 6 « créances sur la clientèle de Leasing » : Le montant relatif à la rubrique « créances de Leasing » de la note sus mentionnée s'élève à 375 726 981 DT (page 20) correspondant au total des « Encours financiers » figurant au niveau du tableau « Analyse et classification des créances sur la clientèle » (page 22) pour un montant de 375 621 523 DT faisant apparaître ainsi un écart de 105 465 DT.
- Une note explicative de la note 7 « Acheteurs Factorés » : « tableau analyse et classification des créances de factoring » ; faisant une discordance entre :
 - ✓ le montant figurant dans la rubrique total « Comptes des acheteurs factorés » présenté au niveau de la note 7 « Acheteurs Factorés » et celui présenté au niveau du tableau sus mentionné, soit un écart de 7 643 DT.
 - ✓ le montant figurant dans la rubrique total « fonds de garantie » présenté au niveau de la note 7 « Acheteurs Factorés » et celui présenté au niveau du tableau sus mentionné, soit un écart de 1 358 DT.
- Une note explicative de la note 22 « Produits des placements » portant sur le bien fondé de la constatation de la plus value latente sur titres immobilisés en résultat et ce, contrairement aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 25 relative au portefeuille-titres dans les établissements bancaires et aux dispositions du paragraphe 15 de la NC 07 relative aux placements.



a. Note explicative portant sur l'écart entre le montant figurant dans la rubrique « créances de leasing » et le montant figurant dans le tableau « analyse et classification des créances sur la clientèle »

Note 6 telle que présentée dans le document de référence :

	Analyse par Classe					Total
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours Financiers* (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable)	239 460 395	110 682 292	5 079 508	3 793 931	16 605 397	375 621 523
Impayés	54 461	9 325 772	1 273 983	1 634 279	18 932 298	31 220 792
Contrats en instance de mise en force	3 619 808	75 446	-	-	244 000	3 939 254
CREANCES LEASING	243 134 664	120 083 510	6 353 491	5 428 210	35 781 695	410 781 568
Avances reçues*	(5 330 835)	(10 512)	(61 247)	(8 249)	(1 482 058)	(6 892 902)
ENCOURS GLOBAL	237 803 829	120 072 997	6 292 244	5 419 961	34 299 636	403 888 666
ENGAGEMENTS HORS BILAN	14 579 846	637 574	-	-	-	15 217 420
TOTAL ENGAGEMENTS	252 383 675	120 710 571	6 292 244	5 419 961	34 299 636	419 106 086
Produits réservés	-	-	(167 299)	(228 712)	(2 902 818)	(3 298 829)
Provisions sur encours financiers	-	-	(41 123)	(21 631)	(9 561 797)	(9 624 553)
Provisions sur impayés	-	-	(134 516)	(431 903)	(15 331 351)	(15 897 770)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(515 132)	(515 132)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(342 939)	(682 247)	(28 311 097)	(29 336 283)
ENGAGEMENTS NETS	252 383 675	120 710 571	5 949 305	4 737 714	5 988 539	389 769 803

Ratios des actifs non performants (B2,B3,B4)	1,50%	1,29%	8,18%
	10,98%		

Ratios des actifs non performants (B2,B3,B4) de 31 décembre 2013	11,10%		
--	--------	--	--

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservé	5,45%	12,59%	82,54%
	63,76%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservé de 31 décembre 2013	62,90%		
--	--------	--	--

(*) Concernant l'écart entre le montant figurant dans la rubrique « créances de Leasing » et le montant figurant dans le tableau « analyse et classification des créances sur la clientèle » : il s'agit d'un écart, entre la base comptable et la base extra-comptable qui remonte à plusieurs exercices et qui concerne les contrats conclus avant 2008. Il est à signaler que cet écart est totalement provisionné.

(**) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)





التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

b. Une note explicative de la note 7 « Acheteurs Factorés » : « tableau analyse et classification des créances de factoring »

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Comptes des acheteurs factorés	7 112 458	6 853 833	6 193 732
Effets à l'encaissement	974 962	402 538	364 814
Sous Total (A)	8 087 421	7 256 372	6 558 545
Provisions	(653 765)	(693 924)	(668 856)
Agios réservés	(76 789)	(59 201)	(71 698)
Total des provisions	(730 554)	(753 204)	(740 554)
Total net	7 356 867	6 503 068	5 817 992
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie	1 444 698	1 341 916	1 377 845
Sous Total (B)	1 444 698	1 341 916	1 377 845
Encours de financement des adhérents (A)-(B)	6 642 722	5 914 456	5 180 701

Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 30/06/2014 se présentent comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Rubrique	A	B1	B4	TOTAL
Compte des acheteurs factorés (*)	6 111 192	171 501	837 409	7 120 102
Valeurs à l'encaissement	960 962	-	4 000	974 962
Fonds de garantie (**)	(1 295 202)	(30 000)	(120 854)	(1 446 056)
ENGAGEMENTS BILAN	5 776 953	141 501	730 554	6 649 008
ENGAGEMENTS HORS BILAN	4 182 056	105 446	-	4 287 502
TOTAL ENGAGEMENTS	9 959 008	246 947	730 554	10 936 510
Produits réservés	-	-	76 789	76 789
Provisions	-	-	653 765	653 765
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	730 554	730 554
ENGAGEMENTS NETS	9 959 008	246 947	-	10 205 955
Ratio des actifs non performants au 30 juin 2014				5,68%
Ratio des actifs non performants de 2013				7,56%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2014				100%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2013				100%

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 7 643 DT.

(**) Le total des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

Ces discordances sont des écarts, **non significatifs**, entre les données comptables et les données de gestion, qui datent depuis plusieurs années, et qui demeurent non justifiés. Des travaux de justification de ces écarts sont entrepris par « ATTIJARI Leasing »



c. Une note explicative de la note 22 « Produits des placements » portant sur le bien fondé de la constatation de la plus value latente sur titres immobilisés en résultat

« Il est à noter que l'acquisition des titres SICAV est faite dans le cadre des fonds à risque placés auprès des SICARS.

Bien que les fonds placés auprès des SICARS sont des fonds de placement à long terme et ne peuvent être présentés que parmi les titres d'investissement, l'acquisition des titres SICAV dans le cadre de ces placements est faite, **provisoirement** ; il s'agit en effet d'un placement de la liquidité excessive qui n'est pas encore employée, en attendant l'investissement adéquat (prise de participation à long terme).

S.A. au Capital de 21 200 000 000 DT - R.C. n° 12001997 - N° C.E. 090311 / 0000000
 Siège Social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis - TUNISIE - Tél. : (216) 71 062 122 - Fax : (216) 11 861 545
 Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Soussa - Ibn Ghannem 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél. : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 001
 Agence SFAX : Av. des Martyrs - Imn. Ribat El Médina - Escalier C- Bureau 401 - 3000 SFAX - Tél. : (216) 74 408 216 - Fax : (216) 74 400 901
 Agence GABES : Av. Habib Bourguiba - Immeuble Attijari bank - 6000 GABES - Tél. : (216) 75 276 204 - Fax : (216) 35 272 763

Certifiée
 ISO 9001
 Version 2008
 AFAQ



التجاري ليزينج
Attijari Leasing

Bien que les fonds placés auprès des SICARS sont des fonds de placement à long terme et ne peuvent être présentés que parmi les titres d'investissement, l'acquisition des titres SICAV dans le cadre de ces placements est faite, **provisoirement** : il s'agit en effet d'un placement de la liquidité excessive qui n'est pas encore employée, en attendant l'investissement adéquat (prise de participation à long terme).

Donc, parmi les emplois sur les fonds SICAR, les titres SICAV peuvent être considérés comme des titres de transactions.

Par ailleurs, et vu :

- l'aspect **provisoire** de la détention de ces titres (c'est à dire ils sont cessibles à tout moment et il n'y a aucune politique ou décision de la société qui contraigne cette cession), et
- la qualité des titres SICAV, qui sont qualifiés de titres **très liquides** (c'est à dire toutes les demandes de rachats sont automatiquement),
- la connaissance exacte de la juste valeur (valeur de marché) qui est déterminée exclusivement par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le **bulletin officiel du Conseil du Marché Financier**,
- la nature des SICAV, qui sont des OPCVM, ils ne peuvent pas être réellement cotés à la BVMT mais leur valeur liquidative est fixée d'une manière journalière et publiée au **bulletin officiel du Conseil du Marché Financier**.

De ce fait, les plus values sur ces titres **sont constatées en résultat**.

Ce traitement est argumenté, normativement, essentiellement en se référant au paragraphe 28 de la NCT 25 et le paragraphe 15 de la NCT 7. »



S.A. au Capital de 21.250.000 dinars - R.C. B12561997-M.F. 496311 P/A/M/000
Siège Social : Rue du Lac d'Arney - 1053 Les Bains du Lac - Tunis - TUNISIE - Tél : (216) 71 862 122 - Fax : (216) 7 861 545
Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Soussse - Imm Charif 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 091
Agence SFAX : Av. des Martyrs - Imm. Nibat ElMedina - Escalier C - Bureau 401 - 3000 SFAX - Tél : (216) 74 408 216 - Fax : (216) 74 408 901
Agence GABES : Av. Habib Bouguiba - Immeuble Attijari bank - 6000 GABES - Tél : (216) 75 270 204 - Fax : (216) 75 272 763

Certifiée
ISO 9001
Version 2008
AFAQ

V.6.2 Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2014



التجاري ليزنج
Attijari Leasing

NOTES RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2014

- une note rectificative portant sur la note relative à la prise en compte des garanties lors de l'appréciation des provisions :
La note relative à la prise en compte des garanties lors de l'appréciation des provisions à constituer inclut les promesses d'hypothèques sur les terrains acquis auprès des sociétés de développement touristique. Ces promesses d'hypothèques ne sont pas prévues par la note aux banques et établissements financiers n° 93-23 du 30/07/93 portant sur les termes de référence pour l'audit des comptes (annexe 2).

Note rectificative portant sur la note relative à la prise en compte des garanties lors de l'appréciation des provisions :

« Comme signaler précédemment (point 2 ci haut), « ATTIJARI Leasing », n'a retenu aucune promesse d'hypothèque lors de la détermination des provisions requises.

En ce qui concerne la mise à jour des notes aux états financiers intermédiaires, par oubli, la société n'a pas éliminé la dite garantie de ses notes pour la situation comptable au 30/06/2014. Pour les prochaines situations comptables, on s'engage à mettre à jour la note « 3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing », comme suit :

« ... Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

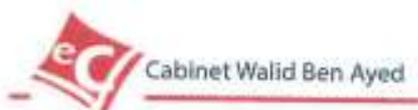
- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ... »



S.A. au Capital de 21.250.000 dinars - R.C: B125651997- M.F: 496311 P/A/0000
Siège Social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis - TUNISIE - Tél : (216) 71 862 132 - Fax : (216) 71 861 545
Agence SOUSSE : Boulevard 14 Janvier Sousse - Imm. Chenil 2ème étage - 4000 SOUSSE - Tél : (216) 73 272 201 - Fax : (216) 73 272 091
Agence SFAX : Av. des Martyrs - Imm. Ribat El Médina - Escalier C- Bureau 401 - 3000 SFAX - Tél : (216) 74 408 216 - Fax : (216) 74 408 901
Agence GABES : Av. Habib Bourguiba - Immeuble Attijari bank - 6000 GABES - Tél : (216) 75 276 284 - Fax : (216) 75 272 763

Certifiée
ISO 9001
Version 2008
AFAQ

V.7 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2014



Cabinet d'expertise comptable
28, Avenue de l'indépendance résidence Menem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana - Tunis
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél : (216) 70 728 450 - Fax : (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014

Messieurs les actionnaires de la société ATTIJARI LEASING,

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2012, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2014. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 420 977 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 2 566 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2014, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société « Attijari Leasing » arrêtés au 30 juin 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2014

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED



FINOR
Mustapha MEDHIOUB



VI. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARI LEASING AU 30/06/2014

VI.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 30/06/2014

Type d'engagements (DT)	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- hypothèque						
- nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagement par signature	60 355 494	60 355 494				
h) engagements sur intérêts sur emprunt						
Total	60 355 494	60 355 494				
2- Engagements reçus						
Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties	788 458	788 458				
Garanties réelles						
- Hypothèque						
- Nantissement						
- Autres garanties	428 803 416	428 803 416				
Effets escomptés et non échus						
Créances à l'exportation mobilisées						
Engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing	56 158 360	56 158 360				
Total	485 750 234	485 750 234				
Engagement sur des banques non résidentes						
3-Engagements réciproques						
- Emprunt obtenu non encore encaissé	-	-				
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande de longue durée						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements Sup. à ceux prévus par la convention collective						
- Garanties						
Total	-	-				

VI.2 ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR ATTIJARI LEASING AU 30/06/2014

VI.2.1 Encours des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 30/06/2014
E.O. GL 01/09	20 000 000	20 000 000
E.O. GL 01/2010 F	8 750 000	3 500 000
E.O. GL 01/2010 V	21 250 000	8 500 000
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	17 100 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	900 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	6 984 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	8 360 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	2 376 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	11 064 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	2 742 880
E.O. GL 02/2013 CATEG A	2 500 000	2 500 000
E.O. GL 02/2013 CATEG B	18 292 000	17 692 000
E.O. GL 02/2013 CATEG C	3 290 000	3 290 000
E.O. GL 01/2014 CATEG B	15 204 600	15 204 600
E.O. GL 01/2014 CATEG C	9 950 000	9 950 000
Total	127 736 600	130 163 480

VI.2.2 Encours des crédits bancaires contractés par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 30/06/2014
Attijari bank	284 300 000	74 469 010
Al Baraka bank	39 300 000	9 035 825
Amen-bank	62 000 000	20 571 378
Banque de Tunisie	13 000 000	8 620 634
BIAT	15 000 000	5 346 540
ABC	13 250 000	6 937 500
BH	5 000 000	3 757 088
ATB	7 000 000	4 950 000
BAD	5 969 482	5 969 482
BEI	29 068 562	12 306 863
Total	473 888 044	151 964 320

VI.2.3 Encours des billets de trésorerie contractés par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 30/06/2014
C C FIDELITY OBLIG SICAV	9 000 000	0
BILLET DE TRES AOS	9 000 000	3 000 000
BT AFT	250 000	250 000
BT LA CARTE	1 500 000	1 500 000
BT AMEN TRESOR SICAV	2 000 000	0
BT SICAV AMEN	1 000 000	0
BT AMEN PREMIERE SICAV	1 000 000	0
BT ATTIJARI INTERMEDIATION	200 000	0
BT MAXULA PLACEMENT SICAV	2 000 000	500 000
BT/STRATEGIE ACTIONS SICAV	500 000	0
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 000 000	500 000
BT FCP SMART EQUITY	250 000	0
BT FCP HELION MONEO	1 700 000	650 000
BT FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	600 000	250 000
BT SANADETT SICAV	1 000 000	0
BT VALEURS QUIETUDES	1 000 000	0
BT/JUMEAUX IMMOBILIERS	3 000 000	2 000 000
BT/ BIAT CAPITAL	1 300 000	500 000
BT / HAJER TNANI	1 120 000	620 000
FCP VIVEO NV INTRODUITES	500 000	250 000
BT MINOTERIE DE LA SOUKRA	1 300 000	350 000
BT/ FOUED MILED	150 000	0
BT/QNB	14 000 000	6 000 000
BT/ LA CARTE VIE	8 500 000	2 500 000
BT/TUNISIE SICAV	4 000 000	0
BT/ASSUANACE BIAT	2 000 000	2 000 000
KHIRA MILED	400 000	400 000
BT CNA	2 000 000	2 000 000
BT SADIG	1 500 000	1 500 000
Total	72 770 000	24 770 000

VI.3 SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 30/06/2014

	PRODUITS			CHARGES			SOLDES	
	30/06/2014	30/06/2013		30/06/2014	30/06/2013		30/06/2014	30/06/2013
Intérêts de leasing	16 750 013	15 296 592	Intérêts et charges assimilés	10 865 405	8 982 021			
Intérêts intercalaires	31 220	18 649	Commissions encourues	34 000	27 000			
Intérêts de retard	647 304	475 058						
Variation des produits réservés	(82 567)	(59 858)						
Commissions de factoring	127 477	121 289						
Intérêts de financement	235 118	231 394						
Autres produits d'exploitation	900 519	773 045						
Intérêts et produits assimilés de leasing	18 609 084	16 856 169	Total des intérêts et charges assimilés	10 899 405	9 009 021	Marge commerciale (PNB)	7 709 679	7 847 148
Marge commerciale (PNB)	7 709 679	7 847 148	Autres charges d'exploitation	1 131 869	990 960			
Produits des placements	194 278	57 437	Charges de personnel	1 843 786	1 570 766			
Sous total	7 903 957	7 904 585						
Excédent brut d'exploitation	4 928 302	5 342 859	Dotations aux amortissements et aux résorptions	148 879	153 672			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	978 441	654 121	- Pour dépréciation des créances	2 421 847	2 070 726			
- Suite à la radiation des créances	625 442	821 961	- créances radiées	645 064	916 102			
- Sur provisions additionnelles	0	36 668	- Collectives	0	0			
- affectées aux comptes adhérents	15 091	40 450	- Pour risques et charges	446	0			
- des autres actifs	62 937	0	- Pour dépréciation des autres actifs	62 937	0			
Encaissement sur créances radiées	109 986	0	Pertes sur créances radiées					
Annulation produits réservés	19 622	90 966	Autres pertes ordinaires	2 807	2 426			
Autres produits ordinaires	220 255	313 677	Impôts sur les bénéfices	1 112 334	1 267 388			
Sous total	6 960 076	7 300 702	Sous total	4 394 314	4 410 314	Résultat des activités ordinaires	2 565 763	2 890 388
						Effets modifications comptables		(551 800)
						Résultat net	2 565 763	2 338 588

VI.4 TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES ARRETE AU 30 JUIN 2014
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2012 publié	21 250 000	2 125 000	1 000 000	50 000	-	787 971	5 905 565	31 118 536
Modifications comptables					(602 011)		50 211	(551 800)
Solde au 31 Décembre 2012 en proforma	21 250 000	2 125 000	1 000 000	50 000	(602 011)	787 971	5 955 776	30 566 736
Effets modifications comptables					50 211		(50 211)	-
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2013			1 000 000	50 000		4 855 565	(5 905 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012						(2 550 000)		(2 550 000)
Divers				(20 175)				(20 175)
Résultat au 31 décembre 2013							5 808 443	5 808 443
Solde au 31 Décembre 2013	21 250 000	2 125 000	2 000 000	79 825	(551 800)	3 093 536	5 808 443	33 805 004
Affectations approuvées par l'AGO du 27/05/2014			2 000 000	50 000	551 800	3 206 643	(5 808 443)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(2 550 000)		(2 550 000)
Divers				(29 422)				(29 422)
Résultat au 30/06/2014							2 565 763	2 565 763
Solde au 30 JUIN 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	100 403	-	3 750 179	2 565 763	33 791 344

VI.5 EVOLUTION DES REVENUS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

En DT	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Revenus nets de leasing	17 345 969	15 730 441	32 667 646
Revenus du factoring	362 596	352 683	690 474
Total des revenus	17 708 565	16 083 124	33 358 120
Autres produits d'exploitation	900 519	773 045	1 556 560
Total produits d'exploitation	18 609 084	16 856 168	34 914 680
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat d'exploitation	3 460 648	3 846 525	7 414 138
Résultat d'exploitation par action	1,629	1,810	3,489
Revenus par action	8,333	7,569	15,698

VI.6 EVOLUTION DU RESULTAT NET

En DT	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Résultat avant impôts	3 678 096	4 157 776	7 834 371
Impôts sur les sociétés	(1 112 334)	(1 267 388)	(2 025 929)
Effets des modifications comptables	-	(551 800)	(551 800)
Résultats Nets d'impôts	2 565 763	2 338 588	5 256 643
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultats par action avant impôts	1,731	1,957	3,69
Résultats par action nets d'impôts	1,207	1,360*	2,733
Résultats avant impôts / capital social	17,31%	19,57%	36,87%
Résultats nets d'impôts / capital social	12,07%	13,60%	27,33%

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4)

VI.7 EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En DT	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Résultat net d'impôt	2 565 763	2 338 588	5 256 643
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 467 654	1 496 334*	3 163 628
Reprise sur provisions	0	0	0
Marge brute d'autofinancement	4 032 971	3 834 922	8 420 271

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4)

VI.8 INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS

VI.8.1 Indicateurs de gestion

En KDT	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Résultat net de la période (1)	2 566	2 339	5 256
Engagements sur la clientèle de leasing (2)	419 106	403 606	407 593
Capitaux propres (avant résultat) (3)	31 226	28 005	27 997
Créances sur la clientèle de leasing	378 048	361 631	372 975
Créances classées sur la clientèle de leasing (4)	47 563	46 174	46 713
Produits réservés (5)	3 299	3 238	3 236
Total Provisions ⁹ (6)	25 522	23 439	24 704
Emprunts et ressources spéciales (7)	364 064	312 504	333 422
Dettes envers la clientèle	6 893	9 062	6 203
Portefeuille d'Investissement	4 287	2 230	2 255
Total bilan	420 977	383 023	396 664
Produits de leasing et de factoring	18 609	16 856	33 358
Charges financières nettes	10 865	8 982	19 290
Total charges d'exploitation	3 125	2 715	5 420
Produits nets	7 904	7 905	15 689
Provisions nettes	1 318	1 343	2 853
Charges de personnel	1 844	1 571	3 077

VI.8.2 Ratios financiers

Ratios propres aux sociétés de leasing	30/06/2014	30/06/2013	2013
Capitaux propres / engagements (3) / (2)	7,45%	6,94%	6,87%
Rentabilité des fonds propres (ROE)	8,22%	8,35%	18,77%
Taux de créances classées (4) / (2)	11,35%	11,44%	11,46%
Ratios de couverture des créances classées ((5)+(6)) / (4)	60,60%	57,78%	59,81%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT	11,99%	12,26%	12,52%
Créances classées / (Créances sur la clientèle + Portefeuille commercial + Portefeuille d'investissement)	12,44%	12,69%	12,45%

Ratios de structure	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Fonds propres avant résultat / Total bilan	7,42%	7,31%	7,06%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	86,48%	81,59%	84,06%
Créances issues d'opérations de leasing et de factoring / Total Bilan	89,80%	94,41%	94,03%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) / créances sur la clientèle	98,12%	88,92%	91,06%

Ratios de gestion	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Charges de personnel / Produits nets	23,33%	19,87%	19,61%
Produits nets/Fonds propres av résultat	25,31%	28,23%	56,04%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/ produits nets)	39,53%	34,35%	34,55%
Provisions nettes / Produits nets	16,68%	16,99%	18,18%

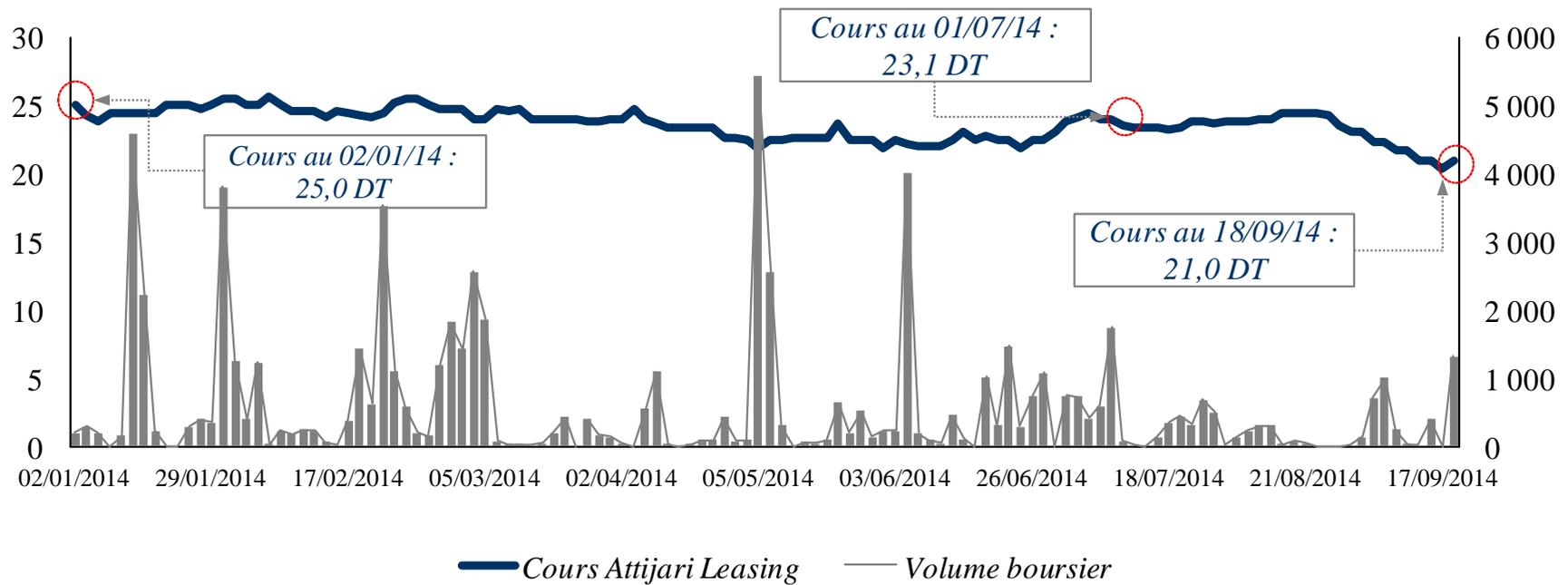
Ratios de rentabilité	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
ROE	8,22%	8,35%	18,77%
ROA	0,61%	0,61%	1,33%
Résultat net / produit net	32,46%	29,59%	33,50%
Produits de leasing / créances sur la clientèle	4,92%	4,66%	8,94%
Produit net / total bilan	1,88%	2,06%	3,96%

⁹ Comprennent les provisions pour dépréciation des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

VII. COMPORTEMENT BOURSIER DE LA VALEUR ATTIJARI LEASING

Evolution du comportement boursier du titre Attijari Leasing entre le 02/01/2014 et 18/09/2014

Performance sur la période étudiée = -16,0%



Source : BVMT

Performance de la valeur Attijari Leasing

Indicateurs de performance	2011	2012	2013	01/07/2014
Nominal (En DT)	10	10	10	10
Nombre de titres admis	2 125 000	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Cours de clôture (En DT)	41,00	37,89	24,99	23,1
Plus haut de la période (En DT)	49,99	46,5	40,90	23,1
Plus bas de la période (En DT)	37,19	36,29	24,70	23,1
Capitalisation Boursière (En DT)	87 125 000	80 516 250	53 103 750	49 087 500
PER ¹⁰	15,40	13,63	10,10	9,34
Rendement de la période ¹¹	(7,85%)	(4,66%)	(32,8%)	(2,8%)

Source : BVMT

Comme illustré ci haut, le titre Attijari Leasing affiche un cours de 23,1 DT au 01/07/2014 en baisse de 7,6% par rapport au 02/01/2014.

Le PER d'Attijari Leasing s'établit à 9,3x au 01/07/2014 avec une capitalisation boursière de 49,1 MDT.

¹⁰ PER = Capitalisation boursière / Résultats nets après modifications comptables

¹¹ Rendement = ((Cours clôture n + Dividendes) / Cours clôture n-1)-1

Chapitre 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

I.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration de Attijari Leasing se décline de la manière suivante :

Membre du Conseil d'Administration	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Lui-même	Président du Conseil	2013-2015*	Tunis
M Salem DAHMANI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis
M Walid KALBOUSSI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Hicham SEFFA	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Moez TERZI	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Mohsen BOUZID	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Mohamed EL MONCER	Administrateur	2013-2015*	Tunis
M. Hédi Karim SELLAMI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis

* : mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2013

I.2 FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Président du Conseil d'Administration	2013-2015*	Tunis
M. Kamel HABBACHI	Directeur Général	Nommé par le Conseil d'Administration du 15/03/2011	Tunis

* : mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2013

Il est à signaler que les membres du Conseil d'Administration suivants font partie des comités suivants :

Membre	Comité
M. Walid KALBOUSSI	Président du Comité Permanent d'Audit
M. Khaled BEN JEMAA	Membre du Comité Permanent d'Audit
M Salem DAHMANI	Membre du Comité Permanent d'Audit
M. Mohsen BOUZID	Membre du Comité Permanent d'Audit
M. Moez TERZI	Membre du Comité Exécutif de Crédit

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la Société.

I.3 PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Activités exercées, en dehors de la société Attijari Leasing, au cours des trois dernières années
M. Kamel HABBACHI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable Pôle Capital humain, qualité, communication et projet d'entreprise au sein d'Attijari bank
M. Mohamed ELMONCER	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général Adjoint chargé de la Banque de détail à Attijari bank ▪ Directeur du marché PME - UIB ▪ Directeur de groupe de Tunis – UIB
M. Hicham SEFFA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général de ATTIJARI BANK TUNISIE
M. Moez TERZI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable du Pôle Banque de financement Attijari bank
M. Mohsen BOUZID	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président du Conseil d'Attijari Immobilière ▪ Responsable Pôle recouvrement judiciaire
M. Khaled BEN JEMAA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président Directeur Général de la Société d'Automobile et de Matériel ▪ Président Directeur Général de la société de TLD ▪ Président Directeur Général de la société de SOHOB ▪ Président Directeur Général de la société de PLASTIC UNION
M. Hédi Karim SELLAMI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général de One Tech Holding SA ; ▪ Président de la chambre syndicale des câbliers tunisiens FEDELEC ; ▪ Directeur Général de la société Tunisie Câbles SA.

I.4 MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Khaled BEN JEMÂA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SAM ; ▪ TLD ; ▪ GIS ; ▪ TUNISIE LAIT ; ▪ SOHOB ; ▪ TDA.
M. Hédi Karim SELLAMI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ One Tech Holding SA ; ▪ Tunisie Câbles SA.
M. Hicham SEFFA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Gestion ; ▪ Attijari SICAR ; ▪ Attijari Finances ; ▪ Attijari Intermédiation.
M. Moez TERZI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari gestion ; ▪ Attijari Intermédiation.
M. Mohsen BOUZID	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Recouvrement.

I.5 FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LES SOCIETES QU'ILS REPRESENTENT

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Attijari bank	M. Hicham SEFFA	Directeur Général
Attijari bank	M. Mohamed ELMONCER	Responsable Pôle Banque de Détail
Attijari bank	M. Moez TERZI	Responsable du pôle Banque de financement
Attijari bank	M. Mohsen BOUZID	Responsable du pôle recouvrement judiciaire

II. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE POUR L'EXERCICE 2013

II.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2013

La Direction de la société se compose d'un Directeur Général.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 15 mars 2011, M. Kamel HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Kamel HABBACHI au titre de l'exercice 2013, s'élève à 92 146 DT. La charge supportée à ce titre en 2013 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 186 667 DT.

Le conseil d'administration réuni le 27 mars 2014 a ratifié cette rémunération.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing se compose de huit (8) personnes, à savoir :

- Un (1) Président du Conseil d'Administration ;
- Sept (7) administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2013 à 50 mille dinars et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Les membres du comité permanent d'audit sont composés de quatre (4) administrateurs et trois (3) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2013, a été fixée à 12 000DT.

II.2 PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2013

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction.

III. ORGANES DE CONTROLE

III.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2011

Dénomination ou raison sociale	Cabinet NEJI FETHI	Société Expertise, Finance et Conseil
Représentant légal	M. Fethi NEJI	M. Salah DHIBI
Adresse	5 Rue Sufetula – Notre Dame Mutuelle ville 1002 Tunis -Tunisie	92 Rue 8600 – Charguia I – 2035 Tunis Carthage – Tunisie
Numéro de téléphone	00 216 71 841 110 / 71 841 109	00 216 71 206 341 / 71 206 350
Numéro de fax	00 216 71 841 160	00 216 71 206 342
Adresse électronique	nejf.fethi@nf.tn.com	Salah.dhibi@planet.tn
Mandat	2009-2011	2009-2011

III.2 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2012, AU 31/12/2013 ET AU 30/06/2014

Dénomination ou raison sociale	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
Représentant légal	M. Mustapha MEDHIOUB	M. Walid BEN AYED
Adresse	Immeuble International City Center- Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417_2080 Ariana
Numéro de téléphone	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
Adresse électronique	administration@finor.com.tn mustapha.medhioub@finor.com.tn	benayed_walid@yahoo.fr
Mandat	2012-2014	2012-2014

IV. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

Au cours de l'exercice 2013, ATTIJARI LEASING a mis en force un contrat au profit de la «Ste les pierres du nord», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur totale de 560 000 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 752 000 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 580 684 DT.

Au cours de l'exercice 2013, ATTIJARI LEASING a mis en force un contrat au profit de la société «L'immobilière Horchani», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 82 634 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 82 634 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 57 255 DT.

A la clôture de l'exercice 2013, le cumul des contrats mis en force par ATTIJARI LEASING au profit de la «Société Fritex», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés s'élève à 308 000 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 187 669 DT.

Au cours de l'exercice 2013, ATTIJARI LEASING a mis en force un contrat au profit de la société «Odysee Hotels », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 33 017 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 495 018 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 377 726 DT.

Chapitre 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

I. EVOLUTION RECENTE ET STRATEGIE FUTURE

I.1 EVOLUTION RECENTE

Au 30 juin 2014, le Produit Net de Leasing d'Attijari Leasing demeure stable pour se situer à 7,9 MDT contre 7,9 MDT au 30 juin 2013.

Au 30 juin 2014, la société a enregistré un taux d'actifs classés de 10,98% contre 12,2% au 30 juin 2013.

Les approbations de financements au 30 juin 2014 se sont élevées à 136,0 MDT contre 148,3 MDT au 30 juin 2013, soit un repli de 8,1%.

Les mises en forces réalisées se sont élevées à 111,7 MDT contre 112,0 MDT au 30 juin 2013, soit une baisse de 0,4%.

Les encours s'élèvent au 30 juin 2014 à 379,7 MDT contre 363,5 MDT au 30 juin 2013, soit un accroissement de 4,7%.

I.2 STRATEGIE FUTURE

La politique de croissance d'Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays, après les événements du 14 janvier 2011, en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

En effet, la stratégie adoptée par la Société s'articule autour des axes suivants :

- Une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés pouvant assurer une rentabilité acceptable ;
- Le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin :
 - ✓ D'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ;
 - ✓ D'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées.

Cette stratégie vise à diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses et se conformer aux normes exigées par la Banque Centrale de Tunisie.

Attijari Leasing vise à consolider sa présence sur le marché tunisien en augmentant sa part de marché et en améliorant sa capacité bénéficiaire et ce en réalisant ses objectifs tels que avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

I.3 NOTE SUR LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS DES PREVISIONS PAR RAPPORT AU DERNIER DOCUMENT DE REFERENCE

Pour le présent Document de Référence, certaines informations financières prévisionnelles concernant l'activité de la société et ses ressources futures de financement ont dû être modifiées par rapport à celles figurant au Document de Référence enregistré sous le numéro 13-008 en date du 30/08/2013 et ce, pour tenir compte des éléments suivants :

- Des nouvelles données économiques du pays tant en matière de croissance prévue à fin 2014 et les années à venir que les intentions d'investissements réels et la disponibilité des ressources ;
- Des réalisations commerciales à fin décembre 2013 et fin juin 2014 de la société ainsi que celle du secteur du leasing ;
- Des nouvelles conditions commerciales au niveau du marché de leasing.

Des nouvelles données relatives aux conditions et disponibilité des ressources sur le marché.

En conséquence de ce qui précède, les états financiers prévisionnels tels que présentés dans le présent Document de Référence ont été révisés et ce au niveau des mises en force, d'émission d'emprunts obligataires ou bancaires, de résultats et d'indicateurs de gestion.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

II.1 ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ET DES MODIFICATIONS OPERÉES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2014-2017

II.1.1 Mise en force

En KDT	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
Ancien BP	222 347	244 582	269 049	295 965	325 561	Pour 2013, le niveau de réalisation des MEF prévues a été de 95,1% et le niveau global d'évolution des mises en forces durant la période 2014-2017 a été déterminé compte tenu de la situation macroéconomique en Tunisie et des nouveaux objectifs de la direction d'Attijari Leasing.
Nouveau BP	211 386	232 473	255 656	281 180	309 268	
Ecart en valeur	(10 961)	(12 109)	(13 393)	(14 785)	(16 293)	

II.1.2 Intérêts de leasing (marges brutes de leasing)

En KDT	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
Ancien BP	33 210	37 263	41 197	43 286	45 809	Pour 2013, le niveau de réalisation des marges brutes de leasing prévu a été de 98,4% et le niveau global d'évolution des marges brutes de leasing durant la période 2014-2017 a été déterminé compte tenu des nouvelles prévisions de MEF.
Nouveau BP	32 668	36 989	40 574	43 432	45 870	
Ecart en valeur	(542)	(274)	(623)	146	61	

II.1.3 Charges d'intérêts

En KDT	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
Ancien BP	17 772	20 906	23 677	24 968	26 191	Pour 2013, le niveau de réalisation des Charges d'intérêts prévu a été de 108,5% et le niveau global d'évolution des charges d'intérêts durant la période 2014-2017 a été déterminé compte tenu des nouveaux besoins en ressources.
Nouveau BP	19 290	21 832	23 562	24 579	25 838	
Ecart en valeur	1 518	926	(115)	(389)	(353)	

II.1.4 Frais du personnel

En KDT	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
Ancien BP	3 375	3 541	3 801	4 067	4 352	Pour 2013, le niveau de réalisation des Frais du personnel prévu a été de 91,2% compte tenu de l'effort de recrutement effectué en 2013 et des augmentations réglementaires. Le niveau global d'évolution des frais du personnel sur la période 2014-2017 a été déterminé en fonction de la politique RH de Attijari Leasing.
Nouveau BP	3 077	3 446	3 722	4 094	4 504	
Ecart en valeur	(298)	(95)	(79)	27	152	

II.1.5 Les charges d'exploitation

En KDT	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
Ancien BP	5 785	6 256	6 816	7 297	7 816	Pour 2013, le niveau de réalisation des charges d'exploitation prévu a été de 93,7% compte tenu de l'évolution des charges de personnel. Le niveau global d'évolution des charges d'exploitation durant la période 2014-2017 a été déterminé selon les objectifs de coefficient d'exploitation fixés par Attijari Leasing .
Nouveau BP	5 420	6 132	6 660	7 251	7 802	
Ecart en valeur	(365)	(124)	(156)	(46)	(14)	

II.1.6 Les ressources à mobiliser

En KDT	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
Ancien BP	158 200	156 450	172 550	150 550	150 900	Pour 2013, eu égard à l'évolution favorable des MEF, Attijari Leasing a mobilisé 93,2% des ressources de financement initialement prévues. Sur la période 2014-2017, le niveau de ressources à mobiliser est déterminé en fonction de l'évolution des MEF de Attijari Leasing.
Nouveau BP	147 401	170 900	180 500	201 000	198 200	
Ecart en valeur	(10 799)	14 450	7 950	50 450	47 300	

II.1.7 Les dotations nettes de reprises sur provisions

En KDT	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
Ancien BP	2 631	2 584	2 412	2 304	2 254	En 2013, Attijari Leasing a constaté une dotation nette supérieure à celle prévue initialement. Cette variation s'explique principalement par la conjoncture économique et sécuritaire difficile du pays, n'ayant pas permis de réaliser les récupérations sur anciens actifs. Ainsi, une révision de nos objectifs de dotations nettes a été effectuée pour la période 2014-2018.
Nouveau BP	2 855	2 990	3 236	3 520	4 027	
Ecart en valeur	224	406	824	1 216	1 773	

La Société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Attijari Leasing est également tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et de communiquer au public l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

Attijari Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

II.2 ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30 JUIN 2014 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2014

La confrontation des réalisations des deux premiers trimestres de l'exercice 2014 reflétées par les indicateurs d'activités arrêtés au 30/06/2014 avec les prévisions établis pour l'année 2014 publiées au niveau du présent Document de Référence « Attijari Leasing 2014 » fait ressortir les pourcentages de réalisations suivants :

En KDT	Indicateurs d'activité au 30/06/2014	Prévisions de l'année 2014	Pourcentage de réalisation
Mises en force	111 660	232 473	48,0%
Intérêts bruts de Leasing	17 429	36 989	47,1%
Revenus bruts de Factoring	363	794	45,7%
Total charges d'intérêts (financières)	10 865	21 832	49,8%
Total investissements propres	112	670	16,7%
Clients en fin de période	6 893	31 905	21,6%

Comme l'indique le tableau ci-dessus, Attijari Leasing demeure en ligne avec ses prévisions relatives à l'exercice 2014. En effet, la société réalise, au 30/06/2014, 48,2% de ses prévisions de mises en force au titre de l'exercice 2014.

Attijari Leasing a réussi à réaliser, au 30/06/2014, 16,7% des investissements prévus au titre de l'exercice 2014 et affiche à la même période un solde du poste clients de 6 893 KDT représentant 21,5% de ses prévisions.

II.3 HYPOTHESES RETENUES

Les perspectives d'avenir d'Attijari Leasing (2014-2018) ont été établies sur la base des états financiers définitifs relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 et approuvés par le Conseil d'Administration du 28 aout 2014.

II.3.1 Les mises en force

La progression des mises en forces prévue pour les années 2014 à 2017 tient compte de la nouvelle donne économique du pays depuis mi janvier 2011 et de la politique d'accroissement de l'activité d'Attijari Leasing compte tenu des différentes opportunités de financement pouvant se présenter.

Durant la période 2014-2018, les mises en forces sont prévues en évolution de 10,0% pour les années 2014 à 2017 et de 9,1% pour l'année 2018. Ce niveau d'activité devra permettre de maintenir notre position parmi les premiers opérateurs du secteur dans les années à venir.

Le taux de croissance annuel moyen sur la période 2014-2018 serait de 9,8%.

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	TCAM 2014-2018
Mises en forces	211 386	232 473	255 656	281 180	309 268	337 435	9,8%
<i>Taux de croissance</i>	-	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	9,1%	

II.3.2 Intérêts bruts de Leasing

Les intérêts bruts de leasing prévus durant la période 2014-2018 se présentent comme suit :

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	TCAM 2014-2018
Intérêts bruts	32 668	36 989	40 574	43 432	45 870	50 246	8,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	13,2%	9,7%	7,0%	5,6%	9,5%	

Les intérêts bruts de leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 8,0% sur la période 2014-2018. Les hypothèses suivantes sont retenues:

- Un taux de sortie de 9,54% pour les financements prévus ;
- Un autofinancement de 21,64% sur le montant Hors Taxes à financer ;
- Une durée moyenne de 51 mois pour les nouveaux financements.

II.3.3 Les revenus du factoring

La société compte développer progressivement cette activité de factoring durant la période 2014-2018 tout en opérant une politique sélective de sa nouvelle clientèle eu égard notamment à la rentabilité de leur activité et de la solvabilité de leurs propres clients.

Les revenus bruts de factoring enregistrent un taux de croissance annuel moyen de 15,0% sur la période 2014-2018. L'évolution de ce poste se présente comme suit :

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	TCAM 2014-2018
Commissions de factoring	216	248	285	328	377	434	15,0%
Intérêts de financement	475	546	628	722	830	955	15,0%
Revenus bruts de factoring	690	794	913	1 050	1 208	1 389	15,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	15,0%	15,0%	15,0%	15,0%	15,0%	

II.3.4 Les charges générales d'exploitation

L'évolution moyenne prévisionnelle des charges générales d'exploitation hors provisions sur la période 2014-2018 serait de 8,7%.

En effet, les frais du personnel sont prévus en croissance annuelle moyenne de 9,5% sur la période 2014-2018. Cette évolution s'explique par :

- Les recrutements futurs au niveau du Front et du Back Office prévus par Attijari Leasing visant à accompagner le développement de l'activité sur la période prévisionnelle ;
- Les augmentations légales annuelles de la masse salariale.

Les autres charges d'exploitation enregistrant une croissance annuelle moyenne normative de 7,9% sur la période 2014-2018.

Les dotations aux amortissements tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes d'Attijari Leasing ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2014. De même, ces dotations tiennent compte de l'évolution des résorptions des frais relatifs aux émissions d'emprunts obligataire à effectuer durant la période 2014-2018.

Les charges générales d'exploitation, sur la période 2014-2018, se présentent comme suit :

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	TCAM 2014-2018
Frais du personnel	3 077	3 446	3 722	4 094	4 504	4 954	9,5%
<i>Taux de croissance</i>	-	12,0%	8,0%	10,0%	10,0%	10,0%	
Autres charges d'exploitation	2 034	2 303	2 521	2 700	2 858	3 126	7,9%
<i>Taux de croissance</i>	-	13,2%	9,5%	7,1%	5,8%	9,4%	
Dotations aux amortissements	309	383	416	456	440	467	5,1%
<i>Taux de croissance</i>	-	24,0%	8,7%	9,6%	(3,6%)	6,1%	
Total Charges d'exploitation hors provisions	5 420	6 132	6 660	7 251	7 802	8 547	8,7%
<i>Taux de croissance</i>	-	13,1%	8,6%	8,9%	7,6%	9,6%	

II.3.5 Les dotations et reprises aux provisions

Les dotations aux provisions sont déterminées selon deux critères à savoir :

- L'évolution des créances classées historiques ;
- Les objectifs d'Attijari Leasing en matière de taux de couverture des créances classées.

Les reprises de provisions sont déterminées sur la base du tableau corrigé des actions de recouvrement.

Le tableau ci-après retrace le détail des dotations aux provisions ou reprises nettes durant la période 2014-2018.

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	TCAM 2014-2018
Dot. aux Prov. sur créances sur la clientèle de leasing	5 580	5 690	5 095	3 911	4 027	4 170	(7,5%)
<i>Taux de croissance</i>	-	2,0%	(10,5%)	(23,2%)	2,9%	3,6%	
Reprises sur provisions sur créances	(2 725)	(2 700)	(1 859)	(391)	0	0	(100,0%)
<i>Taux de croissance</i>	-	(0,9%)	(31,1%)	(79,0%)	(100,0%)	n.s	
Reprises ou dotations nettes de provisions	2 855	2 990	3 236	3 520	4 027	4 170	8,7%
<i>Taux de croissance</i>	-	4,7%	8,2%	8,8%	14,4%	3,6%	

II.3.6 Ressources à mobiliser

La Société projette sur la période 2014-2018 de mobiliser des ressources de financement bancaires et obligataires. Le détail de ces ressources se présente comme suit :

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	TCAM 2014-2018
Emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés	24 082	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	0,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	66,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Total ressources bancaires à C&MT	123 319	130 900	140 500	161 000	158 200	174 000	7,4%
<i>Taux de croissance</i>	-	6,1%	7,3%	14,6%	(1,7%)	10,0%	
Total	147 401	170 900	180 500	201 000	198 200	214 000	5,8%
<i>Taux de croissance</i>	-	15,9%	5,6%	11,4%	(1,4%)	8,0%	

Les dettes à court terme (billets de trésorerie et autres) auxquelles la société peut faire appel seront des crédits relais jusqu'à la mise en place des crédits moyen terme ou obligataires.

Caractéristiques des emprunts obligataires que la société compte émettre

Emprunt	Montant (en KDT)	Taux	Durée
Attijari Leasing 2014-1	20 000	7,30%	5 ans
Attijari Leasing 2014-2	20 000	7,30%	5 ans
Emission obligataire de 2014	40 000		
Attijari Leasing 2015-1	20 000	7,30%	5 ans
Attijari Leasing 2015-2	20 000	7,30%	5 ans
Emission obligataire de 2015	40 000		
Attijari Leasing 2016-1	20 000	7,30%	5 ans
Attijari Leasing 2016-2	20 000	7,30%	5 ans
Emission obligataire de 2016	40 000		
Attijari Leasing 2017-1	20 000	7,30%	5 ans
Attijari Leasing 2017-2	20 000	7,30%	5 ans
Emission obligataire de 2017	40 000		
Attijari Leasing 2018-1	20 000	7,30%	5 ans
Attijari Leasing 2018-2	20 000	7,30%	5 ans
Emission obligataire de 2018	40 000		

Compte tenu de la conjoncture économique en Tunisie, Attijari Leasing compte émettre des emprunts obligataires à taux fixes qui seront sujets à des ajustements à la hausse ou à la baisse en fonction des nouvelles données économiques du pays.

II.3.7 Les charges financières

Les charges financières d'Attijari Leasing, sur la période 2014-2018, tiennent compte des intérêts relatifs aux différents crédits et emprunts en cours et ceux programmés sur la période prévisionnelle. Le détail de ce poste se présente comme suit :

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	TCAM 2014-2018
Crédits bancaires en cours	8 967	1 860	614	195	53	16	(69,5%)
<i>Taux de croissance</i>	-	(79,3%)	(67,0%)	(68,2%)	(72,8%)	(69,5%)	
Emprunts obligataires en cours	6 144	3 410	2 805	1 101	765	387	(42,0%)
<i>Taux de croissance</i>	-	(44,5%)	(17,7%)	(60,8%)	(30,5%)	(49,4%)	
Nouveaux crédits bancaires		9 291	10 661	12 700	13 414	14 888	12,5%
<i>Taux de croissance</i>	-	n.s	14,8%	19,1%	5,6%	11,0%	
Nouveaux emprunts obligataires		3 559	5 816	6 888	7 935	8 324	23,7%
<i>Taux de croissance</i>	-	n.s	63,4%	18,4%	15,2%	4,9%	
Charges / CCT	582	79	32	62	37	125	12,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	(86,4%)	(59,9%)	95,1%	(39,9%)	>100,0%	
Charges Int / CL ou CMT assimilés	3 598	3 633	3 633	3 633	3 633	3 633	0,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Total charges d'intérêts (financière)	19 290	21 832	23 562	24 579	25 838	27 373	5,8%
<i>Taux de croissance</i>	-	13,2%	7,9%	4,3%	5,1%	5,9%	

II.3.8 L'investissement propre

Attijari Leasing prévoit un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations conformément au tableau qui suit :

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	TCAM 2014-2018
Immobilier	237	220	0	0	0	0	(100,0%)
<i>Taux de croissance</i>	-	(7,2%)	(100,0%)	n.s	n.s	n.s	
Matériel roulant	46	0	0	0	0	0	n.s
<i>Taux de croissance</i>	-	(100,0%)	n.s	n.s	n.s	n.s	
Matériel de bureaux	5	120	110	110	110	110	(2,2%)
<i>Taux de croissance</i>	-	>100,0%	(8,3%)	0,0%	0,0%	0,0%	
AAI	74	140	50	50	50	50	(22,7%)
<i>Taux de croissance</i>	-	90,1%	(64,3%)	0,0%	0,0%	0,0%	
Matériel et log Informatique	23	190	60	60	60	60	(25,0%)
<i>Taux de croissance</i>	-	>100,0%	(68,4%)	0,0%	0,0%	0,0%	
Total Investissements Propres	385	670	220	220	220	220	(24,3%)
<i>Taux de croissance</i>	-	74,0%	(67,2%)	0,0%	0,0%	0,0%	

II.3.9 Evolution du poste « clients » et des actifs classés

a) Poste clients

Sur la période 2014-2018, l'évolution du poste clients devrait traduire les efforts mis en œuvre par Attijari Leasing en matière de recouvrement des anciennes créances impayées ainsi que celles relatives aux nouveaux financements. L'évolution du poste clients, sur la période prévisionnelle, se présente comme suit :

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	TCAM 2014-2018
Clients en Fin de Période	30 022	31 905	33 644	34 156	34 969	36 905	3,7%
<i>Taux de croissance</i>	-	6,3%	5,5%	1,5%	2,4%	5,5%	

b) Evolution des créances classées (hors activité Factoring)

Les actions de recouvrement mises en place par Attijari Leasing, la reprise maîtrisée de l'activité de financement ainsi que les radiations prévues visent à atteindre un niveau des parts d'actifs classés inférieur à 8,11% sur la période 2014-2018.

A ce titre, la part des créances classées devrait s'établir à 8,11% en 2018 contre 11,10% en 2013. Le taux de couverture des actifs classés après radiations prévus devrait atteindre 88,15% en 2018.

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P
Montant des engagements sur leasing	407 593	432 048	451 052	486 710	498 608	526 830
Dont montant des engagements courants sur Clientèle leasing	362 354	386 006	407 683	442 954	456 739	484 104
Dont montant des créances classées	45 238	46 042	43 369	43 757	41 869	42 726
Provisions + agios réservés	28 455	29 893	31 415	32 654	34 330	37 662
Ratio des créances classées	11,10%	10,66%	9,62%	8,99%	8,40%	8,11%
Taux de Couverture après radiations prévues	62,90%	64,93%	72,44%	74,63%	81,99%	88,15%

II.3.10 Le résultat et le report à nouveau

Conformément aux dispositions des statuts, les résultats dégagés à compter de l'exercice 2014 devront servir à :

- Constituer la réserve légale si elle n'a pas atteint 10% du capital ;
- Constituer les réserves réglementées ;
- Distribuer des dividendes aux actionnaires ;
- Constituer avec le reliquat les reports à nouveau bénéficiaires.

L'évolution du résultat de l'exercice ainsi que celle du résultat reporté, sur la période 2014-2018, se présente comme suit :

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P
Résultats Reportés	3 094	4 332	7 448	11 261	16 102	21 492
<i>Taux de croissance</i>	-	40,0%	71,9%	51,2%	43,0%	33,5%
Résultats de l'exercice	5 257	6 134	6 832	7 859	8 409	10 004
<i>Taux de croissance</i>	-	16,7%	11,4%	15,0%	7,0%	19,0%

II.3.11 Les dividendes

Il est prévu de procéder à une distribution de dividende de 12% du capital sur la période prévisionnelle 2014-2018.

II.4 ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS

II.4.1 Bilans Prévisionnels

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P
ACTIF						
Caisse et Avoirs auprès des Banques	4 860	36	257	77	342	67
Créances du portefeuille leasing & Factoring	372 975	387 561	400 680	432 554	440 449	463 811
Portefeuille - titre commercial	5 818	6 691	7 694	8 848	10 176	11 702
Portefeuille titre Investissements	2 255	4 255	5 255	6 255	7 255	8 255
Valeurs Immobilisées	3 688	3 975	3 779	3 542	3 322	3 075
Autres Actifs	7 069	9 474	11 167	15 529	18 135	21 246
TOTAL ACTIF	396 665	411 991	428 832	466 805	479 678	508 157
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Concours Bancaires et Dettes rattachées	2 785	0	0	0	0	0
Dettes clientèle	6 203	5 186	5 704	3 137	3 451	3 766
Comptes Courants des Adhérents	1 378	1 447	1 519	1 595	1 675	1 759
Emprunts et Ressources spéciales	333 422	354 586	366 224	406 854	414 478	435 055
Dettes Fournisseurs	17 068	11 020	10 696	4 706	3 106	2 636
Autres Passifs	2 004	1 832	1 955	1 938	2 003	1 991
TOTAL PASSIF	362 859	374 070	386 098	418 231	424 713	445 206
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	21 250	21 250	21 250	21 250	21 250	21 250
Réserves	4 205	6 205	7 205	8 205	9 205	10 205
Résultats reportés	3 094	4 332	7 448	11 261	16 102	21 492
Effets des modifications comptables	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)
Résultat de l'exercice	5 808	6 686	7 383	8 411	8 960	10 556
TOTAL CAPITAUX PROPRES	33 805	37 921	42 734	48 575	54 965	62 951
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	396 664	411 991	428 832	466 805	479 678	508 157

II.4.2 Etats de résultats prévisionnels

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P
Mises en Forces en KDT	211 386	232 473	255 656	281 180	309 268	337 435
Produits d'exploitation de Leasing & Factoring						
Intérêts de leasing	32 668	36 989	40 574	43 432	45 870	50 246
<i>Var en %</i>		<i>13,2%</i>	<i>9,7%</i>	<i>7,0%</i>	<i>5,6%</i>	<i>9,5%</i>
Autres produits d'exploitation	1 557	1 816	2 133	2 507	2 951	3 116
Revenus de factoring	690	794	913	1 050	1 208	1 389
Total des produits d'exploitation	34 915	39 599	43 621	46 989	50 028	54 751
<i>Var en %</i>		<i>13,4%</i>	<i>10,2%</i>	<i>7,7%</i>	<i>6,5%</i>	<i>9,4%</i>
Charges financières nettes	(19 290)	(21 832)	(23 562)	(24 579)	(25 838)	(27 373)
<i>Var en %</i>		<i>13,2%</i>	<i>7,9%</i>	<i>4,3%</i>	<i>5,1%</i>	<i>5,9%</i>
Commissions encourues	(53)	(55)	(56)	(58)	(60)	(62)
Produits des placements et participations	118	136	156	179	206	237
PRODUITS NETS	15 689	17 847	20 159	22 531	24 336	27 553
<i>Var en %</i>		<i>13,8%</i>	<i>13,0%</i>	<i>11,8%</i>	<i>8,0%</i>	<i>13,2%</i>
Charges d'exploitation						
Charges de personnel	(3 077)	(3 446)	(3 722)	(4 094)	(4 504)	(4 954)
Dotations aux amortissements	(309)	(383)	(416)	(456)	(440)	(467)
Autres charges d'exploitation	(2 034)	(2 303)	(2 521)	(2 700)	(2 858)	(3 126)
Total des Charges d'exploitation	(5 420)	(6 132)	(6 660)	(7 251)	(7 802)	(8 547)
<i>Var en %</i>		<i>13,1%</i>	<i>8,6%</i>	<i>8,9%</i>	<i>7,6%</i>	<i>9,6%</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	10 269	11 715	13 499	15 280	16 535	19 006
<i>Var en %</i>		<i>14,1%</i>	<i>15,2%</i>	<i>13,2%</i>	<i>8,2%</i>	<i>14,9%</i>
Reprises sur provisions sur créances et autres risques	2 725	2 700	1 859	391	0	0
Dotations aux provisions sur créances sur la clientèle de leasing	(5 578)	(5 690)	(5 095)	(3 911)	(4 027)	(4 170)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	(2)	0	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 414	8 725	10 263	11 760	12 508	14 836
Autres gains ordinaires	426	490	563	648	745	857
Autres pertes ordinaires	(6)	(6)	(6)	(6)	(7)	(7)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	7 834	9 209	10 821	12 402	13 247	15 686
Impôts sur les bénéfices	(2 026)	(2 523)	(3 437)	(3 991)	(4 286)	(5 131)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 808	6 686	7 384	8 411	8 960	10 556
Effets des modifications comptables	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	5 257	6 134	6 832	7 859	8 409	10 004

II.4.3 Etats de Flux de trésorerie prévisionnels

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P
MISES EN FORCES PREVUES	211 386	232 473	255 656	281 180	309 268	337 435
ACTIVITE D'EXPLOITATION						
Encaissements reçus des clients	231 067	221 762	253 020	270 744	321 421	326 641
Encaissements reçus des acheteurs factorés	19 391	18 069	19 072	20 076	21 080	22 084
Financements des adhérents	(18 106)	(18 965)	(18 654)	(17 531)	(18 408)	(21 290)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(234 219)	(206 140)	(226 243)	(270 557)	(287 623)	(300 779)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(4 798)	(5 896)	(6 244)	(6 860)	(7 425)	(8 126)
Intérêts payés	(19 501)	(21 910)	(23 510)	(24 602)	(25 827)	(27 382)
Impôts et taxes payés	(4 135)	(4 898)	(5 084)	(8 307)	(6 807)	(8 233)
Restitution de TVA	3 538	0	0	0	0	0
Autres flux de trésorerie	(450)	15	16	17	20	24
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	(27 213)	(17 963)	(7 626)	(37 020)	(3 570)	(17 062)
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT						
Décaissements /acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(385)	(670)	(220)	(220)	(220)	(220)
Encaissements / cession immobilisations corporelles et incorporelles	261	0	0	0	0	0
Décaissements /acquisition Immobilisations financières	(1 000)	(2 000)	(1 000)	(1 000)	(1 000)	(1 000)
Encaissements/ cession Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(1 124)	(2 670)	(1 220)	(1 220)	(1 220)	(1 220)
ACTIVITE DE FINANCEMENT						
Distribution de dividendes	(2 570)	(2 570)	(2 570)	(2 570)	(2 570)	(2 570)
Encaissements provenant des emprunts	147 401	170 900	180 500	201 000	198 200	214 000
Remboursement d'emprunts	(131 833)	(150 428)	(169 295)	(160 624)	(190 890)	(194 081)
Flux liés au financement à court terme	16 450	692	432	254	315	658
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	29 448	18 594	9 068	38 060	5 055	18 006
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	1 111	(2 039)	222	(180)	265	(275)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période	963	2 075	36	258	77	342
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE	2 075	36	258	77	342	67

II.5 RATIOS PREVISIONNELS

II.5.1 Indicateurs de gestion

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P
Résultat net de la période (1)	5 257	6 134	6 832	7 859	8 409	10 004
Engagements sur la clientèle (2)	407 592	432 048	451 052	486 710	498 608	526 830
Capitaux propres (avant résultat) (3)	27 997	31 235	35 351	40 164	46 005	52 395
Engagements Hors Bilans	9 140	16 611	18 442	20 484	22 760	25 145
Créances sur la clientèle de leasing	372 974	387 561	400 680	432 554	440 449	463 811
Créances classées (4)	45 238	46 042	43 369	43 757	41 869	42 726
Total Provisions + Agios (5)	(28 455)	(29 893)	(31 415)	(32 654)	(34 330)	(37 662)
Emprunts et ressources spéciales (7)	333 422	354 586	366 224	406 854	414 478	435 055
Total bilan	396 664	411 991	428 832	466 805	479 678	508 157
Produits d'exploitation	34 915	39 599	43 621	46 989	50 028	54 751
Charges financières	(19 290)	(21 832)	(23 562)	(24 579)	(25 838)	(27 373)
Total charges d'exploitation	(5 420)	(6 132)	(6 660)	(7 251)	(7 802)	(8 547)
Produits nets	15 689	17 847	20 159	22 531	24 336	27 553
Charges de personnel	(3 077)	(3 446)	(3 722)	(4 094)	(4 504)	(4 954)

II.5.2 Ratios financiers

En %	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P
Capitaux propres / Engagements hors bilan sur financement donnés en faveur de la clientèle	6,87%	7,23%	7,84%	8,25%	9,23%	9,95%
Rentabilité des fonds propres (ROE)	18,78%	19,64%	19,32%	19,57%	18,28%	19,09%
Taux de créances classées de l'activité Leasing	11,10%	10,66%	9,62%	8,99%	8,40%	8,11%

En %	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	7,06%	7,58%	8,24%	8,60%	9,59%	10,31%
Emprunts et ressources spéciales / Total bilan	84,06%	86,07%	85,40%	87,16%	86,41%	85,61%
Créances issues d'opérations de leasing / Total Bilan	94,03%	94,07%	93,44%	92,66%	91,82%	91,27%

En %	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P
Charges de personnel / produits nets	19,61%	19,31%	18,46%	18,17%	18,51%	17,98%
Produits nets/Capitaux propres av résultat	56,04%	57,14%	57,02%	56,10%	52,90%	52,59%
Coefficient d'exploitation ¹²	34,55%	34,36%	33,04%	32,18%	32,06%	31,02%

En %	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P
ROE	18,78%	19,64%	19,32%	19,57%	18,28%	19,09%
ROA	1,33%	1,49%	1,59%	1,68%	1,75%	1,97%
Résultat net / produit net	33,51%	34,37%	33,89%	34,88%	34,55%	36,31%
Produits d'exploitation / créances sur la clientèle	9,36%	10,22%	10,89%	10,86%	10,86%	11,36%
Produit net / total bilan	3,96%	4,33%	4,70%	4,83%	5,07%	5,42%

¹²Coefficient d'exploitation = Total charges d'exploitation / Produits nets

II.5.3 Etat des cash-flows prévisionnels

En KDT	2013 ^R	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P
Résultat net	5 257	6 134	6 831	7 859	8 409	10 004
Dotations aux amortissements	309	383	416	456	440	467
Dotations aux provisions	5 580	5 690	5 095	3 911	4 027	4 170
Reprises sur provisions	2 725	2 700	1 859	391	0	0
CASH FLOWS PREVISIONNELS	8 420	9 507	10 484	11 836	12 875	14 641

III. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE 2014-2018



Cabinet d'expertise comptable
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriem
Bloc B - Bureau n° 417
2060 Ariana - Tunis
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord – 1062 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014

Messieurs les actionnaires de la société ATTIJARI LEASING,

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2012, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2014. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 420 977 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 2 566 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2014, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

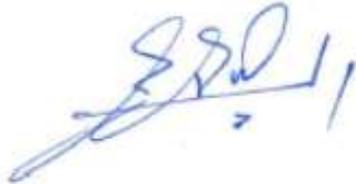
Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société « Attijari Leasing » arrêtés au 30 juin 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2014

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED



FINOR
Mustapha MEDHIOUB

